Justice

Les griefs retenus contre Ouyahia et Sellal

Lire page 24

Communication

Mounir Hemaïdia installé dans ses nouvelles fonctions de PDG de l'ANEP

Lire page 4

Ligue 1 Mobilis

Le grand huit de l'USMA

Lire page 23

L'ECHO D'ALGERIE

INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Imsak 3:45

Iftar 20:02

Quotidien National d'Information - 8e Année - Mardi 28 mai 2019 - 23 Ramadhan 1440 - N° 2106 - Algérie : 10 DA / 1 €

www.lechodalgerie-dz.com

A l'entame de sa visite à la 6e Région militaire

Gaïd Salah salue les efforts soutenus des unités mobilisées le long des frontières Sud

Lire page 3

Prélèvement d'organes sur un mort encéphalique

Le Conseil scientifique de l'ANG espère 5000 dons pour résoudre définitivement le problème de greffe rénale en Algérie

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Miraoui, a affirmé, ce lundi, à Alger, que la réussite des équipes médicales à prélever des organes sur un mort encéphalique donnerait «un nouvel élan» pour le futur.

Lors d'une conférence animée par un staff médical relevant de plusieurs établissements hospitaliers civils et militaires ayant réussi une première transplantation (deux reins et un foie), prélevés sur un mort encéphalique, Miraoui s'est félicité de cet exploit «premier du genre en Algérie», exhortant le corps médical et paramédical assurant ces interventions à poursuivre leurs efforts pour sauver des vies. Rappelant que trois malades, en liste d'attente des CHU de Batna, de Nafissa-Hamoud (ex-Parnet), et de l'hôpital militaire de Constantine avaient bénéficié d'organes prélevés, après consentement de la famille, sur un jeune de 23 ans en mort encéphalique suite à un accident de la route, le ministre a salué cet acte de charité, qu'il a qualifié de «modèle de solidarité et de don de soi pour sauver des vies». Valorisant les efforts des équipes médicales et la contribution de l'Institut Pasteur pour la réalisation de cette intervention en 48h, Miraoui a appelé l'ensemble des établissements hospitaliers agréés par l'Agence nationale de greffe (ANG) à la coordination pour concrétiser davantage d'opérations de ce type. De son côté, le Pr Tahar Rayane a indiqué dans ce sens que les établissements hospitaliers, qui prennent en charge les patients nécessitant une greffe, espèrent 5000 dons pour résoudre définitivement le problème de greffe rénale en Algérie...

Lire page 4

Entreprise publique de la télévision

Salim Rebahi installé dans ses nouvelles fonctions de DG

Le nouveau directeur général de l'Entreprise publique de la télévision (EPTV), Salim Rebahi, a été installé, dimanche, à Alger, dans ses nouvelles fonctions en remplacement de Lotfi Cheriet, démis de ses fonctions. Présidant la cérémonie d'installation, le ministre de la Communication et porte-parole du Gouvernement, Hassan Rabhi a affirmé que cette installation «consacre la poursuite du fonctionnement des institutions de l'Etat et le dévouement dans l'accomplissement du service public». La télévision publique «fait face actuellement à des défis qui nécessitent une large concertation dans l'objectif de hisser ses performances à la hauteur des aspirations des téléspectateurs», a indiqué le ministre ajoutant que «l'étape à venir nécessite davantage de mobilisation et de vigilance afin d'assurer et de renforcer les dénominateurs communs entre Algériens et de préserver la stabilité du pays et la force des institutions», outre «la consécration d'une liberté d'expression responsable».
De son côté, le nouveau DG de l'EPTV a affirmé qu'il allait démarrer «à partir de la plateforme mise en place par son prédécesseur afin de rendre à l'EPTV la

place qui lui sied et corriger le stéréotype sur cette entreprise qui continuera à accomplir ses missions consistant en la défense de l'Algérie, de ses valeurs et de ses traditions». Pour sa part, Cheriet a affirmé avoir tenté, durant la courte période passée à la tête de la l'EPTV, d'apporter sa contribution à la lumière de la conjoncture complexe que traverse le pays», exprimant sa conviction que les cadres de l'EPTV «sont capable de promouvoir leur entreprise».

Colis piégé à Lyon

Un suspect de nationalité algérienne interpellé

Soupçonné d'être l'auteur de l'attentat au colis piégé qui a fait 13 blessés léger, vendredi, à Lyon, un homme de 24 ans a été interpellé, ce lundi, dans cette même ville et placé en garde à vue. De nationalité algérienne et inconnue des services de police, il s'agit d'un étudiant en école d'informatique, selon le maire de Lyon Gérard Collomb.
Selon Collomb, il a été arrêté dans le calme à la descente d'un bus, en levant les bras à l'approche des policiers. Et d'après le parquet de Paris, chargé de l'affaire, deux autres personnes ont été placées en garde à vue : un lycéen majeur également de nationalité algérienne, présenté comme un «membre de son entourage familial», et une femme.

Blida

Saisie de plus de 800 kg de viandes rouges impropres à la consommation

Une quantité de 836 kg de viandes rouges impropres à la consommation a été saisie par l'escadron de sécurité routière (ESR) de la Gendarmerie de Blida. Il s'agit de la saisie de 480 kg de viande bovine et 356 kg de viande ovine avec leurs abats, dont le contrôle vétérinaire a attesté qu'elles étaient impropres à la consolation, suite à quoi il a été procédé à leur destruction au niveau du centre d'enfouissement technique (CET) de Bouguera, est-il précisé. Cette quantité de viande a été saisie, par l'escadron de sécurité routière de la Gendarmerie à Blida, à bord d'un camion frigo, dont le chauffeur, âgé de 19 ans, ne disposait pas d'une attestation sanitaire, relative au camion, ni d'une carte d'immatriculation pour le transport public de marchandises.

Tlemcen

6 narcotrafiquants arrêtés et 200 kg de kif traité saisis

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le crime organisé et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire, en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale et des Garde-frontières ont arrêté, le 26 mai 2019 à Tlemcen - 2e Région militaire), 6 narcotrafiquant et saisi une importante quantité de kif traité, s'élevant à 200 kg». Par ailleurs, un détachement de l'Armée nationale populaire «a déjoué à Adrar - 3e RM, une tentative de contrebande de 4980 litres de carburant», alors que des éléments de la Gendarmerie nationale, «ont saisi 1100) paquets de cigarettes à Béchar - 3e RM».

Béjaïa

Une vieille femme retrouvée morte dans son domicile

Une vieille femme de près de 80 ans a été retrouvée morte dans son domicile familial, situé dans le faubourg de Tighilt Oumezir dans les alentours de la ville d'El Kseur, samedi dernier au matin, apprend-on auprès de l'unité principale de la Protection civile.
La victime vivait avec son vieux mari qui avait fait appel à la Gendarmerie nationale. A l'arrivée de ces derniers, la femme était allongée sur son lit avec une large plaie sur la tête. Transportée à l'hôpital d'El Kseur le médecin des urgences n'a fait que constater le décès.
Une enquête a été ouverte et une autopsie devrait être pratiquée pour connaître les causes et les circonstances exactes du décès.

Sidi Bel-Abbès

Un mort et un blessé dans un accident de la circulation

Une personne est morte et une autre a été blessée dans un accident de la circulation, survenu lundi dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, a-t-on appris de la cellule d'information et de communication des services de la Protection civile. L'accident s'est produit au niveau de l'autoroute Est-Ouest dans son tronçon traversant la commune de Hassi Zahana suite à une collision violente entre 2 camions semi-remorque faisant un mort sur le coup et un blessé. Le corps de la victime âgée de 38 ans a été déposé à la morgue du CHU Abdelkader-Hassani de Sidi Bel-Abbès, alors que le blessé a été admis aux urgences de cet hôpital. Les services de la protection civile de Sidi Bel-Abbès ont relevé, en ce mois du Ramadhan, 45 accidents de la circulation causant 2 morts et 51 blessés à des degrés différents de gravité.

Djelfa

2 ateliers clandestins de fabrication de «chemma» démantelé

Suite à des informations parvenues aux éléments de la brigade de la Gendarmerie de Messaâd concernant l'activité non réglementaire de deux ateliers spécialisés dans la fabrication de «chemma» au niveau de la zone industrielle de Messaâd, pas moins de 1500 kg de tabac à chiquer en boîtes et de marque «Rimel», prêtes à être écoulées, 1600 boîtes en carton de tabac à priser portant la même marque, 15 000 kg de matière première, 15 unités d'emballage, 200 rubans adhésifs pour l'emballage portant la marque assila, 200 boites en carton, 6 machines pour la fabrication de la chemma, un groupe électrogène, 2 tables métalliques, des balances, des mélangeurs de matière première et autres équipements ont été saisis par les gendarmes à la suite d'une perquisition effectuée dans les trois ateliers clandestins.
Une enquête a été ouverte.

Edité par la Sarl Echo Médias Algérie

Directeur Général Fondateur
Tewfiq Meraou

L'ECHO D'ALGERIE
Quotidien National d'Information

Directeur de la Publication
Ahsene Saaid

Rédacteur en Chef
Mouloud Hamdi

Directeur Technique
Walid Boumaaraf

Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger
Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Raïs - Alger
Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02
Direction de la publicité : Tél-Fax : 023 54 23 04
بنك التنمية المحلية BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL Compte N° : 00500111400201363101 3

Anep
Tél : 021 73 76 78
021 73 71 28
Fax : 021 73 95 59

Diffusion
Ouest-Centre-Est
Zigzag Expresse

Impression
SIA

www.lechodalgerie-dz.com E-mail : echodalgerie@gmail.com L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information @echodalgerie_dz

• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

A l'entame de sa visite à la 6e Région militaire

Gaïd Salah salue les efforts soutenus des unités mobilisées le long des frontières Sud

Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a entamé, hier, une visite de travail et d'inspection à la 6e Région militaire à Tamanrasset où il doit superviser l'exécution d'un exercice démonstratif avec munitions réelles, présider des réunions d'orientation avec les cadres et les personnels de la Région et inspecter quelques unités déployées sur les frontières Sud du pays.

A l'entame et après la cérémonie d'accueil, le général de corps d'armée, accompagné du général-major Mohamed Adjroud, commandant de la 6e Région militaire, a rappelé, lors de sa rencontre avec le commandement et les cadres de la Région, «les efforts soutenus fournis par les unités mobilisées sur le territoire de cette importante Région et le long des frontières Sud du pays». Il a également souligné que sa supervision de cet exercice s'inscrit dans le cadre du suivi de la série d'exercices démonstratifs avec munitions réelles exécutés dernièrement, au niveau de toutes les Régions militaires et ce, dans l'objectif d'évaluer la deuxième phase du programme de préparation au combat 2018-2019, de s'enquérir, sur le terrain, du niveau de préparation atteint par le corps de bataille de l'Armée nationale populaire, et d'examiner le niveau de disponibilité opérationnelle des unités de combat. Lors de sa dernière visite à la 4e Région militaire à Ouargla, le général de corps d'armée avait tenu à répondre à ses détracteurs, en affirmant qu'il n'avait «aucune ambition politique mis à part servir notre pays».

«A cet égard, je me suis engagé personnellement à maintes reprises, devant Allah et devant la patrie et l'histoire, et c'est là un engagement solennel auquel je ne renoncerai jamais, par respect à la Constitution et aux lois républicaines, à l'instar de ce serment que j'ai pris devant les chouhada de la Guerre de Libération nationale, ces braves qui ont suivi la voie juste et sont tombés en martyrs pour elle», a-t-il souligné, assurant que «c'est sur cette voie que nous marchons aujourd'hui avec fidélité et sincérité et œuvrons au sein de l'ANP et continuerons d'œuvrer, avec l'aide d'Allah, avec honnêteté à accompagner le peuple algérien, de manière rationnelle, sincère et franche, dans ses marches pacifiques et matures, ainsi que les efforts des institutions de l'Etat et de l'appareil de justice». Et d'enchainer en affirmant : **«Que tout le monde sache que nous nous sommes engagés à maintes reprises et en toute clarté que nous n'avons aucune ambition politique mis à part servir notre pays conformément à nos missions constitutionnelles et le voir prospère et en sécurité»**. Le général de corps d'armée a affirmé, en outre, qu'assumer et accomplir la responsabilité «quel que soit son niveau et par n'importe quel individu, et de manière honnête, doit être soumise en premier lieu au paramètre de la conscience claire et vive, et du sens du devoir envers la patrie et le peuple. Nous avons affirmé à maintes reprises que la responsabilité est un poids que ceux qui le portent doivent l'assumer devant Allah, devant leur patrie et eux-mêmes, tout au long de la période de l'accomplissement de leurs missions, conformément aux prérogatives qui leur sont assignées par la loi et ce, en toute intégrité, fidélité et loyauté envers le serment», a-t-il souligné. Il a ajouté que «ces prérogatives dont ils ne peuvent en dévier, en aucun cas et se doivent d'œuvrer à exécuter leur devoir, sans négligence ni pressions en veillant à respecter les exigences de la hiérarchie fonctionnelle, et faire aboutir leurs actions de manière convenable et de faire en sorte que leur parcours professionnel soit caractérisé par une bonne performance».

D'autre part, **Gaïd Salah a indiqué que «la libération de la justice de toutes les formes de contraintes, de diktat et de pression, lui a permis d'exercer ses missions en toute liberté et d'assainir le pays de la corruption et des prédateurs»**. Et d'ajouter : «Parmi ces facteurs que nous sommes certains qu'ils offrent tous les signes de satisfaction chez les citoyens, la libération de la justice de toutes les formes de contraintes, de diktats et de pression, ce qui lui a permis d'exercer ses missions en toute liberté, de couvrir la plaie et d'assainir le pays de la corruption et des prédateurs». Il a relevé que «cependant, les porte-voix et les apôtres de la bande tentent de saborder cette noble démarche par la désinformation de l'opinion publique nationale et prétendre que le jugement des corrupteurs ne constitue pas une priorité, mais il y a lieu de le sursoir jusqu'à l'élection d'un nouveau président de la République qui se chargera de juger ces prédateurs». L'objectif réel derrière cela, dira-t-il, «est d'essayer par tous les moyens d'entraver cette démarche nationale majeure, afin de permettre aux têtes de la bande et à leurs acolytes de se soustraire et de s'échapper de l'emprise de la justice». Pour cela, elle «a essayé d'imposer sa présence et ses desseins; toutefois, les efforts de l'ANP et de son commandement novembriste, étaient aux aguets et ont mis en échec ces complots et conspirations, grâce à la sagesse, la clairvoyance et la perception profonde du déroulement des évènements et l'anticipation de leur évolution», a fait observer le général de corps d'armée. Il a réitéré, par la même occasion, son engagement personnel auquel il «ne renoncera jamais, à accompagner le peuple algérien, de manière rationnelle, sincère et franche, dans ses marches pacifiques et matures, ainsi que les efforts des institutions de l'Etat et de l'appareil de justice».

T. Benslimane

Fabrications militaires

Livraison de 278 camions multifonctions de marque Mercedes-Benz

La Société algérienne pour la production de poids lourds Mercedes-Benz (SAPPL-MB) a livré, hier, à Alger, 252 camions tactiques au profit de la Direction centrale du matériel au ministère de la Défense nationale (MDN). Le protocole de livraison a été signé par le commandant et représentant de la Direction centrale du matériel au ministère de la Défense nationale, Bouzerma Mustapha et le directeur général de la société Algerian Motors services Mercedes-Benz (AMS-MB SPA), Djamel Mahiout. «Dans le cadre du programme tracé par le ministère de la Défense nationale visant à hisser les capacités de l'Armée nationale populaire (ANP) à travers le développement des capacités industrielles militaires adaptées à la politique économique visant à dynamiser l'industrie nationale, un autre lot de camions tactiques a été livré lundi par la direction centrale du matériel, organisme chargé de l'acquisition et de la gestion du matériel au profit de l'institution de l'ANP», a indiqué le commandant Bouzerma «La marque Mercedes est connue mondialement et est une référence technologique pionnière dans le domaine de l'industrie mécanique (...).

En concrétisation des démarches du haut commandement de l'ANP pour le développement des capacités de combat des unités des corps de bataille.

Le vcommandement a choisi la marque comme partenaire pour créer une industrie mécanique locale avec un taux d'intégration croissant d'année en année», a-t-il ajouté. Le lot livré ce lundi comprend 252 unités de différents types de camions de transport des troupes X66 et X44, des camions-citernes et de carburant ainsi que des camions d'évacuation, précisant que ces camions très bien équipés renforceraient les unités militaires. De son côté, Djamel Mahiout a indiqué que «le lot livré aujourd'hui compte parmi des dizaines de lots réalisés par l'entreprise qui contribue au développement économique du pays». Dans le même cadre, il a salué «l'intérêt accordé par l'institution militaire au développement de l'industrie militaire afin de se doter des différents équipements dont elle a besoin ainsi que les sociétés publiques et privées». Un nouveau produit le «X66 Zitro» d'une capacité de charge de 9 tonnes et doté des différents équipements et applications nécessaires notamment pour les sociétés activant dans le sud du pays, a été présenté en marge de la cérémonie de livraison de ce lot de camions. De nouveaux camions de marque ACTROS et de petits camions de marque ACCELO fabriqués en Algérie, outre des véhicules de marque SPRINTER, ont été présentés également en marge de la cérémonie.

Par ailleurs, des camions du même lot livré hier ont été livrés à des sociétés nationales publiques et privées.

T. M.

L'ECHO D'ALGERIE
www. lechodalgerie-dz.com

Prélèvement d'organes sur un mort encéphalique

Le Conseil scientifique de l'ANG espère 5000 dons pour résoudre définitivement le problème de greffe rénale en Algérie

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Miraoui, a affirmé, ce lundi, à Alger, que la réussite des équipes médicales à prélever des organes sur un mort encéphalique donnerait «un nouvel élan» pour le futur.

Lors d'une conférence animée par un staff médical relevant de plusieurs établissements hospitaliers civils et militaires ayant réussi une première transplantation (deux reins et un foie), prélevés sur un mort encéphalique, Miraoui s'est félicité de cet exploit «premier du genre en Algérie», exhortant le corps médical et paramédical assurant ces interventions à poursuivre leurs efforts pour sauver des vies. Rappelant que trois malades, en liste d'attente des CHU de Batna, de Nafissa-Hamoud (ex-Parnet), et de l'hôpital militaire de Constantine avaient bénéficié d'organes prélevés, après consentement de la famille, sur un jeune de 23 ans en mort encéphalique suite à un accident de la route, le ministre a salué cet acte de charité, qu'il a qualifié de «modèle de solidarité et de don de soi pour sauver des vies». Valorisant les efforts des équipes médicales et la contribution de l'Institut Pasteur pour la réalisation de cette intervention en 48h, Miraoui a appelé l'ensemble des établissements hospitaliers agréés par l'Agence nationale de greffe (ANG) à la coordination pour concrétiser davantage d'opérations de ce type. De son côté, le Pr Tahar Rayane, a indiqué dans ce sens que les établissements hospitaliers, qui prennent en charge les patients nécessitant une greffe, espèrent 5000 dons pour résoudre définitivement le problème de greffe rénale en Algérie. A ce propos, il a précisé que la liste d'attente de greffe d'organes «était en augmentation constante en l'absence de donneurs en dehors du cercle familial, plaidant pour «l'encouragement du prélèvement d'organes sur cadavres ou morts encéphaliques».

Pour sa part, le chef du service de réanimation médicale au CHU Constantine, le Pr Omar Boudehane a mis en valeur le rôle de l'ANG dans la coordination entre les équipes médicales, ce qui a permis d'effectuer les interventions au niveau de trois établissements en un temps record. Abondant dans le même sens, le chef du service d'anesthésie-réanimation à l'hôpital de à l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) de chirurgie cardiaque (où a été réalisée la transplantation du rein prélevé sur le jeune en mort encéphalique à Constantine à un malade à Parnet) a préconisé le prélèvement des organes sur les personnes décédées dans des accidents de la route, qui font annuellement près de 5000 victimes.

Le médecin chef du service de chirurgie vasculaire à l'EHS Mohand-Maouche Amokrane, le Pr Hamid Kanoun a rappelé que 270 greffes

rénales ont été réalisées en 2018 au niveau de cet établissement, qui est prêt, a-t-il assuré, à effectuer davantage d'interventions pour peu que les donneurs soient disponibles. Dans le même contexte, le directeur de l'ANG, Mohamed Bourahla a indiqué que l'Agence s'employait à «réunir tous les moyens et les conditions nécessaires pour garantir, aux établissements hospitaliers civiles et militaires agréés, la réussite de telles interventions.

Yasmine Derbal

Rachat des actifs d'Anadarko en Algérie par Total

«La Sonatrach cherchera un bon compromis», annonce Mohamed Arkab

Le ministre de l'Énergie Mohamed Arkab a affirmé, hier, que l'Algérie «cherchera un bon compromis» concernant l'acquisition des actifs dans le pays de la compagnie pétrolière américaine Anadarko par la compagnie pétrolière française Total, rapporte l'agence Reuters ce lundi.

«La Sonatrach cherchera un bon compromis», a déclaré le ministre de l'Énergie à propos de ce dossier, en marge de sa visite au gisement de gaz de Tindouf. «La Sonatrach doit entretenir de bonnes relations avec des partenaires étrangers pour développer ses programmes», a précisé Arkab, ajoutant que la compagnie pétrolière nationale «préserverait ses intérêts». Total avait annoncé, dimanche 5 mai, avoir signé un accord pour 8,8 milliards de dinars avec l'américain Occidental Petroleum en vue d'acquérir les actifs en Afrique de la compagnie américaine Anadarko dans le cas où cette dernière serait rachetée par Occidental Petroleum. Occidental est finalement sorti vainqueur le 10 mai d'une guerre d'enchères avec le géant américain Chevron qui lui a permis d'acquérir Anadarko pour 57 milliards de dollars, ouvrant la voie à Total pour l'acquisition des actifs d'Anadarko en Afrique, dont l'Algérie.

Les récents propos de Mohamed Arkab contrastent avec ceux prononcés la veille, dans lesquels il laissait entendre que l'Algérie s'opposerait au rachat des actifs d'Anadarko en Algérie. «Jusqu'à présent, nous sommes d'accord avec notre partenaire [Anadarko], avec lequel nous avons réalisé de grands projets qui ont été éminemment profitables pour Sonatrach», avait déclaré ce dimanche le ministre de l'Énergie, cité par l'agence APS. «Nous avons de très bonnes relations avec Anadarko et nous continuerons à traiter avec lui par l'intermédiaire de Sonatrach», avait indiqué le ministre, laissant ainsi entendre que le gouvernement s'opposerait à l'accord. Le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, a affirmé que la compagnie nationale pétrolière n'a pas encore fait valoir son droit de préemption s'agissant de l'affaire de l'acquisition des actifs de la compagnie pétrolière américaine Anadarko en Algérie par la française Total. «Sonatrach mettra tous les moyens juridiques au moment opportun en fonction des études et analyses», a-t-il précisé en marge de sa visite dans la wilaya de Tindouf en compagnie du PDG de la Sonatrach. Tout en soulignant que cette opération d'achat des actifs n'a pas été confirmée, le ministre a indiqué que «Sonatrach cherchera le bon compromis, l'intérêt du pays et davantage de développement». Toutefois, Arkab n'a pas caché son inquiétude : «Nous avons lu cette information sur les sites et nous sommes préoccupés et inquiets de cette transaction.» «Aussi bien Sonatrach que ses partenaires étrangers ont intérêt à veiller sur le principe de gagnant-gagnant», a-t-ajouté. «Sonatrach a besoin de ses partenaires pour développer davantage ses périmètres miniers, ses recherches d'exploitation, son niveau de production ainsi que ses recettes en devises», a souligné le ministre avant de rappeler que la compagnie nationale ne peut se développer sur ses efforts propres dans toutes les phases de projets, notamment dans l'exploitation. Avant de fermer cette parenthèse, le premier responsable du secteur a félicité la Sonatrach pour son niveau de négociation avec ses partenaires étrangers.

M. A.

Communication

Mounir Hemaïdia installé dans ses nouvelles fonctions de PDG de l'ANEP

Le nouveau président-directeur général (PDG) de l'Agence nationale d'édition et de publicité (ANEP), Mounir Hemaïdia, a été installé, hier, à Alger, dans ses nouvelles fonctions, en remplacement de Djazia Djeddou, démise de ses fonctions de directrice générale par intérim de l'ANEP. Présidant la cérémonie d'installation, le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Hassan Rabehi, a affirmé que «l'ANEP, placée sous la tutelle du ministère de la Communication, compte parmi les institutions les plus importantes, de par sa relation avec les différents médias publics et privés et ses activités aussi riches que diversifiées». Rabehi a fait part de «la pleine disponibilité» des responsables de cette entreprise à «traiter avec les partenaires en toute démocratie et transparence, en tenant compte de la conjoncture que traverse le pays et dans le cadre du respect des valeurs nationales», insistant sur l'impératif de «faire prévaloir l'intérêt suprême du pays, en œuvrant à diffuser un discours médiatique responsable et engagé, à même de concourir à la préservation de la sécurité et de la stabilité du pays». Le ministre a passé en revue le parcours professionnel de Hemaïdia, qui l'habilite «à s'acquitter pleinement de la mission dont il est investi». Rabehi a appelé, en outre, tous les médias «à coopérer avec la commission chargée de définir les critères d'octroi de quotas et d'espaces publicitaires au profit de la presse publique et privée, de manière à satisfaire les demandes de ces institutions médiatiques, d'une part, et de se conformer aux principes et objectifs nationaux d'autre part». Par ailleurs, Hemaïdia a exprimé son «attachement à développer l'entreprise pour lui permettre d'accomplir le rôle pionnier qui lui a été confié pour l'édification de l'Algérie de demain, en conférant davantage de transparence à la gestion, à la numérisation et au recrutement de l'élément humain qualifié, d'autant que l'ANEP compte parmi les principales institutions, au regard de son champ d'action stratégique».

N. I.

78e anniversaire de la mort du fondateur, Mohamed Bouras

Zitouni : «Les SMA ont grandement contribué à la Guerre de libération»

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a affirmé, à Alger, que les Scouts musulmans algériens (SMA) avaient «grandement» participé à la sensibilisation des Algériens durant l'occupation française et avaient le «grand mérite» de fournir à la Guerre de Libération nationale de vaillants commandants.

Dans son allocution à l'occasion de la commémoration du 78e anniversaire de la mort du fondateur des SMA, Mohamed Bouras, Zitouni a fait savoir que les SMA avaient «un rôle important» dans la formation des leaders du mouvement national durant l'occupation française et la préparation de la Révolution qu'ils avaient dotée de vaillants commandants et héros».

La fondation des SMA en 1936 par le Chahid Bouras, est intervenue «en réponse au grand souci de ce dernier de préserver les composantes de l'identité algérienne et de former une génération à même de prendre les rênes de la Guerre de Libération nationale qui a déstabilisé les forces du colonialisateur», a-t-il souligné, ajoutant que «les SMA sont devenus, après l'indépendance, une école ayant le mérite d'avoir formé une génération de jeunes disciplinés et dévoués à leur patrie et à leur peuple». Le ministre a appelé, dans ce sens, tous les Algériens à «faire preuve d'un haut sens de responsabilité pour poursuivre l'édification du pays, notamment en cette étape précise de son histoire», mettant l'accent sur l'impératif d'«assumer toutes les responsabilité afin de rester fidèle au serment des chouhada et de préserver les acquis réalisés en parallèle avec les défis auxquels fait face notre pays sur les plans régional et international». Il a exhorté, en outre, tous les enfants de l'Algérie à «s'attacher aux principes de la nation, à rester unis et à défendre l'Algérie». De son côté, l'ancien commandant général des SMA, Messaoud Aliouat, a évoqué les conditions dans lesquelles l'organisation a été créée, rappelant que 17 des 22 dirigeants qui ont décidé de déclencher la Révolution du 1er Novembre 1954 étaient membres des SMA. Plusieurs figures emblématiques des SMA ont été distinguées au terme de cette cérémonie dont le Commandant général actuel, Mohamed Bouallègue.

Chebel M.

Désengorgement de la capitale

La pénétrante autoroute de l'Est à la RN 5 El Alia livrée fin juin prochain

Le projet de liaison reliant l'autoroute de l'Est au niveau d'El Alia à la RN 5 permettant de désengorger l'axe routier principal du nord de la capitale aux communes d'El Mohammadia et de Bab Ezzouar sera livré fin juin prochain, a indiqué le ministre des Travaux publics et des Transports, Mustapha Kouraba. Lors d'une visite de travail et d'inspection au niveau de plusieurs projets en cours de réalisation à Alger, Kouraba a expliqué que ce projet a pour but de fluidifier le trafic routier et désengorger l'entrée Est d'Alger, soulignant la nécessité, pour les maitres d'œuvre, de veiller sur la bonne qualité des réalisations.

Ce projet permettra également aux automobilistes d'accéder à la RN 24 sans avoir à emprunter l'échangeur du quartier des Bananiers souvent congestionné. Cela, à travers le réaménagement de l'échangeur RN 24-autoroute de l'Est avec l'intégration de bretelles et la création de deux giratoires assurant l'ensemble des sens de déplacement.

Le coût total de ce projet est estimé à 700 millions de dinars. Présent lors de cette visite, le directeur des travaux publics (DTP) de la wilaya d'Alger, Abderrahmane Rahmani, a indiqué que cet axe reliant l'autoroute de l'Est à la commune de Bab Ezzouar permettra aux automobilistes d'éviter la sortie menant au rond point de l'entrée de Bab Ezzouar, habituellement congestionnée près de la ligne de tramway. Le ministre s'est également rendu au niveau des travaux du projet de radiale entre Oued Ouchaiah, la RN 38 et Benghazi dans la commune de Baraki. Ce projet répond à un besoin de fluidité du trafic occasionné par la forte intensité de la circulation entre Baraki Oued Ouchaiah, la RN 38 et Benghazi. Longue de 4,5 km dont 1,2 km de viaduc, cette radiale sera opérationnelle au cours du 3e trimestre 2019 pour le sens vers Alger. Le second sens desservant Baraki et Blida sera opérationnel entre fin 2019 et début 2020, a fait savoir Kouraba. Cette infrastructure permettra ainsi une liaison rapide entre le centre d'Alger et l'autoroute Est-Ouest au niveau de Baraki et le centre du pays, particulièrement pour les poids lourds. Cela contribuera aussi à l'allégement du trafic des autres axes autoroutiers et pénétrantes (rocade sud, pénétrantes de l'aéroport, des Ansasses et de Bir Mourad Raïs) ainsi qu'au niveau des communes de Gué de Constantine et de Baraki. Réalisé par l'entreprise publique ENGOA, le montant de ce projet s'élève à près de 10,8 milliards de dinars. Par ailleurs, le ministre s'est également enquis de l'avancement des travaux d'extension du côté ouest de la promenade des Sablettes, qui offrira notamment une vue imprenable sur le centre de la capitale. Plusieurs aménagements sont en cours de réalisation au niveau de la promenade dont un parking supplémentaire, des établissements de restauration ainsi que des ponts d'accostage pour les bateaux de plaisance.

ONM

Mohand Ouamar chargé de la gestion par intérim

Le secrétariat général de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM) a annoncé, lundi, queMohand Ouamar Benlhadj est désormais chargé de la gestion des affaires de l'organisation, en remplacement de son secrétaire général Saïd Abadou, incapable d'assumer ses fonctions pour des «raisons de santé». «Vu que Abadou souffre de problèmes de santé qui l'empêchent d'assumer ses fonctions, la gestion de l'ONM est confiée, jusqu'à nouvel ordre, à Mohand Ouamar Benlhadj, membre du secrétariat national, chargé de la publication et de la documentation», a précisé un communiqué de cette organisation. «Soucieuse d'être au diapason des évènements marquant la scène nationale, l'ONM a exprimé, clairement, son soutien aux revendications légitimes du mouvement populaire».

C. M.

Invité de la Chaîne 3 de la Radio Algérienne

Le Pr Djamal-Eddine Nibouche relève la lenteur du ministère de la Santé à lancer des actions de prévention contre les lourdes pathologies

Les lois d'application existent pour inaugurer des activités de prévention contre des pathologies cruciales, telles les cardiopathies, le diabète ou le tabagisme, mais elles se trouvent contrecarrées par «l'absence d'une continuité au sein du ministère de la Santé». S'exprimant, hier , à l'émission L'Invité de la rédaction de la Chaîne 3 de la Radio Algérienne, le chef du service de cardiologie de l'hôpital Nafissa-Hamoud à Hussein Dey, estime qu'il y a urgence à s'intéresser de très prés à ces maladies et à prendre à leur encontre des mesures urgentes afin de limiter leurs effets sur la population. Signalant le taux particulièrement élevé de décès provoqué par les maladies cardiovasculaires, dues aux cardiopathies rhumatismales, ce praticien invite à développer une stratégie pour les prévenir et les traiter. Notant une «transition épidémiologique» de ce type de pathologie, le professeur Djamal-Eddine Nibouche prévient contre la survenue d'une hécatombe», contre laquelle, prévient-il, le pays se trouverait désarmé, en raison, explique-t-il, de la complexité et de la lourdeur de prise en charge médicale de cette dernière. Si le sérieux danger que représente cette maladie n'a pas été suffisamment pris en compte par les services du ministère de la Santé c'est, selon lui, en raison de l'absence d'une continuité de réflexion à son égard, qu'il explique par les changements successifs et rapprochés de ministres. Il existe, relève-t-il, un panel d'experts dotés d'une grande expérience «qui auraient du être écoutés sur les problèmes cruciaux de santé publique», sur lesquels, souligne-t-il, «nous avons sans cesse attiré l'attention». L'intervenant déclare, d'autre part, ne pas comprendre que le travail «colossal» mené «depuis de nombreuses années» autour des risques intégrés des maladies cardiovasculaires, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), n'ait donné lieu à aucune suite. Pour mieux révéler l'immobilisme du ministère de la Santé, ce médecin tient à citer l'exemple de la lutte anti-tabac, dont la Journée, note-t-il, sera célébrée prochainement, et dont les lois pourtant existantes, notamment la loi sanitaire, attendent encore d'être appliquées. Dénonçant, par ailleurs, les publicités centrées sur la consommation de sucre et autres friandises, «un facteur de risque indéniable du diabète et des maladies cardiovasculaires», l'invité rappelle que la prévalence du diabète en particulier, est trop élevée (14%). Mettant, d'autre part, en avant d'autres facteurs, à l'exemple du stress, très présent en Algérie, auquel il ajoute l'obésité, la sédentarité, ainsi que la pollution, ce praticien observe que tous concourent à ouvrir la voie à nombre de maladies.

R. A.

Investissement

Les conditions d'établissement du constat d'entrée en phase d'exploitation fixées au JO

Un décret exécutif fixant les conditions et les modalités d'établissement du constat d'entrée en phase d'exploitation de l'investissement pour le bénéfice des avantages qui en découlent a été publié au Journal officiel N° 31.

Le constat d'entrée en phase d'exploitation est «la formalité exigée de l'investisseur, matérialisé par un procès verbal, destiné à attester qu'il a honoré son engagement en matière d'acquisition des biens et services, au moins, à un niveau permettant d'exercer l'activité sur laquelle porte l'investissement enregistré auprès de l'Agence nationale de développement de l'investissement, conformément à l'attestation d'enregistrement et qu'il est entré en exploitation». Cette formalité est établie en la forme d'un procès-verbal conforme à un modèle joint en annexe du décret, après visite sur les lieux par les personnes habilitées du centre de gestion des avantages du guichet unique décentralisé de rattachement.
Le procès-verbal est établi et délivré dans un délai n'excédant pas 30 jours à compter de la date de dépôt de la demande formulée par l'investisseur, selon un modèle joint en annexe du décret. S'agissant des effets du constat d'entrée en phase d'exploitation, le bénéfice des avantages d'exploitation est octroyé, selon plusieurs cas. Ainsi, pour la création d'activités nouvelles, l'investisseur bénéficie de la plénitude des avantages, tandis que pour l'extension de capacités de production (expansion quantitative et/ou qualitative), l'investisseur bénéficie des avantages d'exploitation par application d'un pourcentage déterminé au prorata des investissements nouveaux par rapport aux investissements totaux. Pour la réhabilitation lorsqu'il poursuit des objectifs de rationalisation, de modernisation ou d'augmentation de productivité, l'investisseur bénéficie des avantages d'exploitation par application d'un pourcentage déterminé au prorata des investissements nouveaux par rapport aux investissements totaux. D'autre part, lorsqu'un investissement comporte plusieurs unités ou implantations concernées par l'investissement, seules celles situées dans les zones visées par l'article 13 de la loi du 3 août 2016, bénéficient des avantages d'exploitation applicables à ces zones.
Les unités ou implantations, concernées par l'investissement, continuent à l'achèvement de la période d'exonération de bénéficier pour la période restante des avantages auxquels elles ouvrent droit. Par ailleurs, il est indiqué que «l'entrée en phase d'exploitation partielle d'un investissement n'entraîne pas, pour l'investisseur, l'obligation immédiate et impérative de se faire établir un procès-verbal de constat d'entrée en phase d'exploitation». La procédure d'établissement de procès-verbal en question peut être mise en œuvre, soit au moment de la mise en exploitation partielle du projet, soit au moment de son achèvement total ou, au plus tard, à l'épuisement des possibilités de prorogation des délais de réalisation, selon ce décret. L'investisseur dont le projet est partiellement mis en exploitation et qui diffère, sur sa demande expresse, selon un modèle joint en annexe du décret, le bénéfice des avantages d'exploitation, est fiscalisé dans les conditions de droit commun sur son activité partielle, jusqu'à l'établissement du constat d'entrée en phase d'exploitation totale de l'investissement. Le décompte des avantages d'exploitation s'effectue à compter de la date d'établissement du procès-verbal de constat d'entrée en phase d'exploitation. Dans le cas où l'investisseur opte pour le bénéfice immédiat des avantages d'exploitation, ceux-ci sont mis en œuvre sur la base d'un procès-verbal de constat d'entrée en phase d'exploitation partielle et commencent à courir à compter de la date de son établissement. L'établissement d'un procès-verbal de constat d'entrée en phase d'exploitation totale vaut reconnaissance de la satisfaction par l'investisseur, aux obligations souscrites en contrepartie des avantages accordés et lui donne la possibilité d'enregistrer un nouvel investissement, au titre de l'extension des capacités de production ou de réhabilitation d'investissements existants, ayant lui-même déjà bénéficié d'avantages.

Ali B.

Assurances

La CNMA a réalisé une croissance de 8% en 2018

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 14 milliards (mds) de dinars en 2018, contre 13,012 mds de dinars en 2017, soit 8% de croissance, a indiqué, hier, la Caisse dans un communiqué. «Cette évolution a été réalisée grâce à la diversification dans l'offre des produits et des exigences techniques de plus en plus rigoureuses et ce en comptant sur notre propre réseau sans avoir recours à des intermédiaires».
Pour ce qui est de l'indemnisation des sinistres, la CNME, dotée d'un réseau de 483 bureaux locaux à la fin de 2018, a réglé plus de 8,5 mds de dinars en 2018 et près de 23 milliards de dinars en 3 ans. La CNMA affiche ainsi un taux de couverture des engagements de 147% et s'est même permis d'augmenter, au courant de cette année, son capital social. En matière d'investissements, la Caisse a lancé plusieurs projets dans le cadre de la mise en place d'un programme ambitieux de réhabilitation et de construction. Dans le cadre de son plan stratégique et en raison des résultats «satisfaisants» du centre de formation, de services polyvalents et de vulgarisation «Dar El Fellah» de Khenchela, la CNMA a lancé la construction d'autres centres destinés aux acteurs du monde agricole et rural qui permettraient la mise en œuvre d'une politique de développement de services de proximité à travers tout le territoire national (Oran, Ouargla, Saïda...). Dans le cadre de la modernisation de son management, la CNMA se lance dans la numérisation et la digitalisation.
Tournée vers l'avenir, cette démarche s'est rapidement imposée comme une nécessité pour offrir un meilleur service et faciliter l'interaction avec ses sociétaires et clients, ajoute la même source.

T. D.

Concours de récitation du Coran, du Hadith et de l'Histoire de la révolution

Plus de 200 lauréats distingués à Alger

Plus de 200 élèves d'écoles coraniques et lauréats des 3 cycles scolaires ont été distingués, lundi à Alger, lors de la 4e édition du concours du Saint Coran, du Hadith et de l'Histoire de la révolution nationale.
En marge de cette cérémonie, organisée à la salle des conférences de Dar El Imam (El Mohammadia), le directeur des Affaires religieuses et des Wakfs d'Alger, Zouhir Boudraâ, a affirmé que cette distinction se voulait «un encouragement» aux élèves lauréats de la 4e édition de ce concours, lancé début Ramadhan à travers 57 communes et encadré par des imams, des mourchidate et des affiliés du secteur, ajoutant que le thème du concours, initié par la direction «n'a pas omis l'histoire de la révolution nationale».
Le concours a suscité «un grand engouement» chez les élèves de différentes tranches d'âge, a précisé Boudraâ, ajoutant que ce concours, encadré également par des enseignants bénévoles, intervient à la veille du lancement, après le mois de Ramadhan, de l'école coranique d'été, et ce jusqu'à la fin d'août prochain.
Celle-ci, a-t-il poursuivi, connaît, chaque année, «une grande affluence» d'enfants et de jeunes (cycles primaire, moyen, secondaire et universitaire), désireux d'apprendre les préceptes, la psalmodie et la récitation du Saint Coran. La cérémonie de distinction des lauréats de différents âges et niveaux scolaires qui étaient accompagnés de leurs parents et enseignants, s'est déroulée dans un climat empreint de spiritualité et de joie.
Le responsable a mis en avant les aides importantes fournies aux écoles coraniques par les services de wilaya, dans le cadre de leur aménagement, ameublement et équipement en chauffage et climatisation, contribuant ainsi à l'obtention de résultats probants. Plus de 100 000 élèves, tous paliers d'enseignement coranique confondus, ont été inscrits, au titre de la nouvelle année scolaire d'enseignement coranique (2018-2019), dont 50 000 élèves de moins de 6 ans, dans les classes de préscolaire (l'apprentissage du Coran pour la petite enfance) et près de 60 000 élèves dans les classes pédagogiques (deuxième cycle) et ce, au niveau de 50 écoles coraniques, dont 13 internats, soit un total de 1080 classes coraniques visant à diffuser les valeurs de l'Islam modéré. Concernant la distribution des sommes collectées dans le cadre du Fonds de la Zakat, Boudraâ a fait savoir que 2320 familles nécessiteuses et démunies bénéficieront, tous les deux mois, d'une aide financière, notant qu'un montant de 9 milliards de centimes a été consacré, cette année, au titre de la Zakat el Fitr, à 16 000 familles dans le cadre des opérations de solidarité.

Houda H.

Restauration de tourisme et exploitation des eaux thermales

Les conditions d'exercice de l'activité fixées par décret exécutif

Les conditions d'exercice de l'activité de restauration de tourisme ont été fixées par un décret exécutif publié au JO N° 31. Ce décret qui abroge les dispositions du décret N° 85-12 du 26 janvier 1985, modifié et complété, définissant et organisant les activités hôtelières et touristiques, a pour objet de «définir et d'organiser l'activité de restauration de tourisme, en tant qu'activité commerciale réglementée».

Ce nouveau décret (N° 19-151 du 29 avril 2019) considère «restaurants de tourisme», les restaurants possédant des installations et des équipements correspondant à un certain niveau de confort et de service et destinés à fournir à une clientèle, des repas de toute nature, avec ou sans animation. Le texte de loi exige des restaurants de tourisme de «répondre à la législation et à la réglementation en vigueur, notamment dans les domaines de l'urbanisme, de la sécurité et de la protection contre les risques de l'incendie, de l'hygiène et la salubrité publique, du commerce, de l'environnement, des assurances, ainsi que des débits de boissons et des spectacles». Détaillant les normes auxquelles doivent répondre désormais les «restaurants de tourisme», le nouveau décret a précisé que ces restaurants seront «classés en 4 catégories exprimées par un nombre d'étoiles croissant avec le confort du restaurant, allant d'une à 4 étoiles, conformément à des normes de classement telles que fixées» par la loi.
Les intéressés doivent, à cet égard, déposer une demande de classement de leurs restaurants, auprès de la Direction de wilaya chargée du tourisme, contre récépissé de dépôt, accompagnée d'une copie du registre du commerce, d'une copie du constat de conformité aux règles d'hygiène et de salubrité publique, délivrée par les services de la santé territorialement compétents, une copie du constat de conformité aux règles de sécurité contre les risques d'incendie, délivrée par les services de la Protection civile territorialement compétents. Selon ce nouveau décret, une commission de wilaya de classement des restaurants doit être créée auprès du wali. Elle est composée des directeurs de wilaya chargés du tourisme, de la réglementation et des affaires générales, du commerce, de la santé, de l'environnement, de la protection civile et d'un représentant des professionnels de l'activité de restauration de tourisme dans la wilaya. Le classement des restaurants de tourisme dans les catégories 1, 2, 3 et 4 étoiles est prononcé par le wali territorialement compétent après avis de la commission, alors que la révision du classement est prononcée à tout moment par la commission sous réserve de certaines dispositions. Les nouvelles conditions arrêtées dans le décret stipulent que le classement dans une catégorie supérieure est prononcé lorsque le restaurant de tourisme classé possède toutes les caractéristiques exigées pour cette nouvelle catégorie, tandis que le déclassement dans une catégorie inférieure est prononcé, après mise en demeure, lorsque les caractéristiques du restaurant de tourisme ne correspondent plus aux exigences de la catégorie de son classement antérieur.
La radiation du répertoire des restaurants classés dans la catégorie «restaurant de tourisme» est prononcée, quant à elle, par arrêté du wali dans les cas où les caractéristiques du restaurant ne correspondent plus aux exigences de la catégorie la plus basse et ce, après mise en demeure, ou si l'exploitant refuse de se soumettre aux visites des membres de la commission, après mise en demeure, ou encore lorsque le restaurant a cessé toute exploitation à la demande expresse de l'exploitant. Le décret prévoit également, dans les cas de radiation, la perte pour l'exploitant du bénéfice de tous les effets se rattachant au classement et, de ce fait, est tenu de retirer la mention «restaurant de tourisme» de tout affichage commercial ou support publicitaire. Pour la vérification de leur conformité aux conditions requises pour leur classement, les restaurants à classer doivent admettre la visite des membres de la commission. Le classement attribué doit être affiché à l'entrée principale du restaurant de tourisme, avec un panonceau officiel de classement indiquant sa catégorie de classement. Ce panonceau est délivré par l'Agence nationale de développement du tourisme, contre paiement d'une contrepartie financière, sur présentation de l'arrêté de classement. Les exploitants des restaurants déjà classés dans la catégorie «restaurants de tourisme» sont tenus de se conformer aux dispositions du nouveau décret dans un délai de 12 mois à compter de sa date de publication au Journal officiel. D'autre part les nouvelles conditions et modalités d'octroi de la concession, d'utilisation et d'exploitation des eaux thermales sont désormais fixées par un décret exécutif paru dans le dernier numéro du Journal officiel (JO). Modifiant et complétant le décret exécutif N° 07-69 du 19 février 2007 fixant les conditions et les modalités d'octroi de la concession d'utilisation et d'exploitation des eaux thermales, et basé sur le rapport conjoint des ministres du Tourisme et de l'Artisanat et celui des Ressources en eau, le nouveau texte de loi définit, en premier lieu, clairement tout établissement thermal. Il s'agit de toute structure «utilisant l'eau thermale et ses dérivés à des fins thérapeutiques et/ou de remise en forme, appelée communément station thermale. De même que celle «utilisant l'eau de mer et les produits naturels extraits de la mer à des fins thérapeutiques et/ou de remise en forme, appelée communément Centre de thalassothérapie». Tout en soulignant que les eaux thermales «sont soumises, impérativement, à des analyses physico-chimiques et bactériologiques», ledit décret stipule que la concession de l'eau thermale est «octroyée par arrêté du wali, territorialement compétent, après avis favorable du comité technique du thermalisme, à toute personne physique ou morale de droit public ou privé qui en fait la demande». Une fois celle-ci avalisée, les travaux de réalisation de l'établissement thermal «doivent être entrepris dans un délai d'une année, à compter de la date de notification de l'arrêté portant permis de construire», est-il indiqué, alors que l'exploitation «est soumise à une autorisation délivrée par le wali territorialement compétent, sur proposition du directeur de wilaya chargé du tourisme». Laquelle exploitation est précédée d'un contrôle conjointement effectué par les services compétents des ministères en charge du thermalisme et de la santé.
«L'autorisation d'exploitation est personnelle, incessible et intransmissible», est-il, par ailleurs, notifié tandis qu'«en cas de décès du propriétaire, les ayants droit peuvent poursuivre l'exploitation à charge pour eux de se conformer aux dispositions de l'article 40 dudit décret.
En outre, le titulaire de l'autorisation d'exploitation «est tenu d'entrer en activité «dans un délai de 6 mois, à compter de la date de sa délivrance», tandis qu'il s'engage à «assurer des aménagements et des équipements dédiés aux personnes à mobilité réduite pour l'ensemble des prestations offertes, conformément à la réglementation en vigueur». Il est, de plus, tenu de répondre aux «exigences et normes d'hygiène» auxquelles sont également soumises les installations destinées aux pratiques associées de médecine physique ou de rééducation fonctionnelle», alors que «toute modification d'aménagement de l'établissement thermal doit faire l'objet d'une demande auprès du ministère chargé du thermalisme» pour être soumise à «l'avis du comité technique du thermalisme». Chaque établissement est tenu d'afficher les tarifs pour l'ensemble des prestations proposées et de mettre à la disposition de sa clientèle un registre de réclamations, est-il noté. Enfin, il est porté à la connaissance des stations thermales et autres centres de thalassothérapie en exploitation, qu'elles «continuent leurs activités, sous réserve de se conformer aux dispositions du présent décret dans un délai n'excédant pas 6 mois, à compter de la date de sa publication au Journal officiel».

Houda H. /Ag.

Énergies renouvelables

Vers la création de l'instance nationale

Le Conseil interministériel, tenu mercredi sous le présidence du Premier ministre, Noureddine Bedoui, a examiné le dossier de création de l'instance nationale des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, a indiqué le communiqué des services du Premier ministre.
«Le dossier des énergies renouvelables constitue une priorité nationale», a précisé Bedoui lors d'une intervention, affirmant que «notre pays avait déjà fait ses premiers pas vers la concrétisation de la transition énergétique», une transition qui, selon le chef du gouvernement, n'a pas encore atteint la cadence escomptée et la coordination efficace. Pour le Premier ministre, la création et l'installation de cette commission s'avèrent un impératif, considérant les atouts que recèle le pays en matière d'énergies renouvelables et les jeunes compétences parmi les diplômés des instituts et des écoles nationales activant aussi bien en Algérie qu'à l'étranger.
«Cette instance jouera un rôle prépondérant dans l'exploitation, avec efficacité et efficience, de tout le potentiel local, et contribuera sans doute à l'épanouissement des start-up spécialisées dans la manutention et la production notamment dans les régions su Sud et des Hauts-Plateaux, pour atteindre, ainsi, son objectif, celui de garantir la sécurité énergétique du pays», a-t-il ajouté. L'examen de la création de cette instance intervient conformément aux recommandations onusiennes en matière de promotion des énergies renouvelables, et en application des engagements internationaux de l'Algérie en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour préserver l'environnement dans le cadre du développement durable», a-t-on expliqué dans le communiqué. Par ailleurs, la réunion a examiné l'ensemble des mécanismes permettant la mise en place d'une instance nationale qui sera chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie nationale des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique conformément à la loi N° 04-09 du 14 août 2004, relative à la promotion des énergies renouvelables dans le cadre du développement durable. Outre les ministres de l'Intérieur, de l'Energie, des Finances, de l'Industrie, du Commerce, de l'Enseignement supérieur, de l'Environnement et de l'Agriculture, étaient présents à la réunion des responsables représentants de Sonelgaz, de la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG), du Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) et de l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE), conclu le communiqué.

N. I.

Médéa

Une dotation financière de 8 milliards de dinars allouée pour le plan local de développement

Quatre principaux secteurs d'activités, en l'occurrence l'énergie, les travaux publics, la jeunesse et les sports, et celui de la santé ont accaparé le gros des subventions octroyés à la wilaya.

Une dotation budgétaire d'un montant de l'ordre de 8 milliards de dinars a été allouée à la wilaya de Médéa, sur le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales (Fgscl), pour le financement de plusieurs opérations retenus dans le cadre du plan local de développement, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Quatre principaux secteurs d'activités, en l'occurrence l'énergie, les travaux publics, la jeunesse et les sports, et celui de la santé se sont accaparés le gros des subventions octroyés à la wilaya, eu égard aux grands besoins exprimés dans ce sens par de nombreuses communes, a-t-on signalé. Ainsi, une dotation de 4 milliards de dinars sera réservée au secteur de l'énergie, avec en priorité, le raccordement en gaz naturel des six communes situées à l'ouest de la wilaya, afin de parvenir, d'ici la fin de l'année en cours, à garantir une pénétration en gaz naturel à l'ensemble des 64 communes que compte la wilaya, a-t-on indiqué. Un projet de raccordement en gaz naturel de 9 communes de l'est et du nord-est de la wilaya de Médéa, à partir du gazoduc de Beni Slimane, est en cours de réalisation et sera fin prêt, cet été, a fait savoir la même source, ajoutant que l'entrée en exploitation de ce projet portera à 58 le nombre global de communes approvisionner en gaz naturel, les 6 communes restantes seront prise en charge à la faveur de ce plan de développement.

Le secteur de la jeunesse et des sports à été crédité d'une subvention financière de l'ordre de 1,27 milliard de dinars, destinée à la réalisation de terrain de sport et de complexes sportifs de proximité (CSP) au niveau des grandes agglomérations baines, alors que le secteur des travaux publics s'est vue attribué une enveloppe financière d'un montant de 570 millions de dinars qui seront consacrés à la réhabilitation d'un linéaire de 73 km de réseaux de chemins de wilaya et communaux, a-t-on affirmé. Quatre communes, en l'occurrence Ouled Antar, Ouled Hellal, El Omaria et Aïn Boucif, dont une partie importante du réseau routier est très dégradé et nécessite une prise en charge, ont été retenue pour bénéficier des opérations de réhabilitation programmés pour le proche avenir, a-t-on conclu.

Bouira

Renforcement du réseau de la Sonelgaz en prévision de l'été

La direction de distribution (DD) de Bouira vient d'annoncer, via un communiqué, le renforcement de son réseau, dans le but de parer aux traditionnels «pics» de consommation énergétique durant la saison estivale. Ainsi, dans le cadre du programme propre et plan passage été, le réseau de distribution a été renforcé par un apport supplémentaire de 7 postes transformateurs entre maçonnés et aériens, et 22,5 km de réseau MT/BT pour lesquels a été allouée une enveloppe financière de l'ordre de 90 millions de dinars, selon la chargée de communication auprès de cette entreprise publique. La même source précise également que parmi les 7 postes transformateurs programmés cette année, 3 sont réalisés et mis en service au profit des localités de Draâ Lahmar et Djaâfra dans respectivement la commune de Sour El Ghozlane et Ouled Chalabi dans la commune de Lakhdaria. Les quatre postes restants, trois sont en cours de réalisation au niveau des municipalités de Bouderbala, Aghbalou et Chorfa et l'autre souffre d'une opposition sur la moyenne tension à El Hachimia. «Ce plan vise à renforcer le réseau de distribution électrique et répondre de la sorte aux attentes et préoccupations des citoyens», précise la SDC de Bouira. Il faut dire que depuis quelques années déjà, les services de la SDC de Bouira ont mis les «bouchées doubles», pour renforcer leur réseau et éviter les coupures de courant intempestives et autres chutes de tension. Et le résultat est assez remarquable, puisque aux pires moments de la canicule de 2018, et hormis quelques dysfonctionnements, aucune coupure de longue durée ou délestage n'ont été signalés.

En dépit de ces réalisations, le SDC de Bouira reste irrémédiablement «otage» de certaines données qui impactent sur ses performances et par ricochet sur les abonnés.

En effet, l'un des «boulets» de cette entreprise, ce sont bien les oppositions des populations. À ce propos, l'attachée à la communication auprès de la DD de Bouira note que le phénomène des oppositions reste «un des obstacles majeurs» qui freinent la réalisation de leurs projets de développement et «porte préjudice» à la qualité et la continuité de service, et même quand elles sont levées génèrent un retard important dans la livraison de nos ouvrages à l'exploitation. Enfin, que serait Sonelgaz de Bouira sans ses sempiternelles créances ? En effet, elles s'élèvent actuellement à 678 millions de dinars, dont une grande partie est détenue par les administrations, à savoir 295 millions de dinars. Viennent ensuite les abonnés domestiques avec 239 MDA. À titre indicatif et lors de sa dernière visite à Bouira, l'ex-ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, avait fait savoir que la wilaya allait bénéficier d'un plan de développement énergétique assez conséquent, évalué à plus de 600 milliards de centimes, étalé sur 5 ans.

Boumerdès

Intenses préparations pour une bonne saison estivale 2019

La wilaya de Boumerdès a lancé la mise en œuvre de diverses mesures nécessaires pour réussir une «bonne saison estivale» ciblant, pour cette année 2019, un flux de pas moins de 15 millions d'estivants et visiteurs, a-t-on appris du directeur du tourisme et de l'artisanat. «La wilaya possède toutes les ressources naturelles (plages, forêts, montagnes) nécessaires pour atteindre cet objectif (15 millions de visiteurs), et pourquoi pas le dépasser, conformément à un dispositif mis en application de façon précoce, pour cette saison estivale 2019», a assuré Louardi Abidi lors de la présentation du rapport de sa direction consacré aux préparatifs de la saison estivale prochaine, devant l'APW. Parmi les mesures mises en place à ce titre, il a signalé le lancement d'une opération de réaménagement, équipement et nettoyage au profit de l'ensemble des plages autorisées à la baignade, dont le nombre sera porté cette année à 47, sur un total de 61 parcourant un littoral de plus de 100 km de longueur. Il s'agit, également, a ajouté Abidi, de l'installation au niveau des plages, de points médicaux mobiles relevant de la Direction de la santé, parallèlement à l'aménagement et le nettoyage des plages autorisées à la baignade, en collaboration avec les communes côtières concernées en vue de leur permettre d'avoir des revenus supplémentaires, tout en mettant un terme à l'exploitation illégale de ces espaces. Le même dispositif a prévu l'aménagement d'accès aux plages et leur dotation en panneaux signalétiques et autres panneaux publicitaires, tout en garantissant l'éclairage public à leur niveau, ainsi que des routes y attenantes, des parkings pour les véhicules et l'aménagement d'aires destinées au commerce, des douches et des salles d'eau, et autres commodités nécessaires au bien-être des estivants. L'entreprise d'hygiène «Medi-Net» est chargée de veiller à la propreté des plages et à l'enlèvement des déchets à leur niveau. Le même rapport présenté par le directeur du tourisme de la wilaya souligne l'interdiction faite au camping anarchique, à travers l'aménagement d'espaces contrôlés pour ce faire, le long du littoral et au niveau des forêts de la région.

A cela s'ajoute le lancement de stages de formation spécialisée au profit des prestataires de services, dont les agences de tourisme, et gérants de camps de vacance et d'établissements hôteliers, outre la tenue de foires artisanales au niveau des plages.

Au volet hébergement, la wilaya compte 20 structures hôtelières d'une capacité globale de 3200 lits, en plus de 5000 lits assurés par les camps de vacances de la région, et nombre d'établissements éducatifs et centres de formation.

Selon le bilan de la saison estivale 2018, présenté à l'occasion, la wilaya de Boumerdès a accueilli près de 15 millions d'estivants, l'année dernière. Sur ce total de vacanciers, près de 115 000 ont passé 120 000 nuitées (dont 3500 nuitées enregistrées à l'actif de touristes étrangers) au niveau de la vingtaine d'hôtels que compte la wilaya.

Constantine

Une avancée scientifique dans le prélèvement d'organes

Le prélèvement a été réalisé par une équipe médicale pluridisciplinaire algérienne, composée de spécialistes en chirurgie, en neurologie, en médecine légale, en chirurgie et en imagerie médicale, dans une intervention qui a duré 18 heures

Un grand pas dans le domaine de prélèvements d'organes sur donneur en état de mort encéphalique a été franchi au centre hospitalo-universitaire, CHU-Ben Badis de Constantine avec un prélèvement multi-organes réussi, a relevé dimanche, le Dr Hichem Makhloufi, anesthésiste réanimateur des urgences chirurgicale au CHU Ben Badis et membre de l'Agence nationale des greffes (ANG).

«La réussite de ce prélèvement multi-organes (reins et foie) effectué à la fin de la semaine passée sur donneur en mort cérébral, une première en Algérie intervient après 4 ans de persévérance et 28 tentatives», a précisé le praticien au cours d'une conférence de presse animée par des membres du staff médical qui a conduit cette opération de prélèvement et en présence du directeur général du CHU-Ben Badis, Djamel Benyessaâd. Il a dans ce contexte, salué les efforts déployés des staffs médical et paramédical du CHU-Ben Badis dans la célérité de leur action et l'accompagnement de la famille du donneur.

De son côté, le Dr Omar Boudahane, médecin chef au service de réanimation médicale du CHU-Benbadis, saluant la générosité de la famille du donneur un homme en mort cérébral, âgé de 59 ans, a précisé que ce prélèvement constitue «une réussite dans le domaine médical en Algérie». Le prélèvement a été réalisé par une équipe médicale pluridisciplinaire algérienne, composée de spécialistes en chirurgie, en neurologie, en médecine légale, en chirurgie et en imagerie médicale, dans une intervention qui a duré 18 h, a précisé le médecin. Il a également souligné que tous les moyens matériels ont été mobilisés pour prélever et transporter dans les meilleures conditions et dans la même journée les 3 organes vers l'hôpital militaire Abdelali-Benbaâtouche de Constantine, le CHU de Batna et l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) d'Alger, pour des opérations de greffe au profit de 3 malades, valorisant la coopération fructueuse entre les staffs du CHU Ben Badis et l'ANG.

De son côté, le directeur général du CHU, Djamel Benyessâad, a chaleureusement salué ses équipes médicale et paramédical, les membres de l'ANG assurant que ce prélèvement multi-organes augure «une nouvelle étape dans le don d'organes sur personnes décédées, une œuvre méritoire, altruiste et désintéressée».

Le dernier prélèvement d'un organe à partir d'un donneur mort a été effectué au CHU-Ben Badis en 2002 rappelle-t-on.

Selon le Dr Makhloufi, actuellement près de 25 000 insuffisants rénaux sont recensés en Algérie dont près de 16 000 attendent une greffe hépatique (foie).

Mila

Consolidation avant fin août de tronçons de 3 routes nationales

Les travaux de consolidation de tronçons de trois routes nationales dans la wilaya de Mila seront terminés «avant la fin du mois d'août», a indiqué, ce dimanche, le directeur des travaux publics, Abdalah Sellaï. Il s'agit du tronçon de la RN 5 traversant la commune de Tadjenanet, du tronçon de la RN 79 de la commune de Fedjioua et de tronçons de la RN 5 bis entre Aïn Tine et Sidi Khelifa, de la commune d'Oued El Athmania et de l'évitement de la commune de Teleghema, a précisé ce responsable.

Les travaux engagés concernent également la consolidation de l'intersection des RN 79 et 5 bis, a ajouté la même source qui a indiqué en outre que la réception de la voie de contournement nord de la ville de Mila est prévue «septembre prochain» même si des travaux complémentaires de consolidation seront poursuivis au niveau des endroits ayant connu des glissements de terrain.

Le directeur des travaux publics a fait état de la poursuite des travaux de traitement des dégâts occasionnés par les intempéries sur 7 sites de chemins de wilaya et communaux ainsi que la fin des travaux de réalisation d'une nouvelle route à El Fedj dans la commune de Rouached non encore classée. Le chemin de wilaya N°135 a été réhabilité entre la commune de Baynane et les limites de la wilaya de Jijel, est-il indiqué.

Le viaduc géant de 620 m sur Oued Menar dans la commune de Minar Zerza sur la RN 79 sera réceptionné «la fin de l'année en cours» après la relance de son chantier en novembre de l'année passée, a affirmé le directeur des travaux publics qui a fait état de la mise en service l'été prochain de l'éclairage public au niveau de trois ponts sur les RN 105 et 27.

Souk Ahras

Extension des superficies oléicoles à 12 500 hectares au titre de l'actuelle campagne

Les surfaces dédiées à la filière oléicole ont connu une extension notable dans la wilaya de Souk Ahras au titre de la saison agricole 2018-2018 passant de 4500 à 12 500 hectares , a-t-on appris auprès de la Direction des services agricoles (DSA).

Cette superficie totalise pas moins de 1,5 million d'oliviers, dont 790 000 productifs, selon la même source, qui a souligné que l'évolution de la filière oléicole dans la wilaya de Souk Ahars est à mettre au crédit du programme de plantation d'arbres fruitiers mené conjointement par la DSA et la Conservation des forêts, mais également à l'accompagnement apporté en permanence aux agriculteurs à travers la tenue de plusieurs sessions de formation sur le suivi de l'itinéraire technique.

Outre l'organisation ces dernières années de campagnes de vulgarisation des savoirs oléicoles au profit de 800 agriculteurs, la concrétisation des programmes comme ceux des projets de proximité et de développement rural (PPDRI), du Fonds national de développement agricole (FNDA) et du Haut commissariat pour le développement de la steppe, ont permis à la filière oléicole locale de réaliser un saut aussi bien qualitatif que quantitatif, a-t-on ajouté. La DSA a dans ce contexte fait savoir qu'à la faveur des efforts visant à propulser une filière créatrice de richesse et d'emploi mais aussi bien à protéger le couvert végétal et à mettre en valeur les zones rurales, environ 750 hectares ont été consacrés à l'oléiculture dans les communes arides situées dans le sud de la wilaya telles que Oued kebrit, Targualt Oum Ladaim.

La superficie dédiée à oléiculture dans la wilaya de Souk Ahras est répartie à travers les communes d'Ouled Moumen, Lakjdara, Lemrahna, Lahdada, Sidi Fredj, Drea, M'darouche, Tifeche, Bir Bouhouche, selon la même source. Pour rappel la production oléicole réalisée dans la wilaya de Souk Ahras lors de la précédente campagne agricole a été de 27 000 q d'olives de table et 79 000 q d'olives à huile, a-t-on fait savoir.

Guelma

Lancement «prochain» d'un programme spécial pour le raccordement au gaz naturel de 64 groupements d'habitations

Un programme spécial portant sur le raccordement au réseau de gaz naturel de 64 groupements d'habitations répartis à travers 20 communes de la wilaya de Guelma sera incessamment lancé, a révélé, dimanche, le wali, Kamel Abla.

Le chef de l'exécutif local a indiqué que la concrétisation
de tous les projets inscrits dans le cadre de ce programme va permettre de raccorder au réseau de gaz naturel, les régions et les zones rurales les plus enclavées soulignant que la wilaya a bénéficié de l'enveloppe financière dudit programme dans le cadre du fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales.

Le premier responsable de la wilaya a relevé que ces projets qui nécessitent la construction de 510 km linéaire de réseau, vont donner lieu à 10 500 raccordements collectifs et individuels bénéficiant à plus de 50 000 âmes.

Une fois que le raccordement des groupements d'habitations, des quartiers et des villages concernés sera effectués, le taux de couverture en gaz naturel dans cette wilaya atteindra les 98% contre 88% actuellement, a ajouté le wali qui également indiqué que ce programme spécial sera exécuté parallèlement aux anciens projets lancés antérieurement. Par ailleurs, le raccordement au gaz de près de 9000 foyers répartis à travers les 34 communes de la wilaya, sera progressivement mis en exploitation dans le cadre des projets actuels, selon le même responsable.

Pour rappel, entre mars et avril 2019, près de 3500 foyers répartis entre les communes de Nechmaïa, Bordj Sebat, Bouhchana et Aïn Sendel ont été raccordés au réseau de gaz naturel.

Mascara

Nécessité de relier toutes les sources d'eau en un réseau unitaire pour éviter les coupures

Le ministre des Ressources en eau, Ali Hamam, a appelé, dimanche, à Mascara, les cadres du secteur de la wilaya à relier toutes les sources d'eau de la wilaya en un seul réseau pour éviter toute coupure dans l'approvisionnement de l'eau potable.

Le ministre a appelé les cadres locaux du secteur, à la faveur de la visite de travail qu'il a effectuée dans la wilaya, à relier toutes les ressources hydriques qu'elles soient en surface, souterraines ou dessalées et traitées, dans un réseau unitaire et partant le recours à l'une des ressources en cas de non-exploitation de l'autre qu'elle qu'en soit la cause, de manière à ne pas perturber l'approvisionnement des populations de cette source vitale. Hamam a déclaré que la wilaya de Mascara s'adosse sur diverses ressources hydriques pour assurer l'alimentation en eau potable à ses populations, à commencer par l'eau de mer dessalée, approvisionnée à hauteur de 53% au profit des habitants de la wilaya, les eaux souterraines à 43% et l'eau des barrages à 4%. Cet état de fait pour le moins réconfortant n'empêche pas à rattacher ces sources d'approvisionnement d'eau pour éviter les coupures d'eau en cas d'arrêt de l'une d'elles, a-t-il souligné. 5 autres communes de la wilaya de Mascara devront bénéficier à partir du mois août prochain de l'alimentation en eau potable à partir de la méga station de dessalement de l'eau de mer d'El Mactaâ (Oran), a-t-il déclaré, ajoutant que ceci ne fera augmenter le nombre de communes de la wilaya qui seront alimentées de cette eau non conventionnelle pour atteindre un total de 21 communes, soit 72 pour cent des besoins en eau de la population de la wilaya.

Le ministre s'est engagé, après s'être enquis du projet de réalisation de 2 réservoirs de stockage, de 30 000 m^3 dans la commune de Mamounia, à prendre des mesures draconiennes, dans le respect du code des marchés publics, jusqu'à résilier les contrats avec les entreprises défaillantes à qui, a été confiée la réalisation de projets hydrauliques en raison du retard enregistrés dans la conduite des travaux des projets avec tout cela suppose comme impact sur les coûts des travaux d'achèvement et le retard dans l'exploitation des projets en cours de réalisation. Le ministre, qui s'est enquis des deux projets de bassin d'irrigation à Ghriss et à Kechout, a tenu à rassurer les agriculteurs que la première tranche du bassin d'irrigation de la plaine de Ghriss, qui s'étend sur un superficie de 1500 hectares, entrera en exploitation le mois de juillet prochain, de même que le bassin de la plaine de Kechout dans la commune d'Aïn Frah sur une superficie de 500 ha, qui sera opérationnel, dans la même période. Ali Hamam a affirmé que l'Etat a consenti de grands efforts pour de grands projets de développement, notamment en matière d'irrigation agricole en tant que soutien à l'évolution du secteur agricole en Algérie devant participer pleinement à la création de la richesse et de l'emploi et contribuer à la réduction de la dépendance vis-à-vis des hydrocarbures.

Aussi, il a annoncé la programmation de projets additionnels au profit de la wilaya de Mascara pour renforcer le réseau des stations de traitement et d'épuration des eaux usées et ce, par l'inscription d'une nouvelle STEP au chef lieu de wilaya. Cette dernière vient renforcer l'actuelle STEP qui n'arrive plus à absorber ce que produit la ville de Mascara comme eaux usées, en plus de la programmation de deux STEP dans les communes de Sig et Tighennif.

Aïn Temouchent

La CNAC finance plus de 2400 projets

Le nombre de projets financés par la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac) de Aïn Témouchent a atteint le chiffre de 2403 répartis à travers plusieurs activités sachant que le secteur de l'industrie a bénéficié de 99 projets avec l'intégration du financement des véhicules utilitaires au profit des porteurs de certains projets productifs tels que le BTPH et même les crèches.

Une nouveauté introduite cette année par la Caisse nationale d'assurance chômage. Selon Madaoui Talia, chargée des études techniques principales auprès de l'agence Cnac de Aïn Témouchent, 6891 dossiers ont été déposés à l'agence dont 4743 ont reçu un avis favorable de la part de la commission d'agrément et de sélection, 2717 dossiers ont eu un accord bancaire alors que le nombre de projets financés est estimé à 2403 répartis à travers plusieurs secteurs d'activité dont 86 projets agricoles, 101 dans le domaine de l'artisanat, 139 dans le domaine du bâtiment, 99 dans le domaine industriel, 30 dossiers dans le secteur de la pêche, 6 dans des métiers privés, 596 dans le secteur des services, 1076 projets dans le secteur du transport de marchandises ainsi que 261 versés dans le secteur du transport de voyageurs. L'agence Cnac de Aïn Témouchent, rappelons-le, a enregistré durant les quatre premiers mois de cette année 46 projets dans le domaine agricole, et ce, sur un nombre global de 100 projets enregistrés, soit un taux de 46%. Aussi, pour permettre aux porteurs de projets de réaliser leurs micros entreprises, la Cnac a décidé de les accompagner et de les encourager dans le but de leur garantir la réussite.

À cet effet, l'agence de la Caisse nationale d'assurance chômage a signé une convention de partenariat avec la direction de la formation professionnelle de la wilaya pour assurer des cycles de formation de courte durée au profit de ceux qui sont intéressés par la création de micro entreprises qui s'étalent de 3 à 6 mois.

«On tente à travers ce genre de conventions d'encourager les porteurs de projets agricoles, notamment ceux qui répondent à la spécificité de la wilaya pour suivre des cycles de formation qualifiante de courte durée allant de 3 mois à 6 mois», a indiqué Drif Nordine directeur de l'agence Cnac de Aïn Témouchent. Toutes les spécialités disponibles dans les établissements de formation professionnelle sont diversifiées mais spécialement celles du secteur agricole lequel se taille la part du lion : cela signifie l'engouement vers ce secteur qui enregistre des chiffres satisfaisants. «D'un autre côté, les porteurs de projets cherchent la qualité dans la création de leurs projets d'où la nécessité de notre accompagnement qui permettra à ces jeunes leur intégration dans le monde de l'entrepreneuriat», a précisé Drif.

Il est utile de rappeler que la Caisse nationale d'assurance chômage vient de relever l'âge légal pour le bénéfice des avantages accordés aux porteurs de projets à 55 ans au lieu de 50 auparavant.

Tlemcen

Affluence des jeûneurs sur la source de Beni Boublene, eau naturelle aux nombreuses vertus

La source d'eau naturelle du village de Beni Boublène dans la wilaya de Tlemcen enregistre une importante affluence des jeûneurs durant le mois de Ramadhan, en raison de ses nombreux vertus thérapeutiques, notamment pour les maladies rénales. La localité relevant de la daïra de Mansourah (sortie sud-ouest de Tlemcen), d'habitude très paisible, enregistre durant le mois de jeûne une affluence record de personnes voulant s'approvisionner en eau de la source qui coule au village depuis très longtemps. Aucun habitant du village et même de la région ne peut déterminer l'âge exact de cette source, qui coule à flots et sans interruption depuis des années.

Cette source coule en deux endroits : le côté supérieur de Beni Boublene ainsi que le côté inférieur qui constitue l'extension qu'a connue le village durant les années 1980. Ainsi, El Hadj Mourad, âgé actuellement de près de 80 ans, affirme que cette source existait «avant même qu'il ne vienne au monde». Les habitants de Beni Boublène, un village qui a inspiré le célèbre écrivain Mohamed Dib qui le cite dans son roman *L'Incendie*, adapté durant les années 70 en feuilleton télévisé par Mustapha Badie, se disent très fières de cette source dont la réputation a dépassé largement la région. De nature très chaleureuse avec les visiteurs quotidiens, les habitants du village affichent bien leur fierté pour cette source, dont ils louent les qualités de son eau pure, très fraiche pendant l'été et tiède pendant l'hiver, à l'instar de beaucoup d'autres sources d'eau existantes à Tlemcen.

Source de Beni Boublène, un site difficilement accessible

Le village de Beni Boublene qui dispose actuellement des commodités nécessaires à l'instar du gaz de ville, de l'électricité, du téléphone et autres commodités pour la vie quotidienne, manque toutefois de moyens de transport public, selon bon nombre de citoyens. Si le côté supérieur est desservi par les bus de l'entreprise de transport urbain de Tlemcen (ETUT), le côté inférieur reste dépourvu de moyen de transport. Ce manque est déploré par des citoyens n'ayant pas de véhicule et qui veulent aller à la source s'approvisionner en ce précieux liquide. La source d'eau naturelle qui coule jusqu'à présent, symbolise la vie qui a existé et qui continue de l'être dans le village de Beni Boublene, comme c'est le cas dans d'autres régions de la wilaya de Tlemcen comme Ouzidane, Bouhanak ou encore la région d'Aïn Beni Add. Selon des spécialistes, le village de Beni Boublene témoigne d'une histoire longue et riche remontant même à la période préhistorique. Des grottes sont encore visibles aux visiteurs et témoignent de la présence, depuis très longtemps, de l'homme dans la région. La source d'eau de Beni Boublene compte parmi les dizaines sources naturelles de la wilaya de Tlemcen.

La capitale des Zianides peut se targuer de disposer de gisements d'eau encore exploités à l'instar de Aïn El Houtz, Aïn Fezza, Aïn Mokdad, Aïn Mazouta, Aïn Kabli, Aïn Sidi Ahfif, Aïn Aghbali et tant d'autres.

Ces sites pourraient constituer un véritable circuit touristique et culturel pour le développement du tourisme écologique, estiment des spécialistes du secteur.

Ghardaïa

Les vieilles traditions refont surface durant le Ramadhan

Le mois de Ramadhan a toujours été rythmé dans la région de Ghardaïa par des traditions anciennes qui renforcent la cohésion sociale dans la solidarité, le partage et la générosité.

La population Ghardaouie dans toute sa diversité observe le mois du Ramadhan partagée entre spiritualité et bien-être, afin de revivifier, surtout pour les repas de rupture du jeûne, des rituels anciens bien gardés à travers les siècles. Des plats traditionnels locaux dont les recettes se transmettent de mère en fille sont proposés à la dégustation à chaque célébration, notamment la veille du 10e jour, la nuit de mi-Ramadhan et la nuit du destin (27e jour). Les familles ghardaouies veillent à ce que chacune de ces nuits soit marquée différemment des autres de ce mois sacré, en proposant des mets copieux, dont les recettes de préparation, les ingrédients et surtout les astuces des goûts et des arômes sont jalousement gardés. La nuit du dixième jour du Ramadhan est rehaussée par la réparation du baghrir (crêpes) au miel, la nuit de mi-Ramadhan par un couscous garni à la viande de chamelon, tandis que la nuit du 27e jour de Ramadhan est célébrée par la préparation de «chekhchoukha arrosée à la sauce de datte». Selon la tradition, ces mets appétissants sont distribués aux passants et aux amis et sont échangés entre familles de différents quartiers, et les visites nocturnes entre proches, voisins, familles et amis tout au long du mois sont fréquentes. «Dans les différents ksour de Ghardaia, les portes des maisons demeurent ouvertes puisque les visites entre voisins sont ininterrompues», a fait savoir Mahfoud, un jeune de Beni Isguen soulignant que le Ramadhan est une occasion pour propager les valeurs de partage, de solidarité et de regroupement familial dans une ambiance empreinte de spiritualité et de convivialité. Si ce mois particulier continue d'être bercé par des traditions anciennes, il n'en demeure pas moins qu'elles se sont mises à l'heure de la technologie ou des recettes aux saveurs ramadhanesques sont échangées désormais par des SMS (messages courts sur téléphones portables) entre ménagères, en plus d'échanger des vœux de bon Ramadhan. Outre les actes de solidarité, d'entraide et de bienfaisance qui caractérisent le mois sacré, les familles ghardaouies incitent également leurs enfants à faire le jeûne, en leur offrant des petits cadeaux et en préparant un met «Arfis» pour la circonstance.

Des mosquées pleines de fidèles, «réconciliation» avec l'habit traditionnel

A l'instar des différentes régions du pays, les mosquées enregistrent une affluence record de fidèles durant ce mois sacré et sont, à cette occasion, entretenues, encensées et parfumées. Les fidèles emplissent ces moquées, prient et suivent des conférences religieuses et médicales organisées par des spécialistes, notamment des diabétologues et nutritionnistes pour sensibiliser la population sur les précautions et les bonnes habitudes à prendre durant ce mois. Ramadhan à Ghardaïa se vit dans la pure tradition de l'abstinence, de la simplicité et cela malgré la rudesse du climat. Ce mois sacré marque aussi «la réconciliation» des Ghardaouis avec l'habit traditionnel, tous âges confondus, avec leurs gandouras mettant en valeur le talent et le savoir-faire des artisans et couturiers de la région pour préserver l'aspect traditionnel de l'habit de la région.

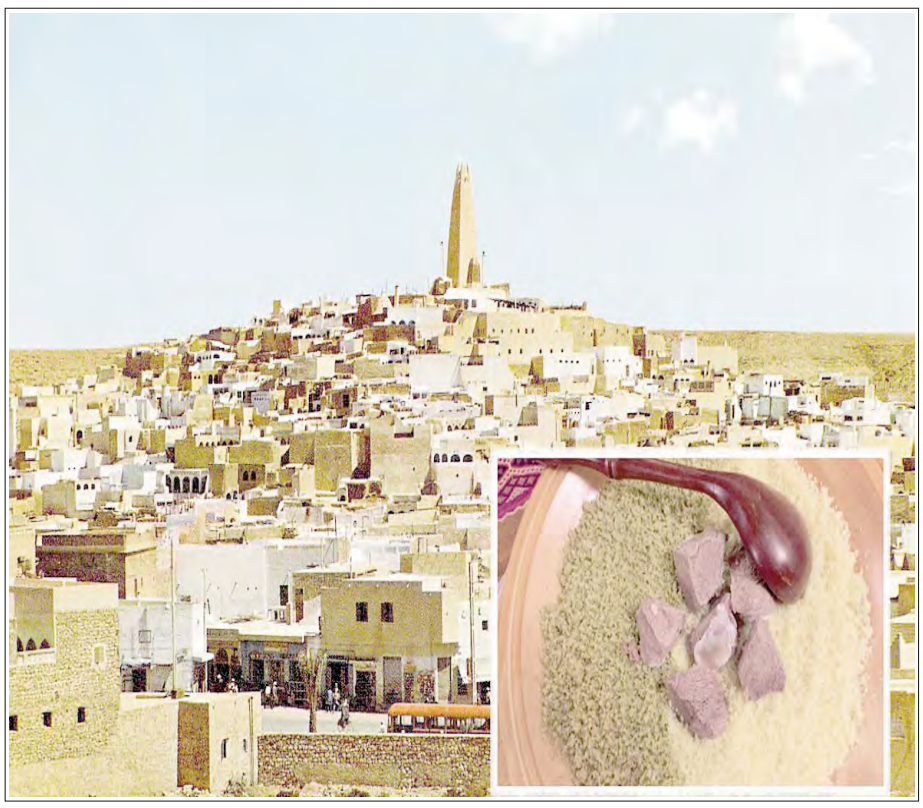

Parmi les autres traditions religieuses perpétuées lors de ce mois sacré, la lecture et la psalmodie des versets du Saint Coran, en groupe durant tout le mois sans interruption, sauf durant les cinq prières quotidiennes, dans les différentes mosquées.
«La récitation des versets du livre saint commence la veille de Ramadhan en petits groupes, a fait savoir Ammi Bakir en précisant que chaque groupe se fait relever par un autre sans interruption de nuit comme de jour et à chaque fois que l'ensemble des versets du livre saint sont récités, on recommence.
La récitation du coran sans interruption, sauf pour les prières et le moment du F'tour, est considérée comme la reviviscence du souvenir de la révélation du Coran durant ce mois sacré sur la personne du prophète Mohammed (QSSSL), selon Ammi Ahmed, un notable de Ghardaïa.

El Oued

Formation de plus de 1200 stagiaires dans des spécialités agricoles à l'horizon 2024

Plus de 1200 stagiaires de la formation professionnelle vont être formés dans des spécialités agricoles d'ici à 2024 dans la wilaya d'El Oued, a-t-on appris auprès de la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP). Cette démarche entre dans le cadre de la stratégie du secteur de la formation professionnelle visant à ouvrir des postes en adéquation avec les besoins du marché local de l'emploi en main-d'œuvre qualifiée, a indiqué le directeur du secteur, Belkacem Gheskili.
A ce titre, 21 spécialités en rapport avec le secteur agricole, dans ses segments végétal et animal, ont été ouvertes dans une première phase, et s'articulent autour des activités de production animale, des grandes cultures, de l'arboriculture fruitière et des cultures maraichères, réparties entre les quatre instituts nationaux spécialisés de la formation professionnelle (INSFP) que compte la wilaya. Le secteur de la formation professionnelle a arrêté cette «politique de formation», au regard des penchants vers les activités agricoles de nombreux postulants à la formation professionnelle, perçus lors de diverses campagnes de sensibilisation et d'information organisées en direction des jeunes à travers les 30 communes de la wilaya, a expliqué Gheskili. Les stagiaires dans le secteur agricole sont répartis entre 3 modes de formation, à savoir la formation par apprentissage, la formation résidentielle et la formation qualifiante, a-t-il fait savoir en précisant que les niveaux de qualification sont la formation professionnelle spécialisée, l'aptitude professionnelle, et la formation de technicien et technicien supérieur. Le secteur dispose dans la wilaya d'ElOued de 4 INSFP, 17 Centre de formation et d'apprentissage, 6 annexes de formation professionnelle et 2 écoles de formation privées.

Naâma

Plus de 300 cas de rougeole signalés depuis le début d'année en cours

Pas moins de 307 cas de rougeole ont été enregistrés dans la wilaya de Naâma depuis le début d'année en cours, a-t-on appris, dimanche, du service de la prévention de la Direction de la santé et la population. Des enquêtes épidémiologiques effectuées du début de janvier au 20 mai courant ont permis de recenser des cas atteints de rougeole et aucun cas de décès, a souligné le chef de service le Dr Saïd Djellouli a indiqué que 75% des cas atteints de cette maladie sont des enfants âgés de moins de 5 ans qui sont pris en charge par l'hôpital en les mettant sous surveillance médicale permanente par des spécialistes en maladies infectieuses des EPH de la wilaya, sans relever des cas en soins intensifs. Des enquêtes épidémiologiques sur des cas de maladie enregistrés indiquent qu'un taux important des personnes infectées n'ont a pas été vaccinés contre la rougeole en raison de la réticence des parents à vacciner leurs enfants dans certaines régions de la wilaya dans le cadre d'une campagne lancée par le ministère de tutelle depuis 2017 par le biais d'établissements de santé des communes pour lutter contre la propagation de la maladie. Dans ce cadre, l'intervenant a souligné que les brigades médicales relevant des établissements de santé de proximité (EPSP) des communes de Naama, Mecheria, Aïn Sefra et Mekmen Benamar œuvrent à organiser des sorties dans les zones déshéritées pour vacciner contre la rougeole différentes tranches d'age (entre 6 mois et 40 ans).

La crypto-monnaie de Facebook prévue pour l'année prochaine

Facebook travaille sur sa propre crypto-monnaie depuis quelque temps. Celle-ci pourrait être lancée en grande pompe dans le courant de l'année prochaine. Facebook veut sa propre crypto-monnaie. Le géant américain y travaille depuis plusieurs mois maintenant et selon un nouveau rapport, elle pourrait être lancée l'année prochaine. Baptisée GlobalCoin en interne, cette nouvelle monnaie pourrait se dévoiler davantage cet été, avec de premiers tests possibles avant la fin de l'année. Selon BBC News, Facebook donnerait donc davantage d'informations concernant son GlobalCoin dans quelques semaines/mois. Au lancement, la crypto-monnaie serait disponible dans une douzaine de pays et permettrait aux utilisateurs de réaliser des paiements sécurisés et abordables sans passer par un compte en banque. Pour mettre toutes les chances de son côté, Facebook serait en discussion avec plusieurs spécialistes du marché, y compris le département du Trésor des États-Unis et des sociétés de transfert de fonds comme Western Union pour la gestion des opérations. Si Facebook n'a pratiquement rien révélé de ce GlobalCoin, de précédents rapports suggéraient que cette crypto-monnaie soit un stable coin, comprenez par là que sa valeur soit directement indexée sur une valeur sûre et stable, en l'occurrence, le dollar américain.
Cela permet de limiter la volatilité de la monnaie, comme c'est le cas notamment avec le Bitcoin.

L'application YouTube Gaming ferme ses portes le 30 Mai

Google avait annoncé en fin d'année dernière mettre un terme à l'application YouTube Gaming dans le courant de l'année 2019.
Nous sommes en 2019 et c'est pour ce jeudi 30 mai. Si Google annonçait la fin de l'application mobile dédiée YouTube Gaming, c'est parce que le géant avait décidé de transférer toutes ses fonctionnalités. À l'origine, la fermeture devait avoir lieu en mars. Elle tirera finalement sa référence le 30 mai 2019.
YouTube Gaming fut lancé en 2015 pour rivaliser avec une autre plate-forme qui n'en finissait plus de grandir, Twitch. YouTube était l'une des meilleures plate-formes pour le contenu gaming avant que les Twitch et consort ne deviennent populaires. À cette époque, lancer un service dédié avait un sens. Malheureusement, sa popularité a rapidement dégringolé depuis, ce qui a convaincu Google de ne plus conserver l'application. Le géant américain décidait alors de migrer les fonctionnalités de l'app vers son application principale YouTube dans une section Gaming. Les spectateurs peuvent y retrouver les vidéos populaires, les diffusions en direct et tout le contenu dédié au jeu vidéo. Les utilisateurs de l'application YouTube Gaming n'ont que quelques jours avant que celle-ci ne ferme ses portes définitivement et qu'ils ne doivent passer par YouTube. Cette «nouvelle» section est à retrouver à l'adresse youtube.com/gaming.

Samsung s'amuse avec l'écran percé du Galaxy S10 grâce à Disney

À l'instar de nombreux internautes, Samsung veut lui aussi proposer des fonds d'écran originaux et amusants pour ses Galaxy S10 en utilisant des personnages issus de fictions Disney et Pixar. Il n'a pas fallu longtemps après la sortie des Samsung Galaxy S10 pour que des internautes s'amusent à créer des fonds d'écran très créatifs usant intelligemment du trou dans l'écran de ces smartphones. L'excellente application Hidey Hole est d'ailleurs née de ce mouvement. Voyant l'engouement des internautes, Samsung a décidé de se prêter également au jeu pour surfer intelligemment sur cette vague. L'entreprise sud-coréenne a donc noué un partenariat avec Disney et Pixar afin d'exploiter leurs célèbres personnages et de les mettre à contribution dans de nouveaux fonds d'écran. Les personnages des Indestructibles, de La Reine des Neiges ou de Zootopia débarquent ainsi sur ces fonds d'écran rigolos. Les créations Disney/Pixar sont disponibles gratuitement dans le Galaxy Store pour les possesseurs de Samsung Galaxy S10 et Galaxy S10e.
Leur disponibilité peut varier en fonction des pays.

Une intelligence artificielle aide à trier les vidéos YouTube

YouTube héberge des millions de vidéos et n'importe qui peut y publier ce qu'il souhaite quand il le souhaite. Question qualité, par contre, tout n'est pas bon à prendre. Il arrive parfois, souvent même, que l'on clique sur une vidéo YouTube, attiré par le titre et/ou la miniature pour finalement regarder quelque chose de bien différent. On peut alors se demander ce que fait Google pour endiguer le phénomène.
Selon un récent rapport de Bloomberg, Google dispose d'un algorithme à base d'intelligence artificielle qui officie dans l'ombre et dont le rôle est d'aider à identifier et faire le ménage dans ces vidéos trompeuses. Le géant américain a récemment confirmé l'existence de cet outil bien qu'il y ait été déployé, à petite échelle pour de simples tests, en 2015. C'est au début de l'année 2017, suite aux apparitions de vidéo inappropriées sur YouTube Kids, qu'il était déployé à plus grande échelle. Selon un porte-parole de

Google, «nous avons commencé à tester ce classificateur de vidéos pièges à clic en 2015, il a été déployé en 2016 pour améliorer l'expérience utilisateur. Celui-ci cherche des titres ou des miniatures qui ne reflètent pas le contenu de la vidéo ou qui contiennent du langage offensant, entre autre chose».

Cette initiative visant à nettoyer YouTube a évidemment pour but d'encourager les utilisateurs à continuer d'utiliser la plate-forme. Des vidéos de «meilleure qualité», moins trompeuses, poussent assurément à rester, et de fait, à générer davantage de revenus grâce à la publicité.

Bientôt un MacBook Pro de 16 pouces

Depuis de longues années, ce sont des écrans LCD qui sont embarqués sur les MacBook. Apple pourrait bientôt faire un grand pas en avant, un MacBook Pro avec écran OLED serait en préparation. Si l'on en croit un rapport du media coréen The Elec, la firme de Cupertino travaillerait actuellement à la conception d'un MacBook Pro équipé d'un écran OLED de 16 pouces sans bord. Une annonce qui vient renforcer celle de l'analyste Ming-Chi Kuo de l'année dernière. L'homme avait déjà évoqué un MacBook Pro de 16 pouces pour 2019, sans mentionner l'OLED cela dit. Si le rapport en question ne parle pas explicitement d'un écran sans bord, le site BGR spécule que la taille de l'ordinateur pourrait être la même que celle du modèle 15,6 pouces.
Autrement dit, les bords devraient être réduits au minimum. Un peu à la manière de l'iPhone XS Max qui affiche une taille semblable à celle des modèles Plus précédents mais avec un écran étiré au maximum sur les bords. Apple n'est passé que récemment à l'OLED pour ses iPhone, c'était avec l'iPhone X en 2017. À terme, la marque à la pomme ne devrait plus proposer que des smartphones OLED.
Pour les ordinateurs portables, le seul écran OLED que l'on puisse trouver actuellement est celui de la Touch Bar. Voilà qui serait donc le premier. Certaines rumeurs évoquent la possibilité que Samsung serait le fournisseur d'Apple pour ces écrans, ce qui ne serait pas surprenant quand on sait que le géant sud-coréen est l'un des plus gros fournisseurs de dalles OLED.

Un Touch ID sur tout l'écran pour les iPhone de 2020 ?

Vous pensiez que Apple en avait terminé pour de bon avec Touch ID, du moins en ce qui concerne l'iPhone ? Il semblerait que ce soit loin d'être le cas. Selon un rapport de MacRumors citant une note de recherche de Blayne Curtis, analyste chez Barclays, et de ses associés, les iPhone de 2020 -pas ceux attendus pour la fin de cette année donc- pourraient proposer un Touch ID réparti sur toute la surface de l'écran.
La note de recherche en question donnait plusieurs indications sur les futurs iPhone. Pour les modèles de 2020, Apple pourrait donc relancer le Touch ID mais un Touch ID sur tout l'écran.
Il suffirait alors à l'utilisateur de poser son doigt n'importe où sur l'écran pour s'authentifier. À l'heure actuelle, les capteurs d'empreinte digitale restent définis dans une zone bien précise, il faut toucher cette zone pour être authentifié. Ce n'est pas la première fois que l'on apprend que Apple travaille sur la technologie de reconnaissance d'empreinte digitale. Plusieurs brevets allant en ce sens ont été découverts ces derniers mois/années, le dernier d'entre eux suggérant justement que la firme de Cupertino pouvait avoir trouvé un moyen de détecter l'empreinte sur toute la surface de l'écran. L'information est à prendre avec des pincettes, évidement, mais si vous n'aimez pas Face ID et que vous lui préférez Touch ID, voilà qui pourrait être une bonne nouvelle.
Encore faut-il attendre jusqu'à l'année prochaine.

Intoxications alimentaires, les aliments pointés du doigt

Si elles sont surtout graves pour les personnes fragiles, les intoxications alimentaires restent relativement courantes. On fait le point sur les aliments les plus susceptibles de nous contaminer. Et ce sont les infections à norovirus, tels que les Campylobacter spp. et la Salmonella spp., qui sont les plus fréquentes. La moitié des décès sont, quant à eux, imputables à la Salmonelle et à la Listeria.
Les spécialistes en microbiologie rappellent toutefois que les infections sévères et les décès concernent principalement les personnes les plus fragiles. «En attaquant notre organisme, les agents pathogènes s'attaquent un peu à un château fort, dont l'acidité gastrique représenterait les douves et les défenses immunitaires, les remparts», expliquent t-ils. «Les personnes les plus à risque sont donc les enfants, les personnes âgées, les femmes enceintes et les patients dont le système immunitaire est affaibli par une maladie. Prendre un anti-acidique peut aussi vous rendre plus sensible».
Les chercheurs expliquent que «les pathogènes ont deux moyens de faire des dégâts». Ces derniers peuvent rentrer dans le tube digestif et se multiplier : on parle d'une invasion. Mais certains d'entre eux, comme Escherichia coli, sécrètent une toxine qui sort du tube digestif et se diffuse dans l'organisme. Ces dernières peuvent s'attaquer au cerveau ou aux vaisseaux sanguins, et entraîner de graves conséquences.

Découvrez les aliments les plus à risque d'être porteurs de bactéries, telles que la Listéria, la Salmonelle ou encore Escherichia coli.

Les fromages au lait cru ou à croûte fleurie : Le réservoir des pathogènes dépend du type de bactérie. Toutes ne vont pas, en effet, se retrouver au même endroit, ni entraîner les mêmes conséquences. Certaines d'entre elles, comme la Salmonelle ou E. coli, se retrouvent fréquemment dans le tube digestif des mammifères, notamment, les bovins et la volaille. On peut donc souffrir d'une intoxication alimentaire en consommant des produits issus de ces bêtes. Ce peut être le cas du lait de vache, contaminé suite à une infection des mamelles ou un incident lors de la traite. Si la plupart des préparations à base de lait ne représentent aucun danger, puisqu'elles sont pasteurisées, on peut toutefois s'intoxiquer en consommant du lait cru ou du fromage au lait cru.
La viande mal cuite : La viande en elle-même peut aussi être contaminée. «Le risque est présent lorsqu'on la consomme crue, ou pas assez cuite», précisent t-ils. Les spécialistes recommandent d'être particulièrement vigilant quant à la cuisson des steaks hachés, souvent appréciés par les enfants. Ces derniers doivent être «cuits à cœur», sans décongélation préalable dans le cas de produits surgelés. En effet, lorsqu'ils sont fabriqués de manière industrielle, le processus de hachage favorise la prolifération des bactéries. «Il suffit d'une carcasse porteuse de l'agent pathogène pour contaminer toutes les autres», soulignent les médecins. «A l'inverse, manger une entrecôte est moins dangereux». Les produits de charcuterie cuits ou crus consommés en l'état, tels les produits en gelée ou le pâté, peuvent, quant à eux, être porteurs de Listeria. Lee autorités sanitaires recommandent de préférer les produits préemballés à ceux achetés à la découpe, et de bien respecter les dates limites et les conditions de stockage. Et conseillent également de bien se laver les mains après avoir manipulé de la viande crue, et de nettoyer tous les ustensiles utilisés (couteau, planche à découper…), afin de ne pas contaminer d'autres aliments ultérieurement.
Les œufs et préparations à base d'œufs : En cas de contact des coquilles avec les déjections des poules, ou lorsque le sang de ces dernières est contaminé, les œufs peuvent devenir porteurs de la Salmonelle. Ces bactéries prolifèrent plus particulièrement lorsqu'elles sont soumises à une température comprise entre 35° C et 37° C, et en présence d'eau. Elles peuvent contaminer toutes vos préparations à base d'œuf cru, comme la mayonnaise, le tiramisu ou la mousse au chocolat. «Il ne faut surtout pas laisser traîner ce type d'aliments hors du frigo». «Le mieux est de les préparer le moins longtemps possible avant leur consommation, et de les conserver au froid jusqu'au dernier moment».
Il faudrait ensuite les terminer dans les 24 h. En outre, il vaut mieux éviter de casser les œufs en bordure du récipient utilisé pour faire la préparation. Il est recommandé également de «ne pas laver les œufs avant de les stocker, car ce nettoyage fragilise la surface de la coquille, ce qui peut favoriser la pénétration des micro-organismes». De même, il faudrait les conserver à une température stable, car les passages du chaud au froid (et inversement) entraînent le même problème.
Le tarama, les poissons fumés et les coquillages : Les produits de la mer sont plus susceptibles d'être contaminés par la Listeria, et notamment le poisson cru ou fumé, les coquillages ou les œufs de poisson. Les femmes enceintes, les enfants ou les personnes immunodéprimées doivent éviter d'en consommer. «Les stations d'épuration rejettent des eaux usées dans les rivières, qui se déversent dans la mer. En filtrant l'eau, les coquillages vont concentrer ces bactéries».
Cela explique que l'on puisse facilement s'intoxiquer en mangeant des huîtres, puisqu'on les avale crues. «Le processus de cuisson tue la plupart des bactéries», soulignent les chercheurs. «Seul le botulisme résiste à la chaleur». Cette grave affection neurologique est provoquée par une puissante toxine, produite par la bactérie Clostridium botulinum. «Celle-ci se développe, notamment, dans les aliments mal conservés

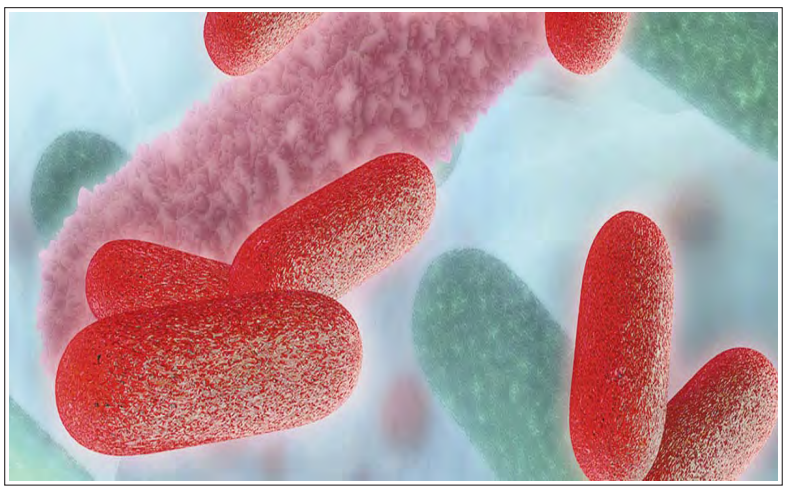

(dont certaines boîtes de conserve) et la maladie résulte en général d'une intoxication alimentaire», précisent-ils.

Reconnaître et soigner une intoxication alimentaire

«Les symptômes d'une intoxication alimentaire sont assez variés», expliquent les médecins.
Les personnes en bonne santé auront en général les signes classiques d'une gastro-entérite. Dans le cadre d'une contamination par une bactérie invasive, le premier signe est généralement une diarrhée, qui survient de 12h à 48h après ingestion de l'aliment infecté. Cette diarrhée est plutôt glaireuse, parfois sanglante, et s'accompagne de fièvre et de maux de ventre, indiquent les spécialistes.
Chez les personnes fragiles, ces symptômes sont beaucoup plus forts, et entraînent donc une déshydratation rapide. Ils peuvent aussi persister et s'aggraver. «Si la bactérie se retrouve dans le sang, il y a un risque de septicémie. Cette dernière peut parfois provoquer une défaillance de tous les organes : c'est le choc septique».
D'autre part, s'il s'agit d'une bactérie produisant une toxine, les symptômes ne sont pas les mêmes.
«Le staphylocoque doré provoque des effets très rapides. Les signes sont d'énormes vomissements accompagnés d'une diarrhée, qui déshydratent très rapidement».
Les shiga-toxines, produites par E. coli, entraînent ce type de symptômes. Mais elles peuvent aussi détruire la paroi des vaisseaux sanguins et causer des problèmes de coagulation et d'hypertension, indique l'Institut Pasteur. Dans 10% des cas, elles provoquent un syndrome hémolytique et urémique qui peut être mortel, ou entraîner des complications neurologiques aboutissant parfois au coma. Chez les adultes en bonne santé, les symptômes d'une intoxication alimentaire disparaissent en général d'eux-mêmes au bout de quelques jours.Le médecin recommande de bien se réhydrater, «fréquemment et à petites doses». En revanche, «si l'infection est sévère, ou risque de le devenir car elle touche une personne fragile, des antibiotiques peuvent être prescrits». Une réhydratation par intraveineuse peut aussi être préconisée pour ces personnes.
En revanche, en cas de septicémie ou de contamination par une toxine, l'hospitalisation est nécessaire.

Bailler, un reflexe semblant intervenir dans le maintien de notre niveau de vigilance

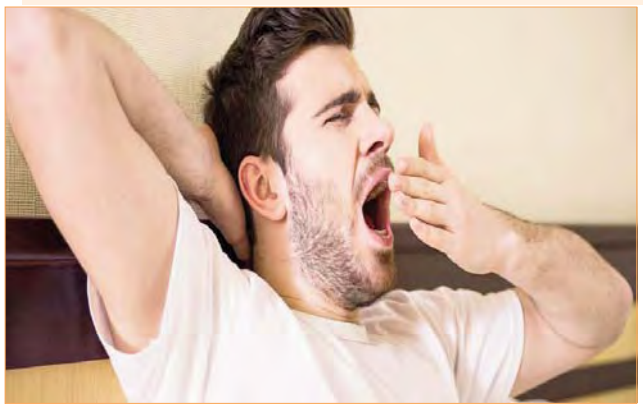

Saviez-vous que tous les vertébrés bâillent, à l'exception de la girafe. Sans doute parce qu'elle ne dort presque pas. Nous bâillons en effet souvent le soir ou le matin au réveil quand nous avons envie de dormir. Ce réflexe semblant intervenir dans le maintien de notre niveau de vigilance. Pas étonnant que le bâillement puisse aussi être un signe de faim ou d'ennui.
À moins que ce ne soit l'exemple d'une personne qui bâille en face de nous. En effet, cette contraction et cet étirement généralisé des muscles respiratoires, de la face et du cou peuvent être contagieux. Dans ce cas, c'est l'imitation, et pas seulement la vue de l'autre, qui déclenche l'envie de bâiller.

Baillez et votre chien baillera avec vous

Le bâillement est contagieux entre les humains et se transmet même aux animaux. Entre un propriétaire et son chien, bailler serait un signe d'attachement. L'université de Tokyo s'est intéressée au rapport entre les hommes et son supposé meilleur ami. Leur objet d'étude a été le bâillement comme révélateur du lien affectif. Dans le journal Plos one, paru le 7 août dernier, on apprend que tout comme une personne qui baille a tendance à faire bailler son voisin, une personne qui baille face à son chien a de fortes chances que son animal ouvre grand la gueule.
Loin d'être anodin, ce bâillement contagieux révèle la capacité d'empathie et l'attachement entre le maître et son canidé.
Chez les 25 chiens de différentes races observés par les chercheurs, le bâillement a été provoqué non pas par stress ou anxiété, mais comme véritable mimétisme et manifestation d'empathie. En effet, il a été prouvé que le phénomène du bâillement stimule les lobes frontaux impliqués dans notre capacité d'empathie et d'imitation.

On baille plus en vieillissant

Chose intéressante, les animaux ne répondaient par un bâillement que lorsque les bâillements de leur maître étaient réels et non simulés. Chez les humains, des travaux ont démontré que les personnes qui manifestent le plus d'empathie ont plus de chances de bailler en face de quelqu'un qui baille que les personnes non empathiques. Il est également apparu que les bâillements «contagieux» s'accentuent avec l'âge.

Bâiller permet de refroidir le cerveau

Des chercheurs américains collectent des données pour vérifier leur théorie selon laquelle les bâillements aident à refroidir le cerveau. Bâiller permet-il de refroidir la température du cerveau et de diminuer les signes de surchauffe ? Pour répondre à cette question, les chercheurs Jorg Massen et Kim Dusch ont demandé à des passants à Vienne, en Autriche, de regarder les photos de 18 bailleurs. Le but : stimuler l'effet de contagion. En effet, le bâillement est un comportement involontaire qui peut être modulé par la volonté, mais ne peut jamais être empêché. Ces travaux ont été coordonnés par le professeur Andrew Gallup du département de psychologie du SUNY College, aux Etats-Unis, expert dans les effets du bâillement humain. Dans une étude sur la thermorégulation et le bâillement, publiée par la revue *Frontiers in Neuroscience*, le professeur et son collègue Omar Eldakar ont constaté que la température du cerveau avant un bâillement a tendance à augmenter chez les humains et chez les rats.
Elle diminue ensuite, après le bâillement. Les chercheurs ont également observé que, lorsque la température ambiante est élevée, ce qui contribue à augmenter la température du cerveau, les bâillements sont plus fréquents. En provoquant des bâillements dans les rues de Vienne, les scientifiques cherchent à augmenter leur quantité de données afin de confirmer leur thèse.

Des boissons pour remplacer le café

Les bénéfices liés à la consommation de café ne sont plus à présenter, saviez-vous qu'il y a d'autres boissons possédant les mêmes effets antifatigue et antioxydants.

Le thé vert

Pour se réveiller le matin, et pour boire tout au long la journée, le thé vert est une excellente alternative au café, car il est plus riche en antioxydants, qui protègent nos cellules des maladies liées au vieillissement. En plus de sa propriété antifatigue et antioxydante.

Un smoothie ou un jus frais

Le matin, un jus de fruits pressés ou un smoothie vous apportera les vitamines nécessaires pour tenir toute la matinée.
Du simple jus d'orange ou de pamplemousse, au mélange orange-banane-kiwi en passant par le smoothie banane-lait d'amande-chocolat… Les possibilités sont infinies pour un réveil tout en douceur !

Le ginseng

Les médecins chinois considèrent le ginseng asiatique comme tonique général de l'organisme et l'OMS reconnaît son usage pour tonifier l'organisme des personnes fatiguées ou affaiblies, rétablir la capacité de travail physique et de concentration intellectuelle et aider les convalescents à reprendre des forces.
On peut le consommer en faisant infuser la racine de ginseng dans de l'eau chaude ou sous forme de gélules.
Il est aussi possible de mâcher la racine.

Patrimoine

Une édition du Coran écrite à la main et vieille de deux siècles à Djelfa

Une copie du Coran écrite à la main se trouve actuellement préservée au niveau de la bibliothèque de la mosquée «El Atik» de la commune de Zekkar à une trentaine de km au sud de Djelfa, dont elle constitue un chef-d'œuvre d'une valeur inestimable, en quête de valorisation.

«Ce manuscrit se trouvait au niveau des étagères de la bibliothèque de la mosquée El Atik (dont la fondation remonte à deux siècles), sans que personne se rende compte de sa valeur historique et cultuelle», a déclaré l'imam de ce lieu de culte, Cheikh Khechkhach Mohamed. Il a signalé que ce trésor inestimable a été découvert, dernièrement, par l'inspecteur des affaires religieuses de la wilaya, lors d'une visite de routine, au cours de laquelle il l'a informé de la présence de ce manuscrit et de la nécessité de sa préservation, a-t-il souligné. Et d'ajouter «nous avons relevé l'existence d'un nom, Salem Ben Kasmia El Maidi, écrit dans une écriture différente, dans l'une des pages de ce manuscrit du Coran, suite à quoi, nous avons pris contact, a-t-il dit, avec le président de l'Assemblée populaire communale en vue d'identifier ce nom sur le registre d'état civil, et d'en savoir un peu plus sur sa famille, et partant avoir plus d'informations sur le dit manuscrit», a expliqué Cheikh Khechkhach Mohamed. Quant à l'inspecteur principal des affaires religieuses et des wakfs de la wilaya, Kamel Ould Boukhitene, il a fait part de l'élaboration d'un rapport sur le sujet, «immédiatement après la découverte de ce manuscrit» en vue de sa transmission à la direction de la culture auprès du ministère de tutelle. «L'auteur de ce manuscrit s'est particulièrement appliqué dans son écriture», a-t-il, par ailleurs, estimé. Contacté, l'historien de la région, l'universitaire Bensalem El Messaoud a assuré que cette découverte «nous mènera en droite ligne vers la prospection d'un autre itinéraire suivi par les caravanes des pèlerins magrébins pour aller à la Mecque, en passant par la région», où ils prenaient un temps de repos, avant de poursuivre leur chemin, comme souvent rapporté par les livres d'histoire et de littérature de voyage des Maghrébins. A noter que ce manuscrit a été déposé en tant que bien «wakf» ou «habous» à la bibliothèque de la mosquée «El Atik», depuis l'année 1305 de l'Hégire (1887 grégorien), comme stipulé dans une feuille distincte trouvée avec l'ouvrage. La commune de Zekkar est une région historique de la wilaya de Djelfa, comptant de nombreux sites archéologiques remontant à la préhistoire, pour certains, dont de vieux villages connus pour leurs gravures rupestres.

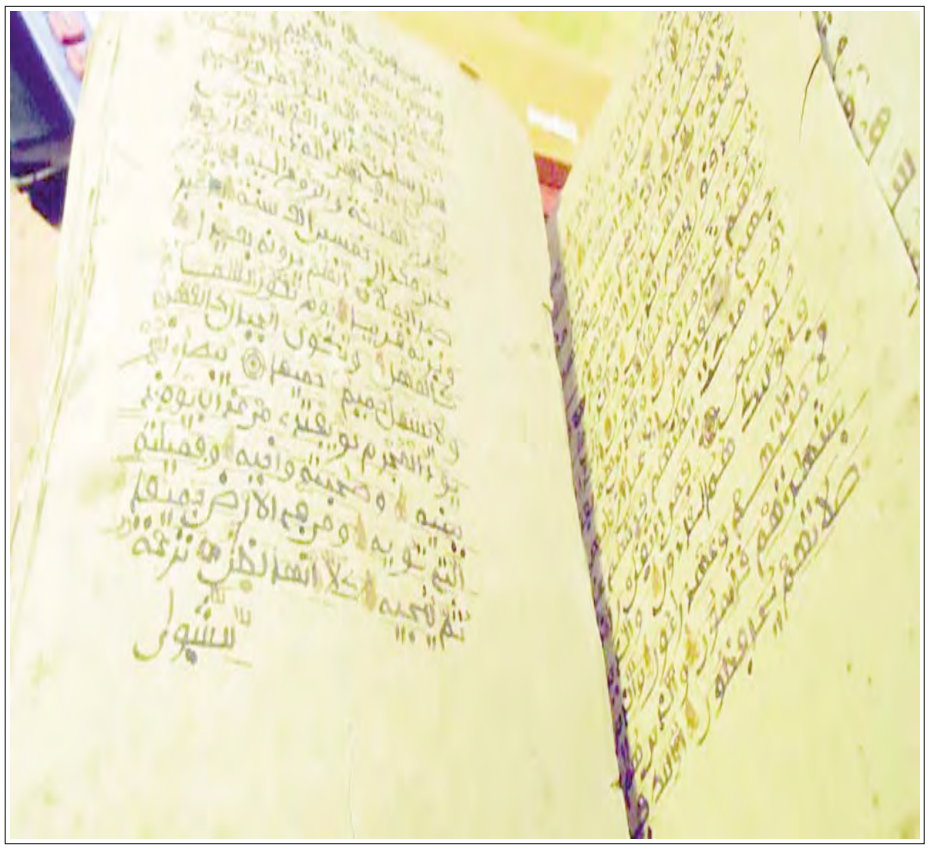

Festival culturel européen à Alger

Belle prestation de l'Ensemble hongrois «Source pure»

La scène du 20e Festival culturel européen en Algérie a accueilli à Alger, l'Ensemble «Source pure», qui a ravivé devant un public relativement nombreux, chants et danses du patrimoine ancestral hongrois. Présent à l'avant-dernier soir du festival, l'Ensemble hongrois, «Source pure» a embarqué le public de la salle Ibn Zeydoun de l'Office Riad El Feth (Oref) dans un voyage à travers le temps, au cœur de la «paysannerie archaïque hongroise». Figures éminentes de la scène folklorique hongroise dans ses dimensions, artistique et de recherche ethnographique, Zoltan Szabo, musicien polyvalent, sa femme, Katalin Juhasz au chant et son fils Pal Havasréti, également multi-instrumentiste, ont séduit l'assistance dès leur entrée avec un répertoire de vieux chants de paysans et une panoplie d'instruments moyenâgeux.

«Source pure», Vielle à roue (ancêtre des cordes), flûte, hautbois, coboz (proche du luth), cithare, violoncelle, guimbarde (lamelle actionnée avec les doigts et dont les vibrations finissent dans la cavité buccale qui sert de caisse de résonnance), tilinko (flûte folklorique), ocarina (petit instrument à vent ovoïde) et clarinette, figurent parmi les instruments utilisés. Près d'une vingtaine de pièces du moyen âge, de différentes régions hongroises a été présenté au public, «Les mélodies des bergers» (Ouest du Danube), «Chants de l'Est du Danube» (aux influences roumaines), «Chant du Sud», «Mélodies pentatoniques», ainsi que des chansons sur le printemps, sur l'eau, ou encore sur la récolte du raisin (les vendanges), notamment. Le chant «Tristesse de l'hiver» (avec une pensée aux disparus) a été rendu avec une voix nue, dans les mêmes variations modales qu'un «achwiq» de Kabylie. Zoltan Szabo, accompagnait brillamment sa femme en doublant sa voix à travers une interprétation «diphonique», pendant que Pal Havasréti donnait la cadence en pinçant les cordes de son vieux violoncelle et en les frappant avec son archet. Des projections en noir et blanc, de vieilles photos et vidéos d'archives de différentes situations de vie des paysans hongrois, ont accompagné le trio le long de sa prestation, à l'instar du texte de la chanson «Dil Del Dulda», affiché sur l'écran et que le public, invité par les artistes, a chanté. A l'issue de la prestation, les artistes ont invité des spectateurs à monter sur scène pour leur montrer la tradition hongroise de la «Maison de la danse» et les initier à des exercices du pas de deux, sous l'impulsion de quelques airs de la «culture paysanne archaïque». La musique traditionnelle hongroise présente beaucoup de similitudes avec le patrimoine ancestral de plusieurs pays, dont l'Algérie qui a reçu la visite en 1913 du grand musicien et compositeur, Béla Bartok (1881-1945) dans la ville de Biskra, où il est resté près de cinq ans, collectionnant plusieurs de ses chants folkloriques qu'il a enregistré. Le 105e anniversaire du passage de ce grand compositeur dans la capitale des Zibans a été célébré en décembre 2018. En présence des ambassadeurs, de Hongrie en Algérie, Helga Katalin Pritz, et John O'Rourke, également chef de la délégation de l'Union européenne en Algérie, ainsi que les représentants de différentes missions diplomatiques, de plusieurs pays invités, accréditées à Alger, le public a savouré tous les moments du concert dans la délectation. Inauguré le 10 mai dernier, le 20e Festival culturel européen, animé par seize pays sous le slogan du «Vivre ensemble» à Alger, Béjaïa, Oran et Tizi-Ouzou, prendra fin lundi, à la salle Ibn-Zeydoun de l'Office Riadh El Feth à Alger.

Rabah Asma retrouve ses fans à Bouira dans un concert époustouflant

Le chanteur d'expression kabyle, Rabah Asma, a animé, dimanche soir, un concert époustouflant à la maison de la culture Ali-Zaâmoum de Bouira, où il a retrouvé des centaines de ses fans venus des quatre coins de la wilaya pour assister à la soirée. Invité dans le cadre du programme des veillées ramadhanesques concocté par la directrice de la maison, Saliha Cherbi, le chanteur n'a fait son apparition sur la scène qu'aux environs de 20h30 sous un tonnerre d'applaudissements et des youyous des femmes présentes dans la grande salle des spectacles. «Azul Fellawen, Azul Tuvirets, Saha Ramdhan Nwen !», lancera le chanteur tout de go avant de donner le coup d'envoi de son concert via l'interprétation de ses très belles chansons folkloriques rythmées, qui ont fait vibrer toute l'assistance. Sous l'effet de belles notes de sa guitare, la star kabyle a réussi créer une ambiance de fête ornée par de belles scènes de danse. Les tube «Anfassen», «Rouh Athemzi», «Ayamkhikhiw», et la plus fameuse chanson « Ines Ines», ont été interprétés et aussi repris en chœur par les fans. Ceux-ci n'ont pas hésité à se trémousser sur des cadences aussi entraînantes les unes que les autres. L'hôte de la soirée n'a ménagé aucun effort pour égayer son public avide de le retrouver dans de pareilles occasions, après une absence de plus deux ans. Durant son concert, l'artiste se plait à chaque fois à la volonté du public qui voulait réécouter l'un de ses tubes des années 1990, à savoir «Inès Inès», tube qui a mis la salle en effervescence après près d'une heure et demie de spectacle. Le chanteur a réussi à subjuguer toute la foule grâce une belle prestation.

Palestine

La Cisjordanie est menacée d'annexion par Israël

Le ministère palestinien des Affaires étrangères et des Expatriés a fermement condamné, ce lundi, une décision israélienne de transférer de vastes terres du village Nabi-Ilyes de la province de Qualifia en Cisjordanie occupée pour l'expansion d'une colonue, rapporte l'agence palestinienne de presse, Wafa.

Dans un communiqué relayé par Wafa, la diplomatie palestinienne a indiqué que les autorités d'occupation «continuent de confisquer des terres» de Palestiniens en les transformant en réserves naturelles en faveur de la colonisation, avec le soutien américain et ce, devant le silence de la communauté internationale et des responsables internationaux.
En janvier dernier, le président palestinien Mahmoud Abbas avait réaffirmé que la colonisation et l'occupation continuaient «de saper le développement» de l'Etat de Palestine, et s'était engagé à défendre le droit au développement, y compris pour les pays vivant sous le joug d'une occupation étrangère, en prenant formellement à l'ONU la présidence pour 2019 du Groupe des 77 et de la Chine.
Aujourd'hui, les Palestiniens se trouvent dans leur cage de Ghaza réclament le droit de retourner dans leur maison et sur leur terre à quelques kilomètres de là en Israël, conformément à la Résolution 194 de l'ONU, et sont repoussés avec brutalité.
L'«accord du siècle» se profile sombrement à l'horizon. Aussi, qu'est-ce qui attend maintenant le peuple palestinien ?
Cela devrait être clair comme de l'eau de roche, mais curieusement, ce ne l'est pas pour les médias, que plutôt que de dissuader les Palestiniens de poursuivre leur lutte de plusieurs décennies pour libérer la Palestine, la collusion entre l'administration Trump et certains gouvernements arabes pour imposer «l'accord du siècle» aux Palestiniens radicalisera l'ensemble de la population palestinienne et précipitera la lutte, à tout le moins, dans une autre intifada ou le soulèvement.
Au cœur de la question se trouve la lutte pour les droits collectifs du peuple palestinien dans son ensemble. Ce qui intéresse les Palestiniens, c'est la question de savoir qui est capable d'annuler les effets désastreux des Accords d'Oslo ; qui peut demander des comptes à Israël ; qui peut construire des stratégies populaires pour résister avec détermination plutôt que simplement «gouverner ?»
Mais la réalité est que les Palestiniens doivent faire face aux complexités et aux défaillances des structures politiques dont ils disposent déjà.
Quel bloc politique est susceptible de s'imposer comme le plus fort, une fois que tous les dés seront jetés ?

Le Front populaire de libération de la Palestine

Aujourd'hui, outre le Fateh et le Hamas, le parti politique le plus susceptible d'émerger comme un concurrent de poids dans le vide de la scène politique est le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), dont la stratégie révolutionnaire pour la libération de la Palestine publiée en février 1969 se distingue de celle du Fateh et de son approche pragmatique fondée sur les concessions.
Comme l'écrit Khaled Barakat : «La stratégie du FPLP souligne que nous ne partons pas de zéro. Il n'y a pas de point zéro dans la pensée, l'histoire et la lutte, et le Front est un parti révolutionnaire démocratique avec une riche expérience historique d'un demi-siècle. Il a vécu une expérience permanente et continue au milieu de combats et d'affrontements. La marche d'un demi-siècle de bon et de mauvais, faite de réussites et de reculs, et nous voulons que cette situation reste conforme aux objectifs généraux du parti révolutionnaire, condition nécessaire au progrès et à la croissance.»
Le secrétaire général du FPLP, Ahmad Sa'adat, est prisonnier politique d'Israël depuis 13 ans maintenant, mais lui et ses camarades continuent leur résistance inébranlable.Une autre dirigeante, Khalida Jarrar, récemment libérée de détention administrative israélienne, est également inébranlable.
Ce qui se passe aujourd'hui dans la politique palestinienne est lamentable, mais il y a de l'espoir.
En 2012, l'ONU a reconnu le droit du peuple palestinien à l'autodétermination et à l'indépendance dans son État de Palestine, mais ce qui advient sur le plan politique en Palestine se produit non pas dans un État palestinien indépendant ; c'est en Cisjordanie occupée et dans la cage de la bande de Ghaza que cela a lieu.
Les Palestiniens ont un nouveau Premier ministre, Mohammad Shtayyeh, politiquement affilié au Fatah, le parti qui contrôle l'Autorité palestinienne. Ce parti est fidèle à Mahmoud Abbas, qui a peu de soutien populaire ou d'importance, et est dirigé par les hommes forts du Fatah .
L'Organisation de libération de la Palestine (OLP), qui est censée représenter tous les Palestiniens, y compris ceux en exil, est dominée par le Fatah, son Conseil national ayant élu Abbas président du Comité exécutif de l'OLP (4 mai 2018).
Il faut gardez à l'esprit que ni le Hamas ni le Fatah (sous la forme de l'AP) ne jouissent d'aucune autonomie politique. Sur le plan économique également, Israël exerce un contrôle exclusif sur les frontières extérieures et perçoit les taxes à l'importation et la TVA pour le compte de l'Autorité palestinienne, taillant à volonté dans ce qu'il remet à l'Autorité palestinienne.

Historique et contexte de la représentation palestinienne

Il est important de comprendre que le gouvernement palestinien en territoire occupé tire sa légitimité de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP).
L'OLP a été créée le 28 mai 1964 pour unir les mouvements politiques palestiniens de l'extrême droite à l'extrême gauche dans une seule organisation et approuver la Charte nationale palestinienne, qui proclamait dans son article 2 que «la Palestine, dans les frontières qu'elle avait sous le mandat britannique, est une unité territoriale indivisible».
La Charte nationale palestinienne a légitimé le soutien à la lutte armée en tant que stratégie de résistance contre Israël et affirmé sa moralité.
La création de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a été motivée par la volonté des Palestiniens de prendre ses distances avec d'avec l'approche politique et militaire conventionnelle désastreuse du Haut Comité arabe de 1948.
L'OLP s'est rapidement orientée, comme l'a dit Isam Sakhnini en 1972, vers «une action palestinienne autonome par laquelle le peuple palestinien ne laissera défendre sa cause par d'autres, mais la prendra directement en main.»
Au début, les groupes palestiniens qui ont épousé la guérilla contre Israël sont devenus les nouveaux dirigeants de l'OLP. Moins d'un an plus tard, Yasser Arafat, le chef du Fatah, est devenu son président alors que le Fatah et le Front populaire pour la libération de la Palestine (FPLP) faisaient des gains politiques substantiels.
Tout cela a changé lorsque les Accords d'Oslo ont été signés entre le gouvernement israélien et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). L'OLP a fait d'énormes concessions avant même d'entamer des négociations afin d'être reconnue par les Etats-Unis, après avoir obtenu la reconnaissance des Nations unies et de la Ligue arabe, comme «le seul représentant légitime du peuple palestinien. Et comme le montre Osamah Khlalil dans Les Racines d'Oslo : Kissinger, l'OLP et le processus de paix-Al Shabaka, «Les dirigeants de l'OLP, en particulier les personnalités clés du Fatah, ont cherché à établir des relations avec Washington aux dépens des autres factions palestiniennes.
En 2017, Al Shabaka, le Palestinian Policy Network, a organisé une table ronde entre Palestiniens sur l'OLP et la représentation palestinienne, pour débattre des trois questions suivantes : Réforme de l'OLP, Représentation sous occupation, une Direction à Quelle fin ?
Al Shabaka est une organisation indépendante, non partisane et à but non lucratif dont la mission est d'éduquer et de favoriser le débat public sur les droits humains et l'autodétermination des Palestiniens dans le cadre du droit international.
Maintenant que les Accords d'Oslo, qui les avaient bridés pendant plus de deux décennies, sont caduques, la réforme de l'OLP ou la création d'une nouvelle organisation pour représenter tous les Palestiniens est inévitable.

Dialogue libano-palestinien pour faire face au prétendu accord du siècle

Le chef du département de l'information du Mouvement de résistance islamique «Hamas», à l'extérieur, Raafat Mourra, a salué l'appel du secrétaire général au Hezbollah, Hassan Nasrallah, appelant à un dialogue libano-palestinien pour faire face au prétendu accord du siècle», au refus de la réinstallation des réfugiés et au droit du retour à leurs villes et villages dans les territoires palestiniens occupés, d'où ils ont été expulsés par la forces armée des gangs sionistes.
«L'appel de Nasrallah a été lancé au bon moment et le dialogue libano-palestinien est le moyen le plus efficace de contrer le prétendu accord du siècle et de faire face à ses répercussions, en particulier les tentatives d'imposer un règlement et de mettre fin au droit au retour», a-t-il déclaré.
Il a appelé les dirigeants du Hamas» à inclure également le dialogue, en accordant aux réfugiés palestiniens au Liban leurs droits sociaux et leur coopération dans l'établissement de la sécurité et de la stabilité.
Nasrallah a déclaré : «Le danger approche et j'appelle à une réunion entre des responsables libanais et palestiniens afin d'élaborer un plan pour faire face à la menace de la réinstallation prochaine.»
Nasrallah a insisté sur la nécessité de faire face à cet accord, qui vise à liquider la cause palestinienne.

Ahsene Saaid /Ag.

Résultats de élections européennes

Déclin de partis traditionnels, poussée des écologistes, et percée de l'extrême droite

Les résultats des élections européennes annoncés dans la nuit de dimanche à lundi ont confirmé la percée des partis dits de la mouvance d'extrême droite et la progression des formations écologistes, alors que les partis traditionnels ont subi une importante chute lors de ce scrutin qui a été marqué par un taux de participation de 50,5%, son niveau le plus élevé depuis 20 ans.

En effet, les premiers résultats publiés dans la nuit de dimanche à lundi ont illustré de la progression des formation d'extrême droite, notamment en France et en Italie, ainsi qu'en Grande-Bretagne devenant ainsi des forces politiques dominantes. En France, la liste du Rassemblement national de Marine Le Pen est arrivée en tête en devançant de 0,9% la liste soutenue par le président Emmanuel Macron (23,31% contre 22,41%).
Selon les résultats définitifs, les deux listes obtiendront le même nombre (23) de députés élus au Parlement européen après la sortie du Royaume-Uni de l'UE. La Ligue de Matteo Salvini est, également, classée en tête des résultats obtenus en Italie avec un score de 34% des voix (28 sièges), faisant désormais de ce parti la première force politique du pays, suivi par le Parti démocrate (24,93% - 19 sièges) et le Mouvement Cinq Etoiles (M5S, antisystème), l'autre composante de la majorité gouvernementale avec (16,94 % - 14 sièges). Comme anticipé, au Royaume-Uni le Parti du Brexit de Nigel Farage, partisan d'une rupture sans concession avec Bruxelles, a obtenu 31,60% des voix (24 sièges), suivi par le Parti travailliste (Labour) (19,10% - 14 sièges) et les Libéraux - démocrates (18,90% - 15 sièges). En Allemagne, ce sont plutôt les Verts qui ont surpris par leur percée en devenant la deuxième force politique, avec un résultat de 20,90% des voix (21 sièges), derrière la coalition de l'Union chrétienne-démocrate (CDU) et l'Union chrétienne sociale (CSU) (28,60% - 28 sièges) tandis que le principal parti d'extrême droite AfD a réuni 11% des voix. En revanche, les résultats des élections en Espagne ont conforté le chef du gouvernement socialiste Pedro Sanchez qui est sorti grand vainqueur. Epargnée par la poussée eurosceptique, l'Espagne est le seul grand pays de l'UE où les socialistes arrivent en tête, avec plus de 32% des voix (20 sièges sur 54) devançant largement le Parti Populaire (17,30 % - 11 sièges), alors que l'extrême droite de Vox rentrera au Parlement européen avec 3 sièges (6% de voix).

Les eurosceptiques encore loin de constituer une majorité

Outre l'Espagne, d'autres pays européens comme le Portugal, l'Irlande, les Pays-Bas ou le Danemark ont été épargnés par la poussée d'extrême droite-eurosceptique où les résultats obtenues par ces formations ont été moins importants que prévus. S'agissant de la Hongrie, le parti souverainiste Fidesz du Premier ministre Viktor Orban reste dominant avec une large victoire (52,14% - 13 sièges) suivi par la coalition démocratique (16,26% - 4 sièges). Regroupés à l'échelle du continent au sein du Parti populaire européen (PPE), les formations de droite, de centre droit et conservatrice ont remporté au total 179 sièges, contre 216 lors du précédent scrutin. Les sociaux-démocrates (S&D), deuxième parti du Parlement européen à l'issue du scrutin, a obtenu 150 sièges (contre 185). Si le PPE et les sociaux-démocrates (S&D) restent les deux principales formations de l'hémicycle européen, ils perdent leur capacité à réunir à eux seuls une majorité pour faire passer des textes législatifs. Ils devront composer avec les écologistes, qui grimpent de 52 à 70 sièges, grâce à leurs bons résultats notamment en Allemagne et

en France, et les Libéraux (Alde), qui obtiennent 107 sièges contre 69 actuellement. Quant aux mouvements de l'extrême droite et les eurosceptiques, ils occupent 172 sièges, loin de la majorité au Parlement européen (376), alors que les partis dits d'extrême gauche passent pour leur part de 52 à 38 sièges, essayant un sévère revers lors de cette consultation. Les élections européennes ont été marquées cette-fois par les bons résultats des écologistes, qui espèrent devenir un interlocuteur indispensable dans ce paysage politique de plus en plus divisé. Concernant le taux de participation, il est toujours inférieur à celui des scrutins nationaux, atteignant cependant les 50,5%, soit le niveau le plus élevé depuis 20 ans.
Cette mobilisation marque, selon des observateurs du vieux continent, un coup d'arrêt à l'érosion continue qui caractérise les élections européennes depuis 1979. Plus de 420 millions d'Européens étaient en âge de participer au scrutin, afin d'élire pour 5 ans les 751 membres du Parlement européen, une assemblée qui dispose des pouvoirs supranationaux.

Australie

L'aile gauche à la tête du Parti travailliste

Le leader de l'aile gauche du Parti travailliste, Anthony Albanese, est sur le point de prendre officiellement la tête de l'opposition, après la défaite lors des élections générales face aux conservateurs du Premier ministre sortant Scott Morrison. Pourtant largement favoris des sondages, les travaillistes ont été sèchement battus le 18 mai par la coalition constituée du Parti libéral et du Parti national, qui a été reconduite au pouvoir. L'ex-leader Bill Shorten a démissionné dans la foulée et Albanese, 56 ans, est le seul en lice pour lui succéder.
Il sera officiellement confirmé, jeudi, à la tête du parti. L'élu de Sydney s'est engagé lundi à travailler à l'avènement d'un parti plus «large et plus inclusif». «C'est une montagne que nous devons franchir», a-t-il expliqué aux journalistes à Sydney. «Je veux cultiver la relation entre le Parti travailliste et ceux qui voulaient voter pour nous mais qui, finalement, se sont dit qu'ils ne le pouvaient pas», a-t-il ajouté. Originaire de Sydney, Albanese, qui a fait des études d'économie, est élu à la Chambre des représentants depuis 1996. Plusieurs fois ministre, notamment des Transports il fut aussi brièvement en 2013 vice-Premier ministre du gouvernement de Kevin Rudd.

Etats-Unis

Le Président Trump relativise l'importance des tirs de missiles nord-coréens

Le président des Etats-Unis, Donald Trump, a réitéré, ce dimanche, depuis le Japon, sa confiance au dirigeant nord-coréen Kim Jong-un en dépit des récents essais d'armes menés par Pyongyang dont il a tenu à relativiser l'importance.
«La Corée du Nord a lancé quelques petites armes, ce qui a dérangé certains dans mon pays et d'autres, mais pas moi», a lancé Trump dans un Tweet. Le président faisait visiblement référence à des propos de son conseiller à la sécurité nationale, John Bolton, qui avait jugé la veille que les deux essais de missile à courte portée, effectués début mai par Pyongyang, constituaient «sans nul doute» une violation des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. «Je fais confiance au président Kim pour tenir sa promesse à mon égard», a insisté le locataire de la Maison-Blanche. Un 1er sommet historique entre les deux hommes, en juin 2018 à Singapour, s'était achevé sur une déclaration commune évoquant la «dénucléarisation complète de la péninsule coréenne», formulation vague permettant aux deux parties d'en faire des interprétations très différentes.
Mais le second sommet, à Hanoï en février, s'est soldé par un retentissant fiasco. Le sujet sera probablement abordé ce lundi au cours des discussions officielles prévues entre Trump et Abe, qui discuteront notamment de la question du commerce alors que les Etats-Unis, 1re économie du monde et le Japon, 3e, tentent de parvenir à un accord bilatéral.

Iran

L'Irak contre «la guerre» en pleine tensions américano-iraniennes

Les dirigeants irakiens ont mis en garde contre le «danger de la guerre» en pleines tensions accrues entre les Etats-Unis et l'Iran, à l'occasion d'une visite à Baghdad du ministre iranien des Affaires étrangères Mohammad Javad Zarif. L'Irak, voisin de l'Iran, redoute que les tensions exacerbées par les renforts militaires américains dans la région, ne dégénèrent sur son sol. Evoquant des menaces d'attaques «imminentes» pouvant émaner de l'Iran ou de ses alliés régionaux, les Etats-Unis ont dépêché dans le Golfe un porte-avions, des bombardiers B-52, un navire de guerre et des missiles Patriot. Et vendredi le président Donald Trump a annoncé l'envoi de 1500 soldats supplémentaires au Moyen-Orient de manière «préventive». Zarif a qualifié samedi l'envoi des soldats de «menace pour la paix et la sécurité internationales». «Nous rejetons tous les efforts de guerre menés contre l'Iran, qu'ils soient économiques ou militaires», a de nouveau déclaré Zarif lors d'une conférence de presse avec son homologue irakien Mohammed Ali AlHakim.
«Nous les affronterons avec force et nous résisterons». «Nous sommes aux côtés de notre voisin iranien et les sanctions économiques sont inutiles et font grandement souffrir le peuple iranien», a affirmé Al Hakim. En recevant samedi soir Zarif, le Premier ministre irakien Adel Abdel Mahdi a mis en garde contre «le danger d'une guerre» et plaidé pour «la stabilité de la région et le maintien de l'accord sur le nucléaire» iranien de 2015, selon son bureau. L'accord nucléaire est fragilisé par le retrait unilatéral américain en mai 2018 et le rétablissement des sanctions économiques américaines contre l'Iran, de même que par la suspension par Téhéran de certains engagements pris en vertu de ce pacte. Le président irakien Barham Saleh a lui aussi discuté avec Zarif de «la nécessité d'empêcher toute guerre ou escalade», selon son bureau. Zarif, qui reste jusqu'à lundi en Irak, doit également rencontrer des représentants de différentes forces politiques puis des dignitaires religieux dans les villes saintes de Kerbala et Najaf, au sud de Baghdad. Vendredi soir, des milliers d'Irakiens ont manifesté pour dire «non à la guerre» à Baghdad et à Bassora, cité pétrolière à la pointe sud du pays, frontalière de l'Iran. Sous une nuée de drapeaux irakiens, ils ont brandi des pancartes proclamant leur refus d'une confrontation entre les Etats-Unis et l'Iran, qui pourrait entraîner de nouvelles violences en Irak, sorti de la guerre contre le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (Daech) il y a moins d'un an et demi.
De son côté, le vice-ministre iranien des Affaires étrangères Abbas Araghchi a entamé dimanche une tournée «à Oman, au Koweït et au Qatar», selon le ministère à Téhéran, dont le porte-parole a «catégoriquement démenti» des informations de presse sur des discussions entre les Etats-Unis et l'Iran.

Arabie saoudite

Le Qatar invité par Riyad à des discussions sur les tensions régionales

Le Qatar a annoncé, dimanche, qu'il avait reçu une invitation de l'Arabie saoudite à prendre part le 30 mai à des réunions d'urgence sur la montée des tensions régionales. L'émir du Qatar, cheikh Tamim ben Hamad Al Thani, «a reçu un message écrit» invitant le gouvernement qatarien à participer à ces discussions, a indiqué le service de presse du gouvernement qatarien. L'invitation a été remise au ministre des Affaires étrangères du Qatar, Mohammed ben Abdelrahmane Al Thani, lors d'une rencontre avec le secrétaire général du Conseil de coopération du Golfe (CCG), Abdullatif AlZayani, a indiqué le service de presse. L'Arabie saoudite a demandé le 18 mai la convocation de sommets du CCG et de la Ligue arabe à la suite du sabotage, dans des circonstances non élucidées, de navires dans le Golfe et d'attaques de drones contre des stations de pompage dans le royaume.
Riyad affirme que les attaques contre les stations de pompage ont été menées par des rebelles yéménites Houthis. Les deux sommets extraordinaires auxquels Riyad a invité ses partenaires doivent se tenir le 30 mai à La Mecque pour «discuter de ces agressions et de leurs conséquences sur la région», a indiqué le 18 mai l'agence de presse officielle saoudienne SPA.
Il s'agit «de se consulter et de se coordonner avec les dirigeants frères» à propos de «tous les sujets susceptibles de renforcer la sécurité et la stabilité dans la région», a ajouté SPA.

Corée du Sud

Séoul achève les consultations avec les agences humanitaires à propos d'un don pour la Corée du Nord

Le ministère sud-coréen de l'Unification a indiqué, ce lundi, qu'il achèvera cette semaine les consultations avec les agences humanitaires sur son engagement à faire don de 8 millions de dollars américains pour leurs projets d'aide aux populations nord-coréennes dans le besoin. «Nous prévoyons d'achever les consultations avec le PAM et l'UNICEF d'ici cette semaine», a déclaré à la presse le porte-parole du ministère, Lee Sang-min.

Il a ajouté que les procédures nationales nécessaires, y compris l'approbation officielle par l'état du don promis, seront également lancées dès que les consultations seront terminées avec les agences onusiennes. La Corée du Sud a récemment promis de faire un don aux deux agences de l'ONU pour soutenir leurs projets de lutte contre la malnutrition et les problèmes de santé des femmes enceintes et des enfants. Séoul a annoncé un plan similaire à la fin de 2017, mais sa mise en œuvre a été retardée à plusieurs reprises avant que le plan ne soit abandonné en raison des tensions sur la question du nucléaire et des missiles. Plus tôt ce mois-ci, le PAM et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont annoncé que la production agricole de la Corée du Nord avait atteint son plus bas niveau depuis 2008 selon les estimations, 10 millions de personnes, soit environ 40% de sa population, ont un besoin urgent de nourriture. De son côté, par le biais d'un organe de presse, la Corée du Nord a demandé à Séoul de se concentrer sur des questions «fondamentales» plutôt que sur l'aide humanitaire, en référence aux accords conclus entre le président sud-coréen, Moon Jae-in et le dirigeant nord-coréen, Kim Jong-un lors de leurs sommet.

Nigeria

Le Nigeria dément que 25 de ses soldats ont été tués par Boko Haram

Les autorités nigérianes ont démenti, dimanche, les informations de certains médias selon lesquels 25 de ses soldats ont été tués par des terroristes de Boko Haram dans l'Etat de Borno (nord-est). Toutes les forces nigérianes postées dans cette région troublée sont saines et sauves et personne n'a été attaqué, a assuré le porte-parole de l'armée, Sagir Musa, dans un communiqué cité par l'agence Xinhua. Des informations non confirmées avaient indiqué que 25 soldats avaient été tués samedi lorsque des insurgés ont attaqué un convoi militaire évacuant des civils sur la route Damboa-Biu dans l'Etat de Borno. Musa a rejeté ces informations, les qualifiant de «rumeurs» et de «fausses». «Il n'y avait aucune attaque contre nos troupes à Sabon Gari ou dans tout autre endroit dans l'Etat de Borno», a-t-il martelé. Le Nigeria, pays le plus peuplé en Afrique, est actuellement engagé dans une lutte contre le groupe terroriste Boko Haram dans le nord-est du pays, où il a enregistré d'importants progrès. Cette région est un bastion de Boko Haram. Ces derniers mois, le gouvernement a mené plusieurs opérations militaires pour éliminer la menace terroriste. Le groupe Boko Haram est tenu pour responsable de la mort de plus de 20 000 personnes et du déplacement de 2,3 millions de civils au Nigeria depuis 2009.

Pérou

Ouverture à Lima des travaux du Sommet présidentiel de la Communauté andine

Les travaux du Sommet présidentiel de la Communauté andine, qui réunit les chefs d'Etat du Pérou, de la Bolivie, de la Colombie et de l'Equateur, ont débuté dimanche à Lima, à l'occasion du cinquantième anniversaire du bloc régional. Dans un discours prononcé à cette occasion, le président péruvien, Martin Vizcarra, a plaidé pour la nécessité de se concentrer sur la mise en œuvre des mesures visant à améliorer la qualité de vie des citoyens des quatre pays. Vizcarra a également mis en exergue les efforts déployés par son pays l'année dernière lors de sa présidence tournante du bloc régional, pour la promotion du système andin de migration, qui facilite le travail, les études et l'accès aux services de santé dans chacun des quatre Etats membres de la Communauté andine. Il s'est également félicité de la création de l'Observatoire andin du commerce du mercure, élément utilisé dans les activités minières illégales et responsable aussi de la pollution de l'environnement. Le président péruvien a averti que cette vision reprenait «les principes et les objectifs expressément mentionnés dans l'accord de Carthagène», qui avait fondé la Communauté andine en 1969, et affirmait qu'ils contribuaient également aux objectifs de développement durable (ODD) et à l'Agenda 2030 des Nations Unies. Vizcarra a rappelé que la communauté andine a été témoin de «profonds changements structurels et visions de développement», qu'elle a su adapter et faire preuve de «la maturité nécessaire pour poursuivre son objectif principal qui consiste simplement à améliorer le niveau de vie de la population». Ce sommet auquel participent les présidents bolivien, Evo Morales, colombien, Ivan Duque et équatorien, Lenin Moreno, n'a pas commencé à l'heure prévue à cause de la visite du président Vizcarra au nord du Pérou les pour évaluer les dégâts causés par un violent séisme de 8 degrés qui a frappé la région.

Brésil

Les pro-Bolsonaro dans la rue contre la «vieille politique»

Plusieurs dizaines de milliers de partisans du président d'extrême droite du Brésil Jair Bolsonaro sont descendus, dimanche, dans les rues de plusieurs villes du pays pour réclamer la fin de la «vieille politique» incarnée par le Congrès, accusé de freiner les réformes du gouvernement.
La mobilisation, qui intervient alors que la cote de popularité du chef de l'Etat a chuté en moins de cinq mois de mandat, était assez importante, mais sans commune mesure avec les manifestations qui ont réuni le 15 mai plus de 1,5 million d'étudiants et enseignants contre des coupes budgétaires massives dans l'éducation.
D'après le site G1, des défilés pro-Bolsonaro ont eu lieu dans plus de 50 villes de 12 des 27 Etats du Brésil.
A la mi-mai, plus de 200 villes de tous les Etats s'étaient mobilisées pour l'éducation.
Dimanche sur la plage de Copacabana, à Rio de Janeiro, plusieurs milliers de personnes se sont massées dans la matinée, arborant des drapeaux brésiliens et des maillots jaunes de l'équipe nationale de football.
A Sao Paulo, ils étaient aussi des milliers sur l'emblématique Avenue Paulista dans l'après-midi, où a été dressée une énorme poupée gonflable à l'effigie de Jair Bolsonaro. A Brasilia, où quelque 3000 manifestants étaient présents, une autre poupée gonflable représentait le ministre de la Justice Sergio Moro, ex-juge emblématique anticorruption, en costume de Superman. Le Parlement, où le parti présidentiel ne dispose que de 10% de sièges, semble de plus en plus tiède pour voter une réforme jugée cruciale des retraites, clé de voûte du programme du président, ainsi qu'un projet de loi anticriminalité de Sergio Moro.
Les députés ont également poussé Bolsonaro à revoir sa copie sur plusieurs réformes, notamment un décret sur le port d'arme.

Ahsene Saaid /Ag.

RD Congo

L'avion de l'opposant Katumbi en attente d'autorisation d'atterrissage à Goma

L'opposant Moïse Katumbi attendait toujours, dimanche, en Afrique du Sud l'autorisation de survol et d'atterrissage de son avion à Goma, ville de l'est de la République démocratique du Congo où il comptait se rendre six jours après son retour d'exil, selon ses proches. «L'aviation civile n'a pas libéré l'autorisation de survol et d'atterrissage de l'avion du président Moïse Katumbi», a écrit sur son compte twitter Olivier Kamitatu, directeur de cabinet et porte-parole de l'opposant. Katumbi, qui est rentré en RDC lundi, a assisté samedi à Pretoria à l'investiture du président sud-africain Cyril Ramaphosa. «L'autorisation sollicitée, pour qu'on quitte Johannesbourg pour Goma, dimanche, n'a pas encore été libérée. Est-ce qu'on veut nous empêcher d'arriver à Goma ? Je constate qu'on ne peut pas arriver à Goma», a déclaré Kamitatu aux médias. Goma et les principales villes du Nord-Kivu sont considérées comme des bastion de l'opposition. Les pro-Katumbi ont gagné 10 sièges sur les 14 que compte la province du Nord-Kivu lors des récentes élections organisées en RDC. «On va aviser dans les heures qui viennent quand et par où on compte retourner au pays», a indiqué à l'AFP Kamitatu. Katumbi avait quitté la RDC pour un exil en Belgique en 2016 en pleine tourmente judiciaire sous le régime de l'ancien président Joseph Kabila. Il est rentré à la faveur de l'élection fin 2018 du président Félix Tshisekedi et sa condamnation à trois ans de prison a été annulée. Depuis son retour, il n'a pas quitté son fief de Lubumbashi, dans le sud-est, pour se rendre dans une autre ville de la RDC.

RD Congo

Plus de 200 personnes disparues dans un naufrage à l'ouest du pays

Plus de 200 personnes ont disparu dans un naufrage survenu dans la nuit de samedi à dimanche sur le lac Mai-Ndombe, dans la province éponyme à l'ouest de la République démocratique du Congo (RDC), ont indiqué les autorités locales sur place. Selon les forces navales de l'armée congolaise basée près du site de l'accident, la surcharge et le manque de bouées de sauvetage sont à l'origine de ce drame. Aucun bilan n'est encore disponible, mais les sources locales affirment que plusieurs dizaines de personnes ont survécu à l'accident. Le drame s'est produit à environ 10 km du point d'arrivée du bateau. Ce type d'accidents est fréquent sur ce lac. En février 2018, des centaines de passagers avaient également péri dans le naufrage d'un convoi de baleinières à 40 km de Kwamouth, sur le même lac. Le mois dernier, plus de 100 personnes ont trouvé la mort dans une autre série de naufrages sur le lac Kivu, dans l'est du pays. L'état des embarcations et la surcharge sont à la base de la plupart des accidents à travers la RDC, selon les autorités du pays.

Afrique-IGAD

Les pays est-africains approuvent un protocole visant à prévenir et à gérer les risques sécuritaires

L'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), un bloc réunissant plusieurs pays est-africains, a annoncé, ce dimanche, avoir approuvé un protocole régional visant à prévenir et à gérer plus efficacement les risques en matière de sécurité dans la région. «Le protocole d'accord sur la mise en place de la Diplomatie et de la Médiation préventives de l'IGAD servira de guide aux Etats membres pour mettre au point des interventions efficaces et transparentes, déployer des envoyés ou des médiateurs, et s'engager à grande échelle dans la prévention, la gestion et le règlement des conflits dans la région», a indiqué l'IGAD dans un communiqué publié dimanche. Le protocole sur la mise en place de la Diplomatie et de la Médiation préventives de l'IGAD devrait surtout servir à répondre plus efficacement aux défis régionaux en matière de sécurité par le biais d'un mécanisme d'alerte précoce, selon l'IGAD. Ce bloc régional composé de huit membres a déclaré que le protocole avait été mis au point par le biais de consultations collégiales, au cours desquelles il avait été examiné par des experts juridiques et techniques choisis parmi les pays membres de l'IGAD. Une série de consultations avec des experts juridiques et techniques venus de diverses institutions clé des Etats membres a ainsi eu lieu les 23 et 24 mai, afin de procéder à un dernier examen du protocole avant son adoption. Des représentants des pays membres de l'IGAD, réunis dans le cadre de la plate-forme du Comité des ambassadeurs, ont également conféré à l'Unité de soutien à la médiation de l'IGAD le pouvoir de mettre en place des mécanismes visant à renforcer et à améliorer les capacités de médiation des pays d'Afrique de l'Est. Les pays membres de l'IGAD sont : Djibouti, l'Erythrée, l'Ethiopie, le Kenya, la Somalie, le Soudan du Sud, le Soudan et l'Ouganda.

Travail

Le «burn-out» désormais dans la classification des maladies de l'OMS

Le burn-out, souvent traduit par «épuisement professionnel», figure désormais dans la classification internationale des maladies de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui sert de base pour établir les tendances et les statistiques sanitaires, ont rapporté, hier, des médias.

Dressée par l'OMS, cette liste repose sur les conclusions d'experts de la santé dans le monde. Elle a été adoptée par les Etats membres de l'organisation onusienne, réunis du 20 au 28 mai, à Genève dans le cadre de son Assemblée mondiale. «C'est la première fois» que le burn-out fait son entrée dans la classification, a annoncé un porte-parole de l'OMS, Tarik Jasarevic, cité par des médias.
La classification des maladies de l'OMS fournit un langage commun grâce auquel les professionnels de la santé peuvent échanger des informations sanitaires partout dans le monde. Le burn-out, qui fait son entrée dans la section consacrée aux «problèmes associés» à l'emploi ou au chômage, porte ainsi désormais le nom de code QD85. Il y est décrit comme «un syndrome (...) résultant d'un stress chronique au travail qui n'a pas été géré avec succès» et qui se caractérise par trois éléments.
A savoir, «un sentiment d'épuisement», «du cynisme ou des sentiments négativistes liés à son travail» et «une efficacité professionnelle réduite». Le registre de l'OMS précise que le burn-out «fait spécifiquement référence à des phénomènes relatifs au contexte professionnel et ne doit pas être utilisé pour décrire des expériences dans d'autres domaines de la vie». La nouvelle classification, appelée CIP-11 et déjà publiée l'an dernier, a été officiellement adoptée au cours de cette 72e Assemblée mondiale et entrera en vigueur le 1er janvier 2022.
Le trouble du jeu vidéo a été ajouté à la section sur les troubles de la dépendance.
La nouvelle classification de l'OMS propose aussi un nouveau chapitre sur la médecine traditionnelle.

Yasmine Derbal

Exploration

La découverte de gaz dans la région de Tindouf, une phase importante pour l'économie nationale

Le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, a affirmé, hier, à Tindouf, que la découverte de gaz dans cette wilaya représente une phase importante pour l'économie nationale. S'exprimant lors de l'inspection du champ d'exploration dans la région de Ghar Djebilat (70 km de Tindouf), le ministre a indiqué que «la découverte de gaz, pour la première fois dans cette wilaya, représente une phase importante pour l'économie aussi bien nationale que locale, sachant que ce champ présente des indices positifs et a permis de produire quelque 275 m^3 de gaz et près de 300 litres/heure de condensat». Pour Arkab, «cette nouvelle découverte a été réalisée sur un champ de quelque 140 km^2 (extensible), et la prochaine étape portera sur l'évaluation de ce champ pour permettre à l'entreprise nationale Sonatrach d'avoir une idée exhaustive le concernant, avant d'entamer la phase suivante de développement et d'exploitation».
«Elle permettra d'insuffler une dynamique à l'action de développement, nationale et locale, et aura des retombées positives sur différents secteurs, surtout que le champ en question est à 70 km à peine du gisement de fer de Ghar Djebilet dont le développement nécessite de l'énergie électrique et gazière et de l'eau, en plus de son apport au développement des ressources énergétiques locales», a ajouté le ministre de l'Energie. Ceci, en plus de sa contribution à l'alimentation des centrales électriques fonctionnant au gasoil dans la région, allégeant ainsi les lourdes charges sur le budget de l'Etat dans ce domaine, a poursuivi Arkab en se déclarant «optimiste» quant à cette nouvelle exploration réalisée par des compétences algériennes. A noter que la visite du ministre de l'Energie a été chahutée au départ par un groupe de protestataires, contraignant à un changement.

Kadiro Frih

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE CHLEF

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

N° D'IDENTIFICATION FISCALE : 099802019121821

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES

N° .....28..... /2019

Le Wali de Chlef représenté par le directeur des équipements publics lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales pour le : **Réhabilitation du stade MAAMAR SAHLI à Chlef**

A- Capacité professionnelles :
- Certificat de qualification catégorie « **IV ou +** » activité principale **en Bâtiment.**

A- Capacité techniques : Disposant de moyens matériel et humains et références professionnelles suivant :

1-Moyen matériel :
(01) camion (tous tonnage)
Le matériel roulant : doit être justifié par les cartes grises et les assurances en cours de validités le jour de l'ouverture des plis.

2-Moyen Humain : Disposant au moins de :
- Chef de projet ayant profil : Master ou Ingénieur en Bâtiment OU en Génie Civil ou en Architecture justifiés par copie des diplômes, la déclaration d'affiliation à la CNAS en cour de validité le jour de l'ouverture des plis ou contrat d'insertion des diplômes (CID), contrat de travail Aidé (CTA) encours de validité et la déclaration d'affiliation à la CNAS en cour de validité le jour de l'ouverture des plis
- Nombre d'ouvriers ≥ 10, justifiés par mise à jour CNAS

3-Références professionnelles
- Ayant **réalisé au moins un projet ou une partie du projet de catégorie «A et plus»**, projet classé conformément à l'arrêté interministériel du 15/05/1988 **ou projet de même nature.**

B- Capacités financière
- Ayant une moyenne du chiffre d'affaire réalisé pendant les trois années :(2015,2016 et 2017) ≥ 30.000.000,00 DA

PRESENTATION DE L'OFFRE :
Les soumissions doivent être accompagnées des pièces exigées par la réglementation en vigueur à savoir:

A. Dossier de candidature contient :
1- La déclaration de candidature, renseignée en totalité, datée et signée,
2 - La déclaration de probité, , renseignée en totalité, datée et signée,
3 - la copie des statuts de la société, si soumissionnaire personne morale (E.U.R.L, S.A.R.L, S.N.C ou SPA)
4 - Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
5- Tout document permettant **d'évaluer les conditions minimales de l'éligibilité des soumissionnaires,** le cas échéant, des sous-traitants :
a) Capacités professionnelles : Le certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité, activité principale en bâtiment, catégorie **« IV ou + »**
b) Capacités financières : moyens financiers justifiés par Copies des bilans financiers des trois années **(2015-2016-2017)** portant accusé de réception par les service des impôts compétente et visé par un commissaire au compte ou un comptable agréé pour les personnes morales.
c) Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.

1- Moyens matériels :
- **Le matériel roulant :** doit être justifié par les cartes grises et les assurances en cours de validités le jour de l'ouverture des plis.
- **Le matériel non roulant :** doit être justifié par des factures d'achat, appuyées par un PV d'évaluation d'un huissier de justice valable une année le jour d'ouverture des plis.

2- Moyen humain :
- **l'encadrement doit être justifiés par:** copie des diplômes, la déclaration d'affiliation à la CNAS en cour de validité le jour de l'ouverture des plis ou contrat d'insertion des diplômes (CID), contrat de travail Aidé (CTA) encours de validité et la déclaration d'affiliation à la CNAS justice en cour de validité le jour de l'ouverture des plis.
- **Les ouvriers doivent être justifiés par ;** la déclaration annuelle des salaires (bordereau + liste) + la mis a jour CNAS en cour de validité.

3- Références professionnelles
Références professionnelles dûment justifiées par (**attestation de bonne exécution,** délivrées par le maître de l'ouvrage public.
L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 1ère enveloppe cachetée sur laquelle seront portées les mentions suivantes :

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales N° .....28...../ 2019
" Dossier de candidature ".
Dénomination du soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offres.

B. l'offre technique contient :
1. La déclaration à souscrire, jointe en annexe III, renseignée en totalité, datée et signée
2. Un mémoire technique justificatif.
3. **Les performances en matière sociale :** Pour promouvoir l'insertion professionnelle des personnes exclues du marché du travail et des handicapés, les soumissionnaires sont tenue de justifie par tout document outre que l'affiliation DAS ou CNAS d'une validité d'une année le jour de l'ouverture des plis, l'emploi de personnel (un ou plus) handicapés ou exclues du marché du travail au sein de l'entreprise.
4. Tout document permettant **d'évaluer l'offre Technique** (**moyens humains** + **Moyens matériels**) des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants
5. Un planning d'exécution selon les travaux du marché avec délai de réalisation
6. Le présent cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 2ème enveloppe cachetée sur laquelle seront portées les mentions suivantes :

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales n° .....28...../ 2019
" Offre technique "
Dénomination du soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offres.

C. l'offre financière contient:
- La lettre de soumission, renseignée en totalité, datée et signée,
- Le bordereau des prix unitaires (B.P.U), daté et signé,
- Le détail quantitatif et estimatif (D.Q.E), daté et signé,

L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 3ème enveloppe, cachetée sur laquelle seront portées les mentions, ci-aprés :

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales N°.....28...../ 2019
" Offre financière "
Dénomination du soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offres.

Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante :

"Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales" N°.....28...../ 2019
PROJET :.....
"A ne pas ouvrir que la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres"

Est adressée à Monsieur le Directeur des Equipements Publics, boulevard des Martyrs siège des trois (03) directions techniques à Chlef .
- La durée de préparation des offres est fixée à **15 jours** à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres avec exigence de capacité minimales dans la presse nationale en langue nationale et en langue française ou Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Publics (BOMOP).
- La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de la préparation des offres avant **10 H00.**
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légale la date retenue pour la remise des offres et l'ouverture des plis sera le premier jour ouvrable qui suit.
- La date d'ouverture technique et financière aura lieu à la date de dépôt des offres à **10.00 H00.**
- Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date du dépôt des offres.

N.B : Les soumissionnaires sont cordialement invitées à la séance d'ouverture candidature, technique et financière des plis au niveau de la direction des Equipements Publics de Chlef.

L'Echo d'Algérie : 28/05/2019 **Anep : 1916 012 183**

Sudoku

8			3		5			
		3		1	6	9		8
2		5	4					
			6	5			7	
5								9
	1			4	3			
					4	5		6
3		2	1	6		4		
			5		9			2

Codes

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
										X		

14	15	16	17	18	19
G	H	B	F	D	M

Qui recherche le plaisir

6	8	2	3	1	4	1	6	■	2	8	4	9	1
1	10	8	7	■	1	11	1	4	5	9	3	12	7
2	8	10	3	13	13	8	14	1	■	15	■	7	1
5	7	3	9	1	■	16	8	13	13	1	13	13	1
■	14	5	3	9	8	6	3	13	9	1	■	5	■
4	5	6	1	■	10	5	7	1	■	13	1	6	17
12	3	1	■	4	1	2	■	6	8	■	7	1	1
18	1	13	13	1	6	9	1	■	13	4	3	■	6
1	13	■	10	■	9	12	19	16	1	6	1	8	5
9	■	2	3	2	1	■	2	1	6	3	19	1	1
1	2 P	3	4	5 U	6	3	1	7	■	16	1	6	13
7	12	9	1	6	■	12	9	12	7	13	■	3	■
5	6	3	■	1	7	■	6	3	12	■	13	1	4
1	9	1	9	1	■	16	1	9	1	10	■	7	8

Une chanson de Roch Voisine

1	10	10	1		8		2	1	5	6		18	1
13		15	3	6	12	7	18	1	10	10	1	13	

Pêle-mêle

Le pétale supérieur de la corolle des orchidées

ABSTRAIT	ENJOLER	NEUTRE
ALPAGA	ENTEE	NOURRIR
BASER	ESPAGNOL	POESIE
CARTOON	FIBREUX	RAJEUNI
CHARGEUR	GIROUETTE	RESTANT
DEMONTAGE	GOYAVE	TEINT
DOIGTIER	INSINUE	TRESSER
ECALER	LARDEE	VANNE
EMMENAGER	LECHEE	VETUSTE

A	G	A	P	L	A	E	T	R	N	E	L	L	R	G
R	I	R	R	U	O	N	U	E	E	O	N	E	A	O
E	B	E	E	E	I	R	U	N	N	S	S	N	G	Y
L	E	G	I	E	G	T	U	G	I	A	S	I	A	A
O	C	A	T	N	R	A	A	E	B	S	R	E	X	V
J	A	N	G	E	U	P	T	S	G	O	N	U	R	E
N	R	E	I	E	S	E	T	N	U	R	E	I	E	T
E	T	M	O	E	E	R	J	E	O	R	A	H	L	U
L	O	M	D	L	A	T	T	A	B	M	C	H	A	S
P	O	E	S	I	E	T	N	I	R	E	E	E	C	T
T	N	A	T	S	E	R	F	E	L	A	R	D	E	E

Mots fléchés

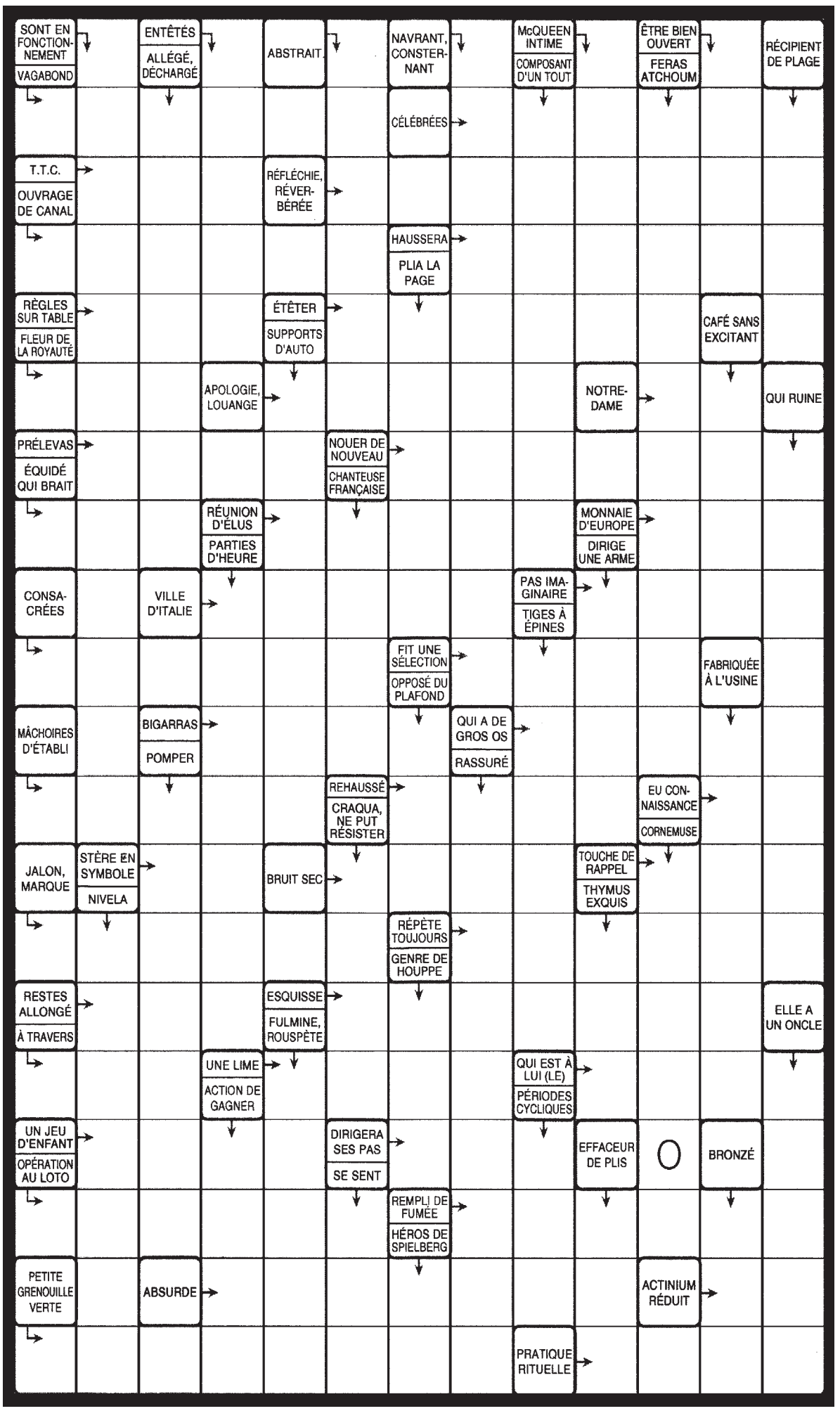

Solutions

Mots codés

Mots fléchés

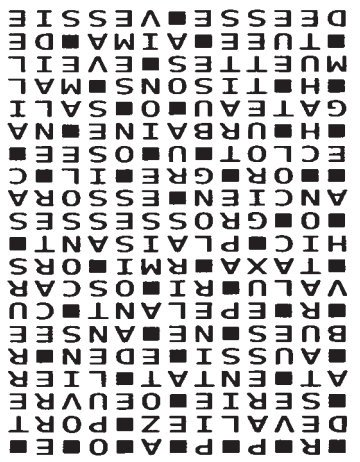

Sudoku

6 4 3	1 8 2	7 9 5
8 1 5	6 7 9	4 3 2
7 9 2	5 4 3	8 6 1
3 6 4	2 5 7	9 1 8
9 5 1	4 6 8	2 7 3
2 7 8	3 9 1	6 5 4
5 2 9	7 3 4	1 8 6
4 3 7	8 1 6	5 2 9
1 8 6	9 2 5	3 4 7

NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police :	1548
- Gendarmerie nationale :	1055
- Sonelgaz :	3303
- Alerte kidnapping :	104
- Personnes en difficulté ou en détresse :	1527
- SOS Sécurité :	112
- SOS Santé :	115

Urgences

- SAMU :	021 23 50 50
- Police :	17
- Protection civile :	14
- Gendarmerie nationale :	021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers	021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger :	021 73 00 73
- Centre antipoison :	021 97 98 98
- Centre des grands brûlés :	021 63 29 95
- Institut Pasteur :	021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha :	021 23 35 35
- CHU Aït Idir :	021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun :	021 91 21 63
- CHU Beni Messous :	021 93 15 50
- CHU Kouba :	021 28 33 33
- CHU Bab El Oued :	021 96 06 06
- CHU Bologhine :	021 95 82 24
- CHU El Kettar :	021 96 48 97
- HCA Aïn Naâdja :	021 54 05 05
- Hopital Tixeraïne :	021 55 01 10
- Hopital Zéralda :	021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie :	021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie :	021 74 24 28
- Tassili Airlines :	021 50 98 58
- Aigle Azur :	021 50 91 91
- Air France :	021 98 04 04

Dépannages

- Gaz :	021 68 44 00
- Electricité :	021 68 55 00
- Service des eaux :	021 67 50 30

Radios

- Chaîne I :	021 21 48 37
- Chaîne II :	021 69 11 70
- Chaîne III :	021 48 15 15
- Radio El Bahdja :	023 70 99 99
- Jil FM :	021 69 27 27
- ENRS :	021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom	100
- Serveur vocal chèques postaux :	1530
- Seaal :	3394
- Scouts musulmans algériens :	3033
- Association algérienne de psychiatrie :	1512
- Réclamations :	18
- Renseignements / Réveil :	19
- Télégramme :	13

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr	026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi	021 74 82 52
- Hôtel Hilton	021 21 96 96
- Hôtel Sheraton	021 37 77 77
- Hôtel Mercure	021 24 59 70
- Hôtel Ibis	021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier	021 73 65 06
- Hôtel Safir	0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh	021 45 23 58
- Hôtel Mazafran	021 32 00 00
- Hôtel AZ Zéralda	023 32 55 89
- Hôtel Oasis - Kouba	021 77 04 04
- Hôtel New Day - Kouba	023 77 47 47
- Hôtel Mouflon d'Or	021 54 25 62

09h00 : Bonjour d'Algérie
10h45 : Dine Oua Dounia
11h00 : Bnat Essi
11h20 : Bob la Star
11h40 : Antar Nsib Chadad
12h00 : Journal en français
12h25 : Grand Format
12h45 : Seffi Oua Achrab
13h15 : Ramadane Chahre Al Qods
13h45 : Ghazaouet El Rassoul
14h00 : Iftah Ya Sim Sim
14h30 : El Mamalike El Talate
15h00 : El Mou'edjiza El Khalida
15h30 : Taouk Ennare
16h15 : Sghir ou Chef
16h30 : Radjeli Chef
17h00 : Journal en amazigh
17h25 : Rihet Lebled : Barcelone
18h00 : Journal en français
18h25 : Les Savants en Terre d'Islam
18h35 : Balek Balek
19h00 : Journal en arabe
19h30 : Causeries
19h45 : Coran sous titré en français
20h05 : Concert de chant religieux
20h20 : Antar Nsib Chadad
20h40 : Taxi Crazy
20h50 : Bob la Star
21h00 : Bnat Essi
21h35 : Seffi Oua Achrab
22h15 : Séquences d'Archives
23h20 : Maqamate El Echq

ENTV ALGERIE

TF1 SÉRIES FILMS

22h00 : Le placard

Séparé de sa femme, François Pignon, un homme terne, travaille depuis des années comme comptable dans une usine. L'homme est sur le point d'être licencié. Son voisin, Belone, lui conseille de se faire passer pour un homosexuel. La ruse réussit : la direction décide...

M6

20h00 : Recherche appartement ou maison

A Paris, Myriam, 25 ans, souhaite investir dans son propre appartement. Malgré une trentaine de visites, elle n'a toujours pas eu de coup de cœur. Stéphane Plaza se met à la recherche de la perle rare • Au Mans, Claire, sa fille et Damien veulent investir...

arte

19h50 : Sciences nazies

Sous l'inspiration d'Heinrich Himmler, la SS crée en 1935 un centre de recherche scientifique. Son but est de légitimer par tous les moyens les pires atrocités du régime nazi et de prouver la supériorité des Allemands sur les autres populations. Des recherches archéologiques...

C8

20h05 : Enquêtes paranormales

Retour sur des manifestations surnaturelles, phénomènes paranormaux, apparitions d'ovnis et autres histoires mystérieuses. Au sommaire : «L'incroyable prophétie du Titanic». 14 ans avant le drame, un écrivain avait décrit la tragédie dans les moindres détails...

NRJ 12

21h50 : Mission Impossible 2

L'agent secret Ethan Hunt doit récupérer et détruire un virus mortel, baptisé Chiméra, qui a été dérobé par son ancien collègue Sean Ambrose. Ce dernier détient l'antidote et se terre dans un laboratoire de Sydney. Pour infiltrer son quartier général...

TMC

20h00 : Martin Weill sur les routes de la cocaïne

Depuis quelques années, la consommation de la cocaïne, plus abordable, s'est banalisée. Aujourd'hui, celle-ci concerne toute classe de gens. De la Colombie à Paris, en passant par la Guyane et même la Bretagne et la Charente, le journaliste a remonté...

6ter

21h30 : Aladdin et le roi des voleurs

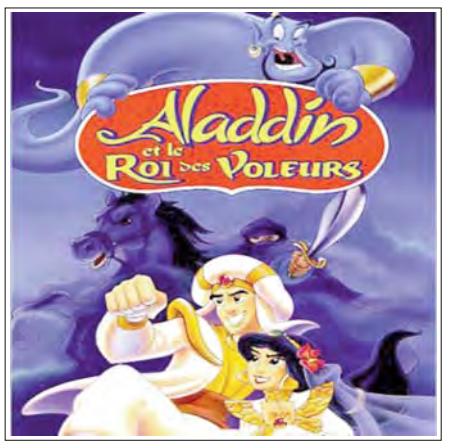

Sur le point d'épouser Jasmine, Aladdin éprouve des doutes sur sa capacité à être un bon père, car il n'a pas connu le sien. Mais le jeune homme s'efforce de surmonter cette crainte. Alors que tout le royaume d'Agrabah est réuni pour célébrer l'événement,...

RMC DÉCOUVERTE

19h50 : Révélations monumentales

Traversant le pays d'est en ouest, la Grande Muraille de Chine figure parmi les plus incroyables sites au monde, fruit du travail de nombreuses générations chinoises successives sur plus de 2000 ans. Si plusieurs millions de touristes la parcourent chaque année,...

Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites **0776 88 22 38**

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja **0795 22 65 77**

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger	021 50 91 91	- Rabah Bitat - Annaba	038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran	041 59 10 77	- Mostepha Ben Boulaïd - Batna	023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine	031 81 01 24	- 8 Mai 1945 - Sétif	0651 88 73 66

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa	029 89 46 20
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa	029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset	029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun	049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar	049 96 99 33
- Hôtel Antar - Béchar	049 81 71 63
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda	035 53 39 04
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda	035 53 43 94
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud	0660 20 88 20
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued	032 11 89 02

Hôtels - Est

- Hôtel Marriott - Constantine	035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine	031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine	031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba	038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba	038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif	036 51 41 34

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran	041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran	041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran	041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen	043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen	043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet	043 32 30 25

Coupe d'Algérie de volley ball - Finale dames

Le NR Chlef veut mettre fin à l'hégémonie du géant pétrolier

Les années se suivent et se ressemblent pour le GS Pétroliers qui animera, ce mardi (22h30), à la salle omnisports d'Aïn Taya (Alger), la finale de la Coupe d'Algérie de volley-ball (dames) dont il est détenteur depuis 2008, avec l'ambition de franchir avec succès l'obstacle du NR Chlef et du coup perpétuer son éternelle domination sur le volley féminin national.
Pour les observateurs de la discipline, le club pétrolier ne ratera pas l'opportunité de décrocher son 29e trophée dont le 12e de rang, ce qui constituerait une première, rarement réalisée en «sports co» aussi bien sur le plan national qu'international. Après leur sacre du titre de championnes d'Algérie, les Pétrolières, toujours invaincues depuis l'entame de la saison en cours, sont candidates en force à succéder à elles-mêmes au palmarès de l'épreuve. A priori, ce sacre semble être à la portée des joueuses de Yacine Djellouli qui dispose d'un effectif pléthorique et expérimenté dans ce genre de compétitions comme il l'a indiqué : «Nous abordons cette finale avec beaucoup de sérieux après notre consécration en championnat. Nous allons jouer nos chances à fond afin de préserver le doublé Coupe-Championnat obtenu lors des deux dernières saisons et aussi conserver notre invincibilité depuis trois saisons».
Du côté du NR Chlef, qui affronte le GSP pour la 2e fois à ce stade de la compétition après celle de 2016, il fera tout son possible pour faire tomber l'insatiable géant pétrolier, prouvant ainsi que le volley féminin se porte bien à Chlef, comme le prouve le sacre du GS Chef en 2005, qui a atteint également les finales de 2006 et 2010, alors que l'autre club, le WO Chlef, a animé la finale de l'édition 2013.
Le coach du NRC, Salim Achouri, a estimé que son équipe «a atteint ses objectifs à savoir une place sur le podium en championnat et une qualification en finale de coupe. Cela signifie que les joueuses sont fortement motivées pour s'adjuger le trophée, en dépit de l'absence de stages de préparation pour des raisons financières».
Pour atteindre cette ultime étape de la compétition, le GSP a battu respectivement le MB Béjaïa (3-2), Seddouk VB (3-0) et le WA Béjaïa (3-0), alors que le NR Chlef s'est qualifié aux dépens de Hassi-Messaoud VB (3-0), l'ASW Béjaïa (3-1) et enfin du RC Béjaïa (3-1).

Bilel C.

Les Pétrolières en quête d'un 12e trophée consécutif

Les volleyeuses du GS Pétroliers, qui disputeront la finale de la Coupe d'Algérie 2018-2019 face à leurs homologues du NR Chlef, ce mardi (22h30), à Aïn Taya (Alger), abordent cette opposition avec beaucoup d'ambition et l'espoir d'arracher un 29e trophée en Dame-Coupe dont le 12e consécutif, a indiqué leur entraîneur Yacine Djellouli. «Nous abordons cette finale avec beaucoup de sérieux après notre consécration en championnat. Nous allons jouer nos chances à fond afin de préserver le doublé Coupe-Championnat obtenu les deux dernières saisons et aussi conserver notre invincibilité depuis trois saisons», a déclaré Djellouli. «Nous avons continué à nous entraîner normalement après la fin du championnat, avec notamment des séances nocturnes en ce mois de Ramadhan. Nous avons axé notre préparation sur l'aspect psychologique afin de motiver nos joueuses en cette fin de saison».
Concernant l'adversaire, le technicien a indiqué qu'il faudra rester vigilant devant les joueuses du NR Chlef, dauphines du GSP au classement final du championnat. «Nos oppositions face au NRC ont toujours donné lieu à des matchs âprement disputés. C'est une finale de Coupe d'Algérie, les joueuses de Chlef vont tout tenter pour remporter le trophée. Pour nous, il faut que nos joueuses restent concentrées afin d'éviter le piège de la facilité et conserver la coupe», a souligné Djellouli.
Côté effectif, le coach du GSP a indiqué qu'il sera au complet et évoluera avec un moral au beau fixe : «Après un début de saison tardif qui a perturbé le rendement de l'équipe, nos joueuses sont montées en régime au fil des journées.
Elles abordent cette finale avec l'ambition de remporter un nouveau trophée pour le club». Le GSP (ex-MC Alger), détenteur de la coupe depuis 2008, disputera mardi sa 13e finale consécutive, dont la 11e sous son nouveau sigle, avec l'espoir de décrocher un 29e trophée.

B. C.

JO-2024 Karaté-do

«Nous comptons sur la position de l'Algérie pour réintégrer la discipline aux JO-2024», affirme Antonio Espinos

Le président de la Fédération mondiale de karaté-do (WFK), l'Espagnol Antonio Espinos, a indiqué, ce dimanche, à Alger, que les dirigeants de l'instance internationale «comptent énormément» sur la position de l'Algérie pour réintégrer le karaté-do au programme des jeux Olympiques 2024 de Paris. «Je suis venu en Algérie pour avoir des discussions plus étroites avec le président du Comité olympique et sportif algérien, Mustapha Berraf, également président de l'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA) dont le soutien est très important pour l'instance mondiale afin de faire changer la position du Comité d'organisation des jeux Olympiques de Paris (COJO-2024)», a déclaré Antonio Espinos dans un entretien accordé à l'APS au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA) à Alger. Le président de la WFK, qui effectue une visite de deux jours en Algérie, était accompagné du président de l'Union des fédérations africaines de karaté (UFAK), l'Algérien Mohamed-Tahar Mesbahi, également vice-président de la WFK, du patron de la Fédération algérienne de karaté-do (FAK), Slimane Mesdoui et de Mustapha Berraf. «C'est très important pour moi et je peux même dire stratégique de se trouver en Algérie pour avoir l'opportunité de discuter avec le président de l'ACNOA et avoir son soutien par rapport à l'exclusion de notre discipline des JO-2024. Nous ne comptons pas baisser les bras pour changer cette décision», poursuit Espinos. Le premier responsable du karaté mondial n'a pas digéré l'absence de sa discipline aux JO-2024, appelant le COJO à reconsidérer sa position par rapport aux critères établis pour ne choisir que quatre disciplines additionnelles (escalade, surf, skateboard et breakdance). «Les critères sont injustes. La réponse des organisateurs est que le karaté ne répond pas à la vision du Comité d'organisation de Paris-2024. La France est le pays du karaté par excellence, c'est pour cela que je ne comprends pas cette décision.
Nous allons continuer à nous battre pour l'intérêt de tous les pratiquants de cette discipline dans tous les continents», a-t-il précisé. Concernant les efforts de la FAK, présidée par Slimane Mesdoui, l'Espagnol s'est dit «content du travail accompli par l'instance algérienne durant cette étape». «Je suis très content du travail accompli par la Fédération durant cette étape qui est très importante. J'attends toujours une demande de la part de la FAK pour l'organisation d'un Grand-Prix international à Alger», a conclu le président de la WFK.

Coupe d'Algérie de volley ball messieurs

L'OMK El Milia domine l'ES Tadjenanet et rejoint le GS Pétroliers en finale

Les volleyeurs de l'OMK El Milia ont rejoint le GS Pétroliers en finale de la Coupe d'Algérie (seniors messieurs) après leur victoire devant l'ES Tadjenanet par 3 sets à 2, en demi-finale disputée, dimanche soir, à Constantine. Les sets de la rencontre ont été comme suit : 29-27, 24-26, 25-16, 29-31, 18-16. Les Pétroliers (tenants du trophée) étaient les premiers à se qualifier pour la finale en battant l'ASV Blida sur le score de 3 sets à 0 (25-17, 25-18, 25-14) vendredi soir à la salle OMS de Bou Ismaïl (Tipasa). C'est la 2e finale de l'OMK Milia après celle perdue en 2017 devant le NRB B-Arréridj. Résultats des demi-finales :
OMK El Milia-ES Tadjenanet 3-2.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE SETIF

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

NIF : 09841901501929

AVIS D'ANNULATION D'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES

Conformément à l'article 73 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le wali de la wilaya de Sétif, Direction de l'administration locale informe l'ensemble des entreprises soumissionnaires à l'appel d'offres ouvert avec exigence des capacités minimales relatif à «AMENAGEMENT SALON D'EXPOSITION MAABOUDA» paru dans le quotidien El Maoued El Yaoumi du 23/03/2019 en langue nationale et le quotidien L'Echo d'Algérie du 23/03/2019 en langue française que la procédure a été annulée.

L'Echo d'Algérie : 28/05/2019 **Anep : 1916 012 171**

CAN

Les choix de Belmadi seront limpides

Il semble que la liste des 23 algériens sélectionnés pour la CAN-2019 ne sera pas connue avant mercredi et quoi que l'on puisse dire, elle sera composée à 90% de joueurs choisis au fur et à mesure par Djamel Belmadi, dont les intentions semblent limpides.

En suivant les choix techniques successifs effectués par l'ancien sélectionneur du Qatar, on peut observer une cohérence ou tout du moins une sorte de décantation de son effectif, jusqu'à obtenir son groupe par élimination, après avoir testé la compatibilité des joueurs avec son état d'esprit et son schéma tactique.
On devine que pour finaliser sa liste, il lui reste des hésitations sur deux postes.
La 1re concerne la sentinelle après les blessures successives de Chita, Lekhal et Abeid, la seconde est à propos de la doublure de Bounedjah en pointe.

Belkebla ou Abeid ?

Le gros casse-tête concerne donc le milieu de terrain, car il va devoir s'engager sans certitudes, en prenant peut être Mehdi Abeid qui revient de blessure sans avoir eu vraiment l'occasion de voir à l'oeuvre face à la Tunisie ou pis encore Haris Belkebla qu'il n'a jamais convoqué auparavant. Ceux sur qui il peut compter vraiment au milieu sont Hicham Boudaoui qui n'a que 19 ans et qui découvre le haut niveau et Sofiane Feghouli qui brille pourtant plus haut sur le terrain cette saison ou encore Ismaël Bennacer, 21 ans.

Pour le reste, ni Benkhemassa, ni Taïder n'ont semblé lui donner entière satisfaction dernièrement mais ils font partie des joueurs qu'il a appelé régulièrement dernièrement.

Delort , Darfalou ou Naïdji ?

En pointe, il est clair que c'est un remplaçant, donc un joueur prêt à accepter ce rôle qui est recherché. En l'absence de Slimani hors du coup, il y avait deux joueurs, Oussama Darfalou qui s'est de nouveau blessé récemment et Zakaria Naïdji, meilleur buteur du championnat, mais qui peut sembler un peu tendre pour un poste aussi exposé. Mais ceci, c'était avant l'apparition d'Andy Delort... La sélection de ce dernier est encore tributaire de son dossier de changement de nationalité sportive. Dans tous les cas, Belmadi fait reposer en grande partie les capacités offensives sur un schéma avec des milieux ou ailiers qui ont de grandes aptitudes à marquer à l'image de Belaïli, Mahrez, Brahimi ou encore Ounas, sans oublier Atal.

Ghoulam, Bentaleb et Belfodil pas vraiment dans les plans

Il y a aussi les joueurs dont on parle beaucoup mais qui pour des raisons différentes ne devraient pas faire partie de l'effectif de Belmadi. Le premier c'est Faouzi Ghoulam, sa présence est hypothétique depuis son retour à la compétition il y a plus de 7 mois et qui n'a pas encore retrouvé ses moyens à 100% malgré le fait qu'il a enchaîné les matchs depuis le mois de mars. On ne sait pas vraiment si c'est la volonté du joueur ou du sélectionneur mais Ghoulam devrait plutôt se concentrer sur la préparation de la prochaine saison pour redevenir un titulaire indiscutable.
Au milieu la situation de Bentaleb est différente car le joueur qui a eu sa chance en sélection en début de saison, n'a pas vraiment brillé avant d'enchaîner les problèmes disciplinaires en club. Malgré tout il a beaucoup joué cette saison et les nombreuses absences à son poste ont pu faire hésiter Belmadi pour le rappeler. En attaque enfin, les performances d'Ishak Belfodil en Bundesliga où il a inscrit pas moins de 16 buts, ne sont pas passées inaperçues. Ce qui a poussé Belmadi à dire qu'il avait confiance en lui. Cependant, le joueur d'Hoffenheim qui évolue au sein d'une attaque à deux où il décroche et tourne beaucoup plus autour du deuxième attaquant, ne correspond pas au profil du schéma tactique de base du sélectionneur à une seule pointe. En plus des raisons techniques, il y a aussi des choix par rapport à la concurrence et l'état d'esprit de groupe que cherche à installer Belmadi.
Il n'est pas certain que les joueurs pré-cités puissent accepter d'être remplaçants durant la compétition africaine qui va durer un mois.

In Dz Foot

Dijon

Mehdi Abeid, priorité l'Angleterre

L'international algérien Mehdi Abeid (26 ans) ne prolongera pas son contrat avec Dijon Football Côte-d'Or (DFCO, Ligue 1), a indiqué, ce dimanche, *France Football*.
En fin de contrat avec le DFCO, le milieu algérien pourrait rejoindre l'Angleterre, selon le magazine qui ajoute qu'il fait de son retour dans ce pays une «priorité».
«Arrivé au DFCO en août 2016, en provenance du Panathinaïkos (Grèce), Mehdi Abeid, en fin de contrat, ne signera pas de nouveau bail, même si le club bourguignon parvenait à se maintenir à l'issue des barrages», a expliqué *France Football*.
L'international algérien, formé à Lens, avait rejoint en 2011 Newcastle United, pour 5 ans, où il a disputé dix-neuf matches, dont 13 de Premier League. Les Magpies l'avaient notamment prêté à Saint Johnstone (Ecosse), en 2012-2013, puis au Panathinaïkos, en 2013-2014. Le club grec l'avait acheté en août 2015. Il a disputé 26 matches cette saison, inscrivant 3 buts.

Arabian Super League

Benyettou et Al Fujairah sauvés

Mohamed Benyettou a réalisé à 29 ans la meilleure saison de sa carrière et a permis à son équipe de se maintenir en première division des Emirats arabes unis, marquant sur le terrain d'Al Ahli pour une victoire 3-1.
Le joueur qui avait été contacté par Belmadi avant le match face au Togo a fait revenir son équipe dans le match après avoir égalisé à la 39e mn en faisant un très bon appel dans le dos du défenseur avant de réaliser un contrôle orienté pour enfin tirer et mettre le ballon au fond. Ce but a poussé Al Fujairah à sortir de sa zone défensive et passer à l'action pour réussir à inscrire deux autres buts et terminer le match sur le score de 3-1, qui permet aux coéquipiers de Benyettou de rester la saison prochaine en Arabian Super League.
Grâce à ce but Benyettou termine avec 14 buts en 23 matchs (15 au total), lui qui va certainement quitter le club pour s'engager en faveur de Ittihad Kalaba la saison prochaine

Galatasaray

Feghouli : «Le plus beau but de ma carrière»

L'international algérien de Galatasaray, Sofiane Feghouli qui a réalisé une excellente saison avec son équipe en remportant le doublé (Coupe de Turquie et la Super Lig) a estimé que son but inscrit face à Başakşehir dans le dernier virage, est de loin le plus bau but de sa carrière. «Je n'ai jamais marqué un tel but auparavant. Parfois tu en rêves mais ça ne m'était jamais arrivé. Je pense que c'est le plus beau but de toute ma carrière. Je ne pense pas que les fans vont oublier ce but de sitôt», a indiqué Feghouli.

«C'est une saison spectaculaire pour nous»

Le milieu de terrain algérien agé de 29 ans a estimé que la saison réalisée avec Galatasaray est extraordinaire, «De manière générale, on peut dire que la saison a été spectaculaire. tant pour l'équipe que pour moi à titre personnel. Ce n'est pas seulement mon succès, c'est le succès de mes coéquipiers aussi, parce que je n'aurais pas pu réussir ces prestations sans mes coéquipiers. À vrai dire, nous étions une vraie équipe».

SPAL

Fares termine la saison par un but face à Milan

Le latéral gauche international algérien Mohamed Fares a clôturé sa très belle saison en Serie A par un but contre le Milan AC, son troisième cette année. Alors que Faouzi Ghoulam a marqué avant-hier, Fares l'a imité hier en marquant de la tête un but à la 53e mn pour égaliser à 2-2, sur un centre de Cionek. Le Milan AC va finalement inscrire un 3e but sur penalty qui lui permet de terminer 5e et se qualifier à l'Europa League. Le SPAL Ferrara termine pour sa part 13e et Mohamed Fares aura joué 35 matchs, dont 32 comme titulaire et trois buts. Il aura évolué sur tout le front gauche de son équipe.

Calcio

Empoli et Bennacer relégués Série B

Malgré une belle prestation d'Empoli face à l'Inter, les coéquipiers d'Ismaël Bennacer se sont inclinés sur le score de 2-1 et sont officiellement relégués en Série B la saison prochaine.
L'équipe d'Empoli a tenu tête à l'Inter, mais a concédé le premier but de la rencontre en deuxième période part le Sénégalais Keita Baldé (51'). Ce but a poussé les coéquipiers de Bennacer à égaliser, ce qui a été fait par le jeune et prometteur Hamed Traoré (76'), mais malheureusement Empoli a encaissé un 2e but dans les 10 dernières minutes par l'international Belge Nainggolan (81'). Ce but a été synonyme d'une relégation d'Empoli en Série B puisque le Genoa a fait un match nul sur le terrain de la Fiorentina, mais les confrontations directs entre Empoli et Genoa étaient en défaveur de Bennacer et ses coéquipiers. Ce match était sans aucun doute le dernier pour Bennacer avec Empoli avant de prendre la direction d'un nouveau club la saison prochaine. A 21 ans, Bennacer aura réalisé une saison pleine en participant à 37 matchs sur 38, dont 32 comme titulaire. Si il n'a pas inscrit de but, depuis sa position reculée de «regista», il a offert 4 passes décisives.

Ligue 1 Mobilis

Le grand huit de l'USMA

Et de huit ! L'USMA a ajouté, dimanche soir, une nouvelle ligne à son riche palmarès avec un nouveau titre de champion d'Algérie. Le 8e de son histoire.

Sans doute l'une des consécrations les plus difficiles à aller décrocher, comme l'a avoué à chaud le directeur général du club, Abdelhakim Serrar, juste après la fin du match gagné contre le CSC à Constantine.
Avant la rencontre, les Usmistes étaient dos au mur, il fallait impérativement l'emporter au risque de voir le titre leur filer entre les doigts. Un titre qui leur était promis, tellement ils ont dominé la première partie du championnat. On ne leur voyait pas de rival significatif, avant de sombrer inexplicablement durant la phase retour en dilapidant tout leur avance. Heureusement pour eux, l'adversité était faible, seuls en effet la JSK et un degré moindre le Paradou en ont profité pour recoller au classement. Mais l'USMA a toujours eu son destin en mains.
Il faut rappeler que depuis la 2e journée, les Rouge et Noir n'ont pas quitté la 1re place. Aujourd'hui, personne ne peut contester son sacre, quand bien même des gens malveillants tentent de le discréditer en jetant le doute sur la probité des Constantinois que l'on accuse d'avoir levé le pied. Des supputations sans aucune preuve accentuées il est vrai par les déclarations du président de la JSK Mellal qui a affirmé dans une conférence de presse qu'avant le match «la direction du CSC (les) a contactés pour (leur) demander une prime de motivation afin de battre l'USMA. Nous avons décidé alors d'octroyer 20 millions pour chaque joueur du CSC avant que les dirigeants du CSC ne reviennent à la charge pour exiger carrément la somme de 2, 5 milliards de centimes». Visiblement, le président de la JSK ne connaît pas la réglementation, sinon il ne se serait pas dénoncé en public. Il ne sait pas que les primes de «motivation» octroyée par une personne étrangère au club sont interdites par le règlement des championnats professionnels dans son article 119 alinéa 2 : «Est considérée comme tentative d'influencer le résultat d'une rencontre, toute proposition de motivation d'une équipe par une personne étrangère au club et ce quelque soit le moyen utilisé.
La personne incriminée ainsi que son club encourent les sanctions prévues par les dispositions du code disciplinaire», stipule ledit article.
Le directeur général du CSC, Tarek Arama, a réagi, hier, en démentant ces accusations. Selon lui, c'est Mellal qui a tenté d'entrer en contact avec lui en lui envoyant un sms. Mais le responsable du CSC n'a pas voulu lui répondre. C'est du moins ce qu'il a déclaré. Encore une polémique dans laquelle on ne sait plus qui croire.
En tout cas, cela n'enlève rien au mérite de l'USMA qui a su régir au bon moment après avoir connu une longue période de doute. Pire, après le nul concédé à domicile face au MCO, certains de ses supporters ne croyaient plus en leurs joueurs.

On n'ose pas imaginer ce qui aurait pu se produire si d'aventure l'USMA avait perdu le titre. Cela aurait certainement plongé le club dans une grave crise. Cette consécration a soulagé tous les Usmistes, car elle intervient dans une conjoncture très difficile et délicate, où l'avenir du club semble flou. C'est le moins que l'on puisse dire. Le propriétaire, Ali Haddad, rattrapé par la justice et aujourd'hui sous les verrous, devrait céder ses actions. C'est la suite logique des événements. Reste à savoir qui va les reprendre. L'Etat ? Une société publique ? Ou bien un nouvel investisseur privé ? L'on ne sait rien pour le moment.
Mais le temps presse pour l'USMA, car le club ne peut pas rester dans l'expectative trop longtemps.
Il doit dès à présent penser à préparer la prochaine saison et son retour en ligue des champions au mois d'août prochain.

Ali Nezlioui

USM Alger
Abdelhakim Serrar démissionne

En dépit du titre remporté par les Usmistes en s'imposant hier lors de la derrière journée du championnat de ligue 1 à Constantine face au CSC (3-1), le directeur général de l'USM Alger, Abdelhakim Serrar, a annoncé sa démission juste après la rencontre.
«La saison a été éprouvante sur tous les plans et j'ai assumé mes responsabilités jusqu'au bout. A présent, il est temps pour moi de me retirer et je l'annonce officiellement : je ne serai pas le DG de l'USMA l'an prochain», a annoncé l'ancien défenseur central de l'équipe nationale.
Abdelhakim Serrar a expliqué les raisons qui l'ont poussé à quitter les Rouge et Noir : «A l'heure où je vous parle, l'USMA est sans le moindre sou, car le fisc vient de retirer les 18 millions de dinars dont nous disposions, et il a également gelé les comptes du club. Je profite d'ailleurs de l'occasion pour lancer un appel aux autorités locales afin qu'elles viennent en aide au club, autrement il risque vraiment de souffrir. En tout cas, Je pars avec un pincement au cœur, mais avec la fierté d'avoir dirigé un aussi grand club de l'USMA », a averti le désormais ex-DG des Rouge et Noir.

La JSK bat le CA Bordj Bou-Arréridj et s'offre la 2e place

La JS Kabylie a battu, dimanche soir, au stade du 1er-Novembre de Tizi-Ouzou, le CA Bordj Bou-Arréridj (CABBA) par 2 buts à 0 lors de la rencontre comptant pour la 30e et dernière journée du championnat national de Ligue 1 Mobilis, a-t-on constaté. Les deux buts de la rencontre, qui s'est déroulée devant des gradins archi combles, largement dominée par l'équipe locale face un CABBBA accrocheur, ont été signés Hamroune et Belgherbi, à la 15e et 51e mn de jeu. La rencontre a été marquée par une pression palpable au sein de la famille du club kabyle quant au résultat de la rencontre entre le leader, l'USM Alger et le club local, tenant du titre, le CS Constantine qui se jouait au stade Chahid Hemlaoui de Constantine.
La JSK qui talonnait l'USM Alger avec un seul point d'écart et qui s'était fixé comme objectif de s'offrir un 15e titre de championnat a vu ses espoirs tomber à l'eau après la victoire du leader par 3 buts a un face à son hôte constantinois. Elle devra se contenter de la 2e place, vice-champion, qu'elle a déjà occupé en 2014, qui lui permettra, par ailleurs, de renouer avec les compétitions continentales. Dans une déclaration à la presse à l'issue de la rencontre, l'entraîneur Franck Dumas s'est félicité du rendement de ses éléments qui ont été «à la hauteur de l'événement et ont écrit une nouvelle page dans l'Histoire de la JSK».
«Malgré les moments difficiles que nous avons traversés, nous avons maintenu le rythme vers les objectifs tracés en début de saison, investissement, progression et évolution de tous le groupe», a-t-il soutenu.
Pour sa part, le président du club, Chérif Mellal a chargé le CSC l'accusant d'avoir facilité la tâche au leader. Depuis 2 ans, a-t-il fait remarquer «le CSC n'a pas perdu à domicile mais curieusement ce soir, c'est arrivé». Plus direct, Mellal a révélé que la direction du club constantinois lui a exigé une forte somme d'argent pour mouiller le maillot lors de ce match. La JSK, a-t-il indiqué «avait proposé au CSC une prime de motivation de l'ordre de 20 millions de centimes par joueur, mais, ces derniers ont exigé la somme de 2 milliards et demi». Proposition, a-t-il ajouté qui a été «rejetée par la direction des Canaris». Malgré la déconvenue, le public qui était fair-play durant tout le match a salué la sortie des deux équipes par une standing ovation à la fin de la rencontre.

MC Oran
La fin du cauchemar pour les Oranais

Le MC Oran a réussi finalement à se maintenir en Ligue 1 de football Mobilis grâce à sa victoire à domicile face au NA Hussein Dey (3-2), dimanche soir, dans le cadre de la 30e et dernière journée du championnat. Les milliers de fans oranais, présents dans le stade Ahmed-Zabana, qui a ouvert pour la 3e fois de suite ses portes gratuitement au public, ont poussé un grand ouf de soulagement au coup de sifflet final de l'arbitre. C'est que le club-phare de la capitale de l'Ouest venait de vivre une autre saison tumultueuse ayant failli l'envoyer au purgatoire, exactement comme ça a été le cas en 2008. Heureusement pour les Hamraoua que leur équipe a réussi à reprendre entre ses mains son destin, lors des toutes dernières journées de la compétition, surtout après le nul ramené au cours de la 29e journée du terrain du leader l'USM Alger. Contre le NAHD, les Oranais se devaient de l'emporter pour être à l'abri de toute mauvaise surprise, mais le suspense a trop duré, puisqu'au début de la 2e période, le score était toujours de parité, contre un adversaire qui s'est pourtant déplacé avec un effectif de 16 éléments composé essentiellement de jeunes. Cependant, le plus important pour les locaux était la victoire, parvenant ainsi à engranger leur 8e point sur 12 possibles pendant les 4 derniers matchs du championnat, soit depuis l'enclenchement de l'opération de sauvetage confiée à un encadrement technique partiellement renouvelé et dirigé par Nadir Leknaoui, qui venait de faire accéder l'US Biskra en Ligue 1.

Belhadj : «Je démissionnerai avant l'Aïd»

A présent que les Mouloudéens ont réussi à sauver leur saison qu'ils avaient pourtant abordée avec l'ambition de mettre un terme à près d'un quart de siècle de disette -leur dernier trophée remonte à 1996-, les fans du club exigent à présent une «révolution» à tous les niveaux pour éviter de revivre le même cauchemar lors des exercices à venir. Cette «révolution» devra se faire sans le président Ahmed Belhadj, qui a réitéré à la presse, à l'issue du match face au NAHD, sa décision de jeter l'éponge. Belhadj, dit «Baba», a indiqué qu'il comptait déposer sa démission «avant l'Aïd El Fitr» et ce, après 5 années passées aux commandes de la formation d'El Bahia, au cours desquelles il a échoué à atteindre son objectif de redorer le blason terni du club. Evoquant l'éventualité de voir la transaction avec l'entreprise «Hyproc Shipping», qui a signé en janvier passé un protocole d'accord en vue de racheter la majorité des actions du club professionnel, tomber à l'eau, Belhadj a précisé que «si par malheur cette hypothèse venait à se produire, les actionnaires devront trouver un nouveau président capable de relever le défi».

www.lechodalgerie-dz.com Mardi 28 mai 2019 - 23 Ramadhan 1440 Nº 2106 - prix : 10 DA - 1€

L'ECHO D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Météo

	Alger	Oran	Constantine	Béchar	Ouargla
Min°	15°	17°	12°	23°	21°
Max°	25°	28°	26°	35°	35°

Horaires des prières Alger

El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
03:45	12:45	16:36	20:02	21:38

Justice

Les griefs retenus contre Ouyahia et Sellal

Les 12 responsables seront entendus dans de brefs délais par le juge, fort possiblement dans les tout prochains jours.

Il s'agit des ex-Premiers ministres Abdelmalek Sellal et Ahmed Ouyahia, des ex-ministres Abdelghani Zaâlane, Amar Tou, Boudjemaâ Talai, Karim Djoudi, Amara Beyounes, Amar Ghoul, Abdelkader Bouazghi et Abdeslam Bouchouareb, de l'ex-wali Abdelkader Zoukh, et de l'actuel wali d'El Bayadh Mohamed Djamel Khenfar. Ces personnes sont poursuivies «pour des faits punis par la loi relatifs à la conclusion de marchés publics et de contrats contraires à la réglementation et les lois en vigueur», précise la Cour suprême dans un communiqué. «La Cour suprême va entamer les poursuites judiciaires contre ces personnes», ajoute la même source d'information. Les magistrats devraient également entendre le fils de Zoukh, mais aussi celui d'Ahmed Ouyahia, les deux étant cités dans le dossier d'Ali Haddad.

Le 16 mai, les sept ex-hauts responsables avaient été convoqués par le parquet de Sidi M'hamed, qui les a informés des griefs qui leur sont reprochés et du renvoi de leurs dossiers devant la Cour suprême, en vertu de l'article 573 du code de procédure pénale, qui précise que lorsqu'un un membre du gouvernement ou un wali «est susceptible d'être inculpé pour un crime ou un délit commis dans l'exercice ou par l'exercice de ses fonctions, le procureur de la République saisi de l'affaire transmet le dossier par voie hiérarchique au procureur général près la Cour suprême», lequel désigne un membre de cette Cour aux fins de mener l'instruction. **M. M.**

FLN

Les anciens membres lancent un mouvement de réunification

Des anciens membres du Comité central lancent un mouvement de regroupement des militants du FLN pour réunifier les rangs du parti et en finir avec «l'illégitimité qui frappe les directions successives du parti depuis 2012». Dans un encart publicitaire diffusé dans la presse aujourd'hui, cinq anciens membres du Comité central affirment que le FLN souffre d'un manque de légitimité de ses différents dirigeants depuis 2012. Ces anciens membres du Comité central, à savoir les anciens députés Riadh Anane, Mohamed Yarfaâ et Mustapha Taibi, l'actuelle députée Souad Lakhdari et Abdelaziz Kadhi, s'engagent à «sauver le parti» de la dérive. Pour ce faire, ils comptent sur la mobilisation des militants sincères à travers l'ensemble des structures de base. «Depuis 2012, le parti n'a pas connu de direction légitime. Et nous avons à maintes fois exprimé au sein des instances du parti notre rejet de ces dérives et l'aventurisme. Nous continuons toujours à militer malgré toutes les pressions et intimidations pour rendre le parti à sa base et à lui rendre sa place et sa crédibilité auprès du peuple», soulignent-ils dans leur texte. Cet appel à l'unification des rangs des militants intervient au moment où le FLN, rejeté par le Hirak, replonge dans une autre crise interne marquée par la volonté de la nouvelle direction, dirigée par l'homme d'affaires Mohamed Djemaï de destituer Mouad Bouchareb de la présidence de l'APN. Ce dernier, qui refuse de se laisser-faire, a bien organisé une contre-offensive en mobilisant en sa faveur quelque 80 députés du parti. **Ali B.**

MDN

Le colonel Abdelouahab à la tête de la DCSA

Un nouveau changement a été opéré à la tête de la Direction centrale de la sécurité de l'armée (DCSA), selon *Echorouk News*. Le colonel Abdelouahab vient de prendre les rênes de la DCSA en remplacement du colonel Boubekeur. Ce dernier quitte ainsi ce poste 2 mois seulement après sa nomination à la place du général Sid-Ali Benzemirli. Il convient de rappeler que plusieurs changements ont été opérés à la tête des départements relevant de l'institution militaire durant ces deux derniers mois.

Solidarité avec familles mauritaniennes nécessiteuses

L'ambassade d'Algérie à Nouakchott distribue des rations alimentaires

L'ambassade d'Algérie à Nouakchott (Mauritanie) a distribué 300 paniers alimentaires au profit des familles nécessiteuses à Nouakchott et Nouadhibou pour rompre le jeûne, lors de la première semaine du mois sacré, en concrétisation des valeurs de solidarité et de fraternité entre les deux pays. Chaque panier alimentaire contient «des denrées alimentaires de large consommation» auprès des familles mauritaniennes, ajoutant qu'il s'agit de «la 2e année où l'ambassade d'Algérie en Mauritanie prend l'initiative de faire «de bonnes actions» qui traduisent les liens de fraternité et de solidarité unissant les deux pays frères.

La représentation algérienne avait distribué «des médicaments et des équipements au profit d'un hôpital, d'un point de santé et d'une école», en attendant d'autres initiatives au profit des orphelins et des malades».

Le ministre de l'Energie empêché d'effectuer une visite à Tindouf

Les ministres du gouvernement de Nourredine Bedoui continuent à soulever la colère des Algériens là où ils passent. Hier, c'était au tour du ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, d'être rejeté par la population de Tindouf. Outre les réseaux sociaux, les chaînes de télévision Dzaïr News et El Bilad ont donné cette information. Des manifestants avaient fermé la route menant vers à l'aéroport et ont expliqué leur acte par une communion avec le soulèvement populaire du 22 février dont le départ du Gouvernement de Bedoui constitue une des revendications majeures.

• Chambre de commerce

L'élection du nouveau président fixée au 15 juin prochain

Les élections du nouveau président et des trois vice-présidents de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) auront lieu samedi 15 juin au Palais des expositions (Pins Maritimes Alger). L'Assemblée générale élective de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie est composée des présidents et des vice-présidents des Chambres de commerce et d'industrie. Pour rappel, ces élections devraient s'effectuer conformément aux dispositions du décret exécutif 96-94 de 3 mars 1987 modifié et complété, instituant la chambre du commerce et d'industrie notamment ses articles 8 et 14. Le président et les trois vice-présidents de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie doivent être issus de régions différentes (Centre, Est, Ouest, Sud), arrêtées par référence à la répartition des 48 Chambres de commerce et d'industrie existantes à travers le territoire national.

Le PDG du groupe agroalimentaire Amor Benamor a été le dernier président à la tête de la Caci, avant de présenter sa démission en début du mois de mars dernier.

• Algérie Poste

Les bureaux de poste ouverts la nuit

Algérie Poste a entamé dans la nuit de samedi dernier l'application de son programme d'ouverture de ses bureaux après le Ftour. Ces recettes et bureaux seront ouverts de 21 heures 30 jusqu'à 23 heures 30 et ce, jusqu'à la veille de l'Aïd El Fitr. L'objectif est de permettre à la clientèle de la poste de retirer les sommes d'argent dont elle a besoin, dit-il. Et d'insister pour rassurer les usagers qu'il n'y aura pas de problème de liquidité au niveau de la soixantaine de bureaux de la wilaya.

«La Banque centrale a toujours répondu positivement à toutes nos demandes en la matière».

• Network track - Chine

Des étudiants algériens remportent le 1er prix d'un concours international

Trois étudiants algériens ont remporté, hier, le 1er prix du «Huawei IC», un concours international dans le domaine des technologies de l'information organisé à Dongguan, dans le sud de la Chine, a annoncé la compagnie chinoise dans un communiqué diffusé hier.

Les participants algériens, deux étudiants de l'USTHB et un étudiant de l'ESI, ont remporté la première place dans la discipline «Network track».

«C'est la 1re fois que nous participons à cet événement, et c'était génial. Je ne peux pas dire avec des mots à quel point nous sommes heureux», ont déclaré les étudiants algériens.

Plus de 100 000 étudiants venus de 61 pays ont participé cette année à ce concours international, mis en place pour promouvoir le développement du secteur des TIC parmi les jeunes étudiants.